289 1952 1

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXIII

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Albert HENRY, Le commensuratif en ancien français et en ancien italien 1

Leo SPITZER, Sur quelques emplois métaphoriques de l'impératif ; un chapitre de syntaxe comparative (deuxième article) 16

Harry F. WILLIAMS, Les versions de *Guillaume de Palerne* 64

MÉLANGES

Leo SPITZER, *Parelh paria* chez Marcabrun 78

Jean FRAPPIER, Du « Graal trestot descovert » à la forme du Graal chez Chrétien de Troyes 82

CORRECTIONS

Lewis THORPE, Notes sur le texte de *La Vengeance Raguidel* (dernière série) 93

COMPTES RENDUS

Ch. Th. GOSSEN, Petite grammaire de l'ancien picard (L. CAROLUS-BARRÉ) 109

Enrico CERULLI, Il « Libro della Scala » e la questione delle fonti arabo-spagnole della divina commedia (M. R.) 118

Six historical poems of GEFFROI DE PARIS ... published and translated in english by W. A. STORER and Ch. A. ROCHEDIEU (F. LECOY) .. 119

PÉRIODIQUES 126

CHRONIQUE 138

Les prochains fascicules contiendront :

R. BOSSUAT, *Florent et Octavien*, chansons de geste du XIVe siècle.

L.-F. FLUTRE, Études sur le roman de *Perceforêt* (*suite*).

L. FOULET, Études de syntaxe française (*suite*).

A. LÅNGFORS, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).

P. LEMERCIER, Les éléments juridiques de *Pathelin* et la localisation de l'œuvre.

Yakov MALKIEL, Los derivados hispánicos de tepidus.

J. MONFRIN, Fragments de la chanson d'*Aspremont* copiés en Italie.

M. ROQUES, Le ms. B. N. fr. 794 et le scribe Guyot.

H. YVON, *Cist* et *cil*, pronoms démonstratifs.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ROMANIA

Supplément à *Romania*, nº 292.

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

81e ANNÉE — 1952

Tome LXXIII

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, Ve

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LE COMMENSURATIF
EN ANCIEN FRANÇAIS ET EN ANCIEN ITALIEN

Dans *Buevon de Conmarchis*, vers 121-122, Adenet le Roi écrit :

> Neveu sonmes Guillaume c'on tient au souverain
> De tres haute prouece que chevalier mondain.

« Ces vers sont difficiles de construction, disait Aug. Scheler dans une note de son édition ; il y a peut-être une lacune[1]. » Mais, dans son compte rendu de l'édition Scheler, A. Tobler considérait que le texte est correct : selon lui, nous avons affaire ici non à un superlatif, mais à un comparatif accompagné d'un article et relié par *que* à un terme de comparaison[2]. A. Tobler citait, en outre, un vers, bien précieux — mais non sans mystère, comme on le verra plus loin — de *Baudouin de Sebourg* (XV, 1087)

1. *Bueves de Commarchis, par Adenet li Rois, chanson de geste publiée pour la première fois et annotée par* Aug. Scheler, Bruxelles, 1874 ; texte revu sur le manuscrit unique, d'ailleurs excellent.

2. Compte rendu de A. Tobler dans le *Jahrbuch für Romanische und Englische Sprache und Literatur*, XV, 257-259, repris dans les *Vermischte Beiträge*, V, 388-391. Pour montrer que nous avons affaire à un comparatif, Tobler rapproche du passage de *Buevon* le vers 1427 de *Berte aus grans piés : Tant fist que leens n'ot nul souverain de li* ; mais dans *au souverain*, même si l'on considère qu'il s'agit d'un substantif ou d'un adjectif en voie de substantivation, on a affaire, morphologiquement, à un article suivi d'une forme comparative (ce qui revient à une forme de superlatif, au moins en puissance : comp. *au meilleur*) ; dans le vers de *Berte*, on peut voir un pronom accompagné d'un adjectif au comparatif : « nul supérieur à elle — personne qui fût au-dessus d'elle. »

Je te tieng la plus juste que nonain de moustier

et deux textes italiens.

Il y a toujours un certain danger à expliquer les faits d'une langue en faisant appel exclusivement à des faits d'une autre langue. Tobler a peut-être eu tort, ici et ailleurs, de se souvenir trop souvent de la syntaxe allemande pour élucider des faits de l'ancien français : assurément, la comparaison est toujours féconde, mais l'explication finale doit tout de même se développer à l'intérieur du système de la langue considérée.

En français moderne, si l'on examine les modes d'expression des degrés d'une qualité, la situation apparaît nette et les attributions clairement définies. L'analyse la plus approfondie qui ait été faite des degrés de commensuration — comparaison, dit-on d'ordinaire, et à tort — des adjectifs en français est celle de Damourette et Pichon[1] : nous la prendrons comme base de notre discussion, en la résumant, en l'émondant et en la modifiant sur quelques points de détail, mais en gardant au moins une partie de la terminologie de Damourette et Pichon, indispensable si l'on veut éviter l'équivoque[2].

Le superlatif absolu du français moderne ne doit pas être compris dans l'étude des degrés de commensuration : *Paul est très sage* ne fait appel, en effet, à aucun élément de référence ; en d'autres termes, le superlatif absolu ne joue aucun rôle commensuratif. Damourette et Pichon auraient pu ajouter que *très sage* n'est qu'une graduation d'une échelle unique, sur laquelle nous pouvons inscrire beaucoup d'autres graduations de même nature : *médiocrement, peu, assez, passablement, fort, extrêmement*, etc.

Comparatif et superlatif sont, au contraire, très proches et ils appartiennent à la même catégorie générale, car ils impliquent une mise en parallèle, une confrontation. Un élément, le commensuré, est mis en regard d'un autre, l'échantil, au moyen d'un commensuratif, synthétique (*meilleur, le meilleur*) ou analytique (*plus beau, moins beau, le plus beau*).

---

1. *Des mots à la pensée*, vol. II, chap. XVII : *Degrés de commensuration des catégories juvantes du nom.*

2. Nous laissons de côté le comparatif d'égalité, dont nous n'avons que faire ici.

Ce commensuratif peut être un accommensuratif: *le bœuf* (commensuré) *est plus puissant* (accom.) *que le cheval* (échantil); ou un décommensuratif: *le bœuf est le plus puissant* (décomm.) *des animaux* (échantil), *le bœuf le plus puissant* (échantil implicite: *de tous*).

Le français moderne est arrivé à distinguer avec précision et à exprimer sans équivoque possible[1] l'accommensuratif, le décommensuratif et le superlatif absolu. Il a atteint la même univocité dans la façon d'introduire l'échantil. Dans le cas de l'accommensuratif, l'échantil est introduit par la conjonction *que: plus puissant que le cheval* (l'échantil est une entité tout à fait indépendante du commensuré) — *plus puissant que beau, plus puissant que jamais, plus puissant que je ne l'avais cru*, etc. Dans le cas du décommensuratif, l'échantil est introduit par *de* (*d'entre*, etc.): *le plus puissant des animaux* (le commensuré est de même substance que l'échantil ou appartient à un ensemble contenant l'échantil) — ou est constitué par une proposition relative: *le plus puissant qui soit, qu'on ait vu*, etc[2].

Toutes les langues n'ont pas atteint cette clarté cartésienne, soit que les notions d'accommensuratif et de décommensuratif restent, dans certains cas, confuses, soit que, parfois, les formules d'expression restent bivalentes. Si le français moderne est arrivé à une expression précise, mathématique pour ainsi dire, formulant le degré et le rapport sans flou, sans surcharge et sans insistance, il n'en est pas de même ou n'en a pas été de même pour toutes les langues: l'hébreu ne connaît pas de comparatif; le latin ne distinguait pas, dans les formes du moins, superlatif relatif et superlatif absolu; à l'époque de la décadence, le comparatif avait pris aussi, en latin parlé, la valeur d'un superlatif: c'est pour cela que l'italien dit encore *l'uomo più ricco*[3], l'espagnol *la mujer más hermosa, el que es más digno*; id. en engadinois, en roumain, etc.

Mais, conséquence du même phénomène, le français lui-même ne s'est pas créé d'un coup sa perfection, si perfection

1. A part quelques restes, insignifiants, d'un état de faits antérieur.

2. Pour plus de détails, voir Damourette et Pichon, *loc. cit.*

3. Sur la valeur expressive de la répétition éventuelle de l'article défini, dans ce cas, en italien, voir Trabalza et Allodoli, *La Grammatica degl'Italiani*, 2e éd., 1934, p. 102.

il y a. Au niveau de l'ancien français, la langue ne distinguait pas toujours nettement accommensuratif et décommensuratif, surtout parce que l'article défini n'était pas encore soudé aux struments *plus* ou *moins* [1] : *et luy demanderent sa fille plus juenne* [2].

D'autre part, l'ancien français, comme les autres langues romanes, introduisait l'échantil du décommensuratif surtout par *de* [3], l'échantil de l'accommensuratif par *que* mais aussi, dans certains cas, par *de* [4] (comp. encore italien *di* et *che*, mais avec une certaine spécialisation aujourd'hui ; roumain *decât* et parfois *de*, et aussi *ca* dans le langage familier) : *n'est pas mains riches de mon pere — plus se fait fiers que lion ne liepart — por çou qu'il fu asés plus d'Alixandre maire* [5].

D'autres procédés de copulation de l'échantil à l'adjectif, quoique plus rares, étaient de même communs à diverses catégories commensuratives : par exemple, en ancien italien, en ancien espagnol et aussi en ancien français, *sopra*, *sobre*, *sur* (l'adjectif se présentant au positif, au comparatif ou au superlatif : *seur toute riens melodieuse — sur els tuz plus halt parut — seur tut le pople plus fut alt del espalde en avant — seur toutes la plus belle* [6].

---

1. Ce qui arriva dans la suite, puisque l'article s'est imposé même devant l'adverbe : comp. fr. mod. *ce qui m'embarrasse le plus* <> Corneille, *Sert.*, IV, 2. *Ce n'est pas, en effet, ce qui plus m'embarrasse*, et l'usage actuel en italien, *l'uomo che lavora più di tutti*, *l'uomo che lavora di più*.

2. Comp. les autres langues romanes aujourd'hui encore ; sur ces faits bien connus et qui ne sont rappelés ici que pour les besoins de l'analyse générale, voir les grammaires historiques respectives, ainsi que E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, § 231, *b* et W. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes*, § 277 et ss. (où l'on trouvera aussi une étude des conditions générales de l'expression de la comparaison dans les langues romanes).

3. Et même parfois dans des cas où nous ne pourrions plus l'employer aujourd'hui : cf. cet ex. des *Cent Nouvelles nouvelles*, cité par F. Brunot, *Hist. de la langue franç.*, I, 418, *et faisons la plus grande chere de jamais*.

4. Encore parfois au XVIe siècle, cf. F. Brunot, *Hist. de la l. fr.*, II, 410. Fr. Pfennig, dans une dissertation dont il est question ci-dessous, cite ces vers curieux de *God. de Bouillon* (4155 et s.) : *Godefrois est li sires, a la clere fachon, Plus est fiers que lupars, de tigre et de lion*.

5. *De* apparaît surtout avec les pronoms (cf. K. Sneyders de Vogel, *Syntaxe historique du français*, 2e éd., § 376 *bis*).

6. Voir ces exemples et d'autres, italiens et espagnols, dans Godefroy, VII,

Il ne faut pas oublier non plus les échanges de particules entre comparatif d'égalité et comparatif d'inégalité : *ainsi si bele de li ne vi — ne puet avoir honor greignor con de morir* [1].

Damourette et Pichon se demandent si dans la phrase *Et si estes de nous plus sage* il faut entendre « vous êtes plus sage que nous » ou « vous êtes le plus sage de nous ». Encore que, dans le passage cité, la première interprétation ne fasse pas de doute, il faut bien admettre qu'à l'époque ancienne pouvait subsister une certaine confusion d'ordre logique à propos de ces notions, confusion entretenue ou créée par l'identité partielle des formules commensuratives et des outils servant à introduire l'échantil. Le brouillage des cases commensuratives se produisait donc facilement.

Rappelons, en outre, que l'ancien français était une langue beaucoup plus affective et beaucoup plus dynamique que le français moderne et qu'il recourait souvent à l'expression insistante, par surcharge, redondance, synonymie, formations élatives diverses [2] : *grand et de haute taille, pleurer et verser des larmes*, etc., emploi de pronominaux intensifs. Rien d'étonnant donc s'il a combiné parfois plusieurs moyens pour exprimer, par exemple, qu'une substance possède à un haut degré une qualité donnée.

---

519 ; A. Hammesfahr, *Zur Comparation im Altfranzösischen*, Diss. Strasbourg, 1881, p. 10 et 11 (nombreux ex. avec positif et comparatif) ; Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.*, II, § 284 ; Pfennig, *Die Comparation des Adjectivs im Französischen*, diss. Rostock, 1908, p. 121 : encore chez Ronsard. A côté de *sor*, plus rarement *desor* ; on trouve aussi *devant, avant, autrement*, mais uniquement avec le positif de l'adjectif. H. Hultenberg, *Le renforcement du sens des adjectifs et des adverbes dans les langues romanes*, Upsal, 1903, passe surtout en revue les procédés de renforcement de la forme « positive ». Songeons aussi à l'usage de *quanto* en ancien italien et en ancien espagnol. Sur les diverses constructions introduisant le complément des comparatifs et sur les contaminations entre ces constructions, voir l'étude de A. Wallensköld citée plus loin.

1. Cf. Meyer-Lübke, *loc. cit.* ; Kr. Nyrop, *Gramm. hist. de la langue franç.*, V, § 31, 8° qui cite, notamment, cette phrase relevée dans la correspondance enfantine de Flaubert : *Rien n'est plus embêtant comme la campagne.*

2. Sur l'élation par figure synonymique, voir K. Jaberg, dans *Vox Romanica*, XI, 90 et ss.

Nous comprendrons maintenant les deux phrases d'ancien français citées en tête de cet article et nous devinons aussi comment elles ont pu naître. Si nous voulions les expliquer selon le système du français moderne — et il y aurait là erreur de méthode — nous dirions qu'elles combinent comparatif et superlatif. Selon le système de l'ancien français, nous devons partir de la notion de commensuratif indifférencié, ou insuffisamment différencié, en même temps que de l'idée de contamination.

Je te tieng la plus juste que nonnain de moustier dirait plus que « je te considère comme la plus juste », ou même que « je te considère comme la plus juste de toutes », et plus que « je te considère comme plus juste que nonne ». La plus juste de toutes : une certaine catégorie de justes aurait pu être oubliée ; l'auteur « en remet » alors, évoque une des plus hautes références et signifie que même au regard de cet idéal la personne considérée reste encore plus juste ou la plus juste. Il faut donc traduire : « je te considère comme la plus juste, oui, plus même que nonne. » De même, Guillaume est le plus valeureux et reste tel même si on lui compare n'importe quel chevalier au monde. On remarquera que dans le deuxième cas l'échantil est de même substance que le commensuré (l'auteur aurait pu dire « Guillaume est le plus valeureux de tous les chevaliers ») et nous serions donc, en un sens, plus près du superlatif relatif moderne ; dans le premier cas, l'échantil est une entité indépendante par rapport au commensuré : ici, *que* a joué à plein et nous serions plus près du comparatif moderne (« celle qui est plus juste que nonne »).

Les phrases de ce genre sont rares en ancien français : les deux exemples analysés ici appartiennent à des œuvres en vers provenant toutes deux du nord du domaine d'oïl. Et encore... si l'authenticité du vers d'Adenet, dans tous ses détails, est pratiquement assurée, il n'en est pas de même du texte de *Baudouin de Sebourg*. C'est d'ailleurs un cas, après tant d'autres, qui montre qu'en linguistique, et surtout en linguistique historique, la philologie, au sens étroit du terme, a toujours son mot à dire. A. Tobler avait-il des assurances [1] ou a-t-il manqué

1. Que lui donnait l'édition L. Boca dont je ne dispose pas ?

de prudence? Si l'on recourt aux deux manuscrits de *Baudouin de Sebourg* [1], voici ce qu'on lit dans le ms. B. N. f. fr. 12552, f° 75 v°, col. 2 (ms. du XIV^e siècle):

> « Dame, dis Bauduïns qui tant ot le coer fier
> Vous ne devés vous (= vo) soer nullement renoier,
> Car de sa conscïence ne savés un denir;
> A che que j'ai oï de son coer retraitier,
> Je le [2] tieng la plus juste que nonnain de monstier. »

Mais le second manuscrit, B. N., f. fr. 12553, f° 227 r° (ms. du XV^e siècle) donne, au dernier vers cité: *Je le tieng a plus juste que nonnains de moustier.*

Cette seconde leçon apparaît d'emblée comme la plus naturelle, la plus courante en ancien français, en tout cas, mais ne doit-on pas considérer la première comme une *lectio difficilior*, d'ailleurs appuyée par un texte italien du XIV^e siècle que cite A. Tobler: *in picciol tempo divenne il più valoroso in tutte cose che niuno altro barone* [3]?

N'est-ce pas aussi un des exemples anciens qui jalonnent l'histoire du verbe *tenir* et, en particulier, la décadence de *tenir à* à partir du moyen français? On sait que, finalement, au XVII^e siècle, *tenir à* « regarder comme » ne s'emploie plus qu'avec un substantif (*tenir à honneur, tenir à miracle*, etc.) tandis que *tenir* « réputer, estimer » se construit directement avec un adjectif attribut ou une proposition complétive, et quand il s'agit d'une opinion ferme [4]. Si au moins nous disposions d'une édition critique de *Baudouin de Sebourg* et d'un bon dictionnaire historique de la langue française [5]!

---

1. Je remercie vivement M. O. Jodogne, qui, au cours d'un séjour à Paris, a fait pour moi des recherches longues, difficiles et victorieuses pour retrouver le vers en question et copier les passages intéressants.

2. *Le* picard pour *la* = *soer*; et non *te*, comme imprime Tobler.

3. Voir plus loin, p. 11.

4. Cf. Littré, s. v. *tenir*, n° 31 et Cayrou, *Le Français classique*, p. 840. Comp. *Roland*, éd. Bédier, v. 2332, *E Angleterre, que il teneit sa cambre* (gloss. de L. Foulet, « regarder comme »)... *car l'en tiendroit bien celui de petit conseil qui de propos délibéré, se viendroit mettre en ugne fosse large par le bas et estroicte par dessus*, *Quinze Joyes de mariage*, *Prologue* (dans A. Pauphilet, *Jeux et Sagesse du moyen âge*, p. 492).

5. En attendant l'article tenere du *FEW*.

A côté de la phrase de *Baudouin de Sebourg* on peut cependant aligner quelques exemples du moyen français, qui, eux aussi, l'appuient; ces exemples ont été recueillis par divers auteurs qui ont étudié les constructions comparatives en français ou dans d'autres langues romanes [1] :

XIVe s. Pour ce que vous avez le plus amoureux visaige que dame qui soit en cest monde (Nouv. franç., XIVe s., 145; cit. Pfennig);

XVe s. Sa maison, qui est... la mieux pourvue que de nul homme qui fust au monde de son estat (éd. Buchon, 7, 7; cit. A. Stimming [2], Pfennig, Wallensköld);

XVIe s. Sur ce Pais Angevin, Le plus heureux et fertile, Qu'autre où ton onde distile (du Bellay, I, 176; cit. Pfennig);

Fr. Pfennig cite encore deux phrases de *Pantagruel* et, enfin, cette phrase d'un conte de La Fontaine :

Je m'en rapporte aux plus savants que moi

mais nous avons ici un cas un peu particulier à cause de l'article contracté.

Le phénomène n'est pas inconnu en bas latin :

Roxana omnibus formosissima (Epit. Alex., 29, cit. Wallensköld).

Les auteurs qui ont relevé ces phrases parlent uniquement de contamination (des deux tournures : *le plus... qui soit* et *plus... que*). L'explication est valable, peut-être même suffisante pour tel ou tel exemple pris isolément, mais elle n'éclaire pas le phénomène linguistique lui-même. On comprendra qu'il était susceptible de se déclencher si l'on songe aux conditions de fait sur lesquelles nous avons insisté :

peut-être confusion d'ordre logique, qui fait que l'accommensuratif et le décommensuratif ne sont pas encore complètement différenciés;

---

1. Surtout Fr. Pfennig, *Die Comparation des Adjectivs im Französischen*, 1908, p. 126; A. Wallensköld, *La construction du complément des comparatifs et des expressions comparatives dans les langues romanes, Mémoires de la Société néo-philologique de Helsingfors*, t. V (1909), chap. IV, C.

2. *Die Syntax des Commines*, *ZRPh*, I, 499, qui dit : « Ein Mal erscheint der Artikel sogar vor einen Comparativ... ». Le passage cité figure au t. III, p. 56, de l'éd. J. Calmette, dans les *Class. de l'histoire de France au moyen âge*.

confusion d'ordre formel provenant de l'identité partielle des formules d'introduction de l'échantil ;

recherche d'une insistance expressive provenant d'un mouvement affectif ou de l'usure des formules [1].

*
* *

L'ancien italien ou, plutôt, le moyen italien va nous fournir une vérification décisive, en nous montrant combien facile a pu être la confusion des catégories commensuratives et des procédés créés pour les exprimer. Le cas est d'autant plus suggestif que « l'affectivité linguistique » de l'italien est remarquable d'intensité. La comparaison avec l'ancien castillan, pour intéressante qu'elle puisse être, serait moins convaincante parce que le matériel d'illustration serait peut-être moins varié (encore n'est-ce pas sûr).

Sauf erreur, les grammaires historiques n'ont relevé, pour les traiter à part, que le cas où, en ancien italien, « sans article le comparatif peut avoir une valeur de superlatif », et le cas où le moyen italien emploie l'article défini où le français moderne emploierait l'indéfini, c'est-à-dire les cas où « au lieu de la présentation indéfinie de l'espèce (*un vino, un ladro*) on a l'idée comparative sous la forme d'une individualisation (*il vino*, ...) » [2]. En ce qui concerne ce dernier cas, Meyer-Lübke a bien vu qu'il ne fallait pas tenter une explication en recourant à « une signification spéciale de l'article » ; cependant, le commentaire qu'il propose ne dépasse guère une description des faits. En réalité, il faut envisager la commensuration dans son ensemble et intégrer dans une explication générale au moins le premier des deux cas ci-dessus ; le second est d'une autre époque et appartient peut-être à un autre système linguistique.

En partant de l'analyse générale inspirée de Damourette et Pichon et en tenant compte des facteurs *actifs* que nous avons cru découvrir, nous avons examiné quelles étaient les combi-

1. Noter que dans les vers d'Adenet le haut degré est, en somme, exprimé trois fois : *souverain, tres haute, que...*

2. Voir Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.*, III, § 162 ; G. Rohlfs, *Historische Grammatik der Italienischen Sprache und ihrer Mundarten*, Berne, 1949, § 403 et 663.

naisons — ou confusions combinatoires — possibles des formules linguistiques commensuratives ; nous avons essayé ensuite de trouver un exemple illustrant chaque cas, afin de justifier la spéculation par la réalité. Et voici ce que nous offre l'italien médiéval, les exemples cités étant de la même époque et même presque tous d'un seul auteur, le Boccace du DÉCAMÉRON [1].

Il est inutile d'insister sur les tournures « courantes » : *... più ... di ..., ... più ... che ...*, comparatif qu'on pourrait appeler désarticulé, par ex. :

figliuola... la quale oltre ad ogn' altra della contrada, crescendo, divenne bella e piacevole (*Dec.*, V, 4) ; una giovane chiamata Margarita, bella tra tutte l'altre... ma sopra ogni altra bizzarra, spiacevole e ritrosa (*Dec.*, IX, 7) ; ... il più ... di tutti ..... il più bel tempo del mondo (*Dec.*, VIII, 9) ; .... il più contento uom fu che fosse giammai (*Dec.*, IV, 1) ; ... era la più bella femina che si vedesse in quei tempi nel mondo (*Dec.*, II, 7) ; ... io ho avuto la piggior notte che io avessi mai (*Dec.*, VIII, 7) ; etc.

Mais, avec les exemples suivants, nous glissons vers les usages « confus » :

... quella che di piu età era (*Dec.*, Proemio), « qui était la plus âgée » [2] ; ... affermando sè ... avere una donna per moglie la più compiuta di tutte quelle virtù che donna, o ancora cavaliere in gran parte o donzello, dee avere, che forse in Italia ne fosse un' altra (*Dec.*, II, 9), on attend *che fosse in Italia*, mais l'auteur introduit, pas d'une façon nette, cependant, un échantil, *un' altra*, de sorte que le propos revient, en somme, à *che forse niun' altra* ;

... voi vi potete vantare d'avere la più bella figliuola, e la più onesta e la più valorosa che altro signore che oggi corona porti (*Dec.*, II, 7 ; cité par A. Tobler, *loc. cit.*).

A la rigueur, pour cet exemple, *pris séparément*, on pourrait se contenter de l'explication de Meyer-Lübke et de M. G. Rohlfs, portant sur des textes de la Renaissance identiques à ceux qui sont cités plus bas, mais il n'en est plus de même de l'exemple suivant, pourtant identique, au fond, mais qui est décisif, car il n'offre aucun substantif exprimé auquel

1. Une enquête plus vaste fournirait peut-être encore des types autres que ceux qui figurent ci-dessous.

2. Voir G. Rohlfs, *op. cit.*, § 403.

on pourrait rattacher l'article : ... *in picciol tempo divenne il più valoroso in tutte cose che niuno altro barone* (Busone da Gubbio, XIV^e^ s., cité par A. Tobler et si proche des vers d'Adenet).

La remarque faite à propos des deux textes qui précèdent nous oblige à mettre à part les exemples suivants, qui se trouvent chez des écrivains de la Renaissance, aux XV^e^-XVI^e^ s., et peuvent donc appartenir à un système linguistique tout autre :

Non si può la fortezza degli armati animi con il più onesto ozio che con quello delle lettere corrompere, nè può l'ozio con il maggiore e più pericoloso inganno che con questo nelle città bene istituite entrare (Machiavel, *Stor.*, II, 2 ; apud *Crusca*, II, 806) ;

... vedeste voi mai il più audace ladro di costui (Ariosto, cité par G. Rohlfs, *Hist. Gramm.*, § 663, avec d'autres ex.) ;

... non si vidde al mondo mai il più bizzarro uomo di maestro Rampino (Porta, cité par G. Rohlfs, *ibid.* [1]).

Sans tenir compte de cette dernière série, pour laquelle on peut recourir à l'explication de Meyer-Lübke [2], nous constatons donc chez un Boccace une assez forte confusion entre accommensuratif et décommensuratif, qui semblent, ici aussi, constituer encore une sorte de commensuratif non différencié.

Mais il y a plus et mieux : c'est que le superlatif en *-issimo*, que nous appellerions superlatif absolu, peut jouer un rôle commensuratif ; dans ce cas, l'échantil est introduit tantôt comme s'il s'agissait d'un décommensuratif, tantôt d'un accommensuratif :

... però che, quanto tra' cavalieri era d'ogni virtù il marchese famoso, tanto la donna tra tutte l'altre donne del mondo era bellissima e valorosa (*Dec.*, I, 5) ;

... veggendola esso oltre ad ogni estimazione bellissima (*Dec.*, II, 9) ;

... il quale per nome fu chiamato Aristippo, oltre ad ogn' altro paesano di tutte le temporali cose ricchissimo (*Dec.*, V, 1) ;

... nella egregia città di Firenze oltre ad ogni altra italica bellissima (*Dec.*, I, *Introd.* [3]) ;

---

1. Voir aussi Trabalza e Allodoli, *op. cit.*, p. 102, qui parlent d'une « forma che diremo composita di comparativo-superlativo ».

2. Sur ce comparatif articulé, voir aussi Fr. Diez, *Gramm.*, III, p. 10. Ce comparatif très déterminé, en face de l'indéterminé du français, est encore en usage.

3. Cité par Damourette et Pichon, II, § 720, d'après Fornaciari, *Sintassi*,

... bellissima sopra tutte quelle della contrada ove nasce lo 'ncenso (Arrigo Simintendi, apud Tommaseo-Bellini, s. v. *sopra*, § 8);

E alcuno più mansueto nel viso, biondissimo e pulito, e più che altro ornatissimo, lui credere il troiano Paris, o Menelas, dicea possibile (Bocc., *Fiammetta*, ed. Pernicone, p. 96);

Uomo sopra tutti quelli che la tierra sostiene, più scelleratissimo (Bartolomeo da San Concordio, apud Tommaseo-Bellini, s. v. *sopra*, § 8);

Era costei bellissima del corpo e del viso quanto alcun' altra femina fosse mai, e giovane e gagliarda e savia più che a donna per avventura non si richiedea (*Dec.*, IV, 1);

La quale crescendo divenne bellissima giovane quanto alcuna altra che allora fosse nella città (*Dec.*, V, 5).

Trabalza et Allodoli citent, du *Convivio : La Rettorica è soavissima di tutte le altre scienze*; pour eux, cet usage du relatif en *-issimo*, « spontané » dans l'ancienne langue, est aujourd'hui « rare et quelque peu recherché » [1].

Ici, le commensuratif s'est donc annexé la forme en *-issimo*. Sans doute peut-on toujours parler de confusion, logique et formelle, des catégories commensuratives, mais il n'est pas nécessaire de montrer qu'il y a, en plus, très souvent, une insistance expressive d'origine affective (cf. *più scelleratissimo*) et qu'il faut compter aussi, en italien, avec l'usure du superlatif en *-issimo*. Voici d'ailleurs, d'autres phrases qui montrent, d'une manière simple et plus directe, la présence de l'affectivité et de la recherche expressive dans la formulation du degré non ordinaire d'une qualité :

... Narciso fu molto bellissimo (Redi, *Nov. Ant.*, 43, 1; apud Tommaseo-Bellini);

... si nobilissimo ... molto antichissimo ... il più sapientissimo ... (Vita nuova [2]);

I, 3, p. 34. Mais Damourette et Pichon ne citent que cet exemple, qui n'est qu'un cas parmi d'autres, et ils disent simplement : « ce qu'on pourrait traduire littéralement par « dans l'illustre cité de Florence, très belle au delà de toute autre cité d'Italie », mais qui s'exprimerait plutôt en français par « dans l'illustre cité de Florence, plus belle que toute autre ville d'Italie. »

1. *Op. cit.*, p. 103.

2. Ex. cités par Trabalza e Allodoli, *op. cit.*, p. 101, qui, d'autre part, rappellent la fréquence, dans l'ancienne langue, de *ottimissimo*, *sommissimo*. Voyez encore d'autres ex. à la note 2, p. 61, de l'édition de la *Vita Nuova* par M. Scherillo, Milan, 1930.

... uomo molto ricco e savio e avveduto per altro ma avarissimo senza modo (*Dec.*, III, 5 [1]);

... quello diletto presero, oltre al quale niun maggior ne può amor prestare (*Dec.*, V, 6);

... il quale... di grandissime possessioni e di denari di gran lunga trapassava la ricchezza d'ogni altro ricchissimo cittadino, che allora si sapesse in Italia (*Dec.*, I, 8); etc. [2].

De tels renforcements existaient aussi, comme on sait, en ancien français : voici, chez Adenet, le Roi lui-même, *la tres plus merveilleuse estoire ... Veés com ses destriers par est tres abrivés, ... Et m'a mandé que ci venra Au plus tres tost que il porra* ... etc., *U monde ne soit on plus tres bele trouver* (*Gaufr.*, 7059, cit. Pfennig [3]).

De même aussi, quoi qu'en pensent Damourette et Pichon, le superlatif absolu avec valeur commensurative n'est pas tout à fait inconnu de l'ancien français, mais beaucoup plus rare qu'en ancien italien :

tu es de tres belle forme sur touz les fil des homes [4].

On retrouve donc, pour ainsi dire, en ancien français — alors que peut-être on ne s'y attendait pas précisément — toutes les cases commensuratives énumérées pour l'ancien italien : mais elles étaient beaucoup moins « sollicitées » de ce côté des Alpes, où plusieurs n'ont pas dépassé, semble-t-il, l'état de velléités linguistiques. Dirons-nous que ces faits sont restés faits de style d'un côté et sont devenus faits de langue de

---

1. Ex. qui aurait pu être adjoint à la série précédente.

2. Comp., en espagnol médiéval, *la muy finisima esmeralda*, etc. ; cf. Diez, *op. cit.*, III, p. 14.

3. Cf. Hammesfahr, *op. cit.*, p. 34, *la tres plus orrible gent Qui fust desuz le firmament*, Ben., I, 77 ; Pfennig, *op. cit.*, p. 20 et ss., 27 et ss., 116 et ss. ; *Le plus tres biel que vous sachiés, Lai d'Ignaure*, éd. R. Lejeune, v. 113, que me signale mon collègue G. de Poerck.

4. Ce texte est cité par Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.*, III, § 284, à côté des ex. italiens et espagnols. Mais il n'est pas sans intérêt de recourir à un texte complet, car on peut faire une comparaison intéressante avec les éléments qui entourent le fragment repris par Meyer-Lübke : *Tu es de tres belle et plaisant forme sur touz les fil des homes, et lou plus bel de touz* (*Lothringischer Psalter, Altfranzösische Uebersetzung des XIV. Jahrh.*, éd. F. Apfelstedt, *Altfranzösische Bibliothek*, IV, 44, 2).

l'autre? Qu'ils sont restés confinés, en français, dans la frange périphérique à la langue d'où même ils ont été, plus tard, expulsés [1] ?

*
* *

Concluons. — La confusion, logique (?), formelle et « affective », décelée dans les expressions commensuratives (par l'adjectif) était nettement plus forte en ancien italien qu'en ancien français. Dans les deux domaines — on pourrait dire dans toute la Romania — les conditions linguistiques pouvaient faire naître ou entretenir cette confusion. Pour ne parler que du castillan, il est significatif de trouver encore dans le *Don Quichotte* une construction contaminée, comme celle-ci : *Esta Dulcinea del Toboso dicen que tuvo la mejor mano para salar puercos, que otra mujer de toda la Mancha* [2].

Mais que cette confusion ait existé, à un certain degré, en ancien français et plus encore, semble-t-il, en moyen français, pour se dissiper peu à peu [3] et disparaître pour ainsi dire complètement à partir du XVII[e] siècle [4], cette constatation concorde parfaitement avec ce que nous savons par ailleurs de l'évolution générale de la langue française, et, notamment, de sa marche, vers plus de sobriété, d'intellectualisation, de linéarité, de « clarté ». L'expression de la catégorie commensurative peut s'ajouter à la série des faits qui ont été invoqués en vue de découvrir et d'illustrer les caractères généraux du français, particulièrement en face des autres langues romanes [5].

---

1. On sait la grande difficulté qu'il y a souvent à faire la distinction entre fait de langue et procédé de style, surtout quand il s'agit d'une langue qui n'est plus parlée. Voyez, par ex., J. Marouzeau, *Quelques aspects de la formation du latin littéraire* (Paris, 1949), p. 173.

2. Cité par A. Wallensköld, *loc. cit.*

3. Par ex., le superlatif relatif prend de plus en plus régulièrement l'article en moyen français : cf. Brunot, *Hist. de la l. fr.*, I, 418, et le mouvement continue au XVI[e] siècle, *ibid.*, II, 308.

4. En ce qui regarde l'influence personnelle de gens comme Vaugelas, voir A. Haase, *Syntaxe française du XVII[e] siècle*, trad. M. Obert (Paris, 1898), § 29.

5. Voir entre autres, K. Vossler, *Frankreichs Kultur und Sprache*, Heidelberg, 1929; Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, 2[e] éd.,

Notre spéculation, partie d'un vers d'Adenet, atteint ainsi des résultats de portée générale.

Albert Henry.

Berne, 1944, 2e partie; W. von Wartburg, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, trad. P. Maillard (Paris, 1946), p. 162 et ss.; W. von Wartburg, *Évolution et structure de la langue française*, Berne, 4e éd., 1949.

Dans le même domaine du comparatif et du superlatif, il faut songer aussi aux expressions *plus tost que pot*, *com plus tost pot*, étudiées par A. Tobler, *Verm. Beitr.*, I, XXVI ; la construction a survécu en italien (*parlare di te più lungamente che puoi*, dans une lettre de Leopardi, citée par Tobler) tandis qu'en français elle a fait place au superlatif.

SUR QUELQUES EMPLOIS MÉTAPHORIQUES DE L'IMPÉRATIF

UN CHAPITRE DE SYNTAXE COMPARATIVE

DEUXIÈME ARTICLE.

II

Il nous reste à considérer de plus près l'impératif descriptif: ici, M. Regula a fait bonne besogne en nous mettant en garde contre l'attitude simpliste de n'assumer qu'un seul « tu » dans tous les cas, en réalité très variés. Ainsi nous n'accepterons plus comme exhaustive l'explication de Schuchardt :

Der Erzähler wird ein Ereignis dann aufs Lebendigste vergegenwärtigen, wenn er mit den Augen *der es erlebenden Personen* sieht, mit ihrem Munde redet

— mots en un certain sens prophétiques, puisqu'ils anticipent le terme, forgé par Lorck trente ans plus tard, « erlebte Rede » (discours indirect libre) [1] et qui décrivent bien le passage de Fogazzaro *mi ha preso come una vertigine e lì, andiamo, metti su...* ou le type international (port., cat., russe, néo-grec), « jambes, aidez-moi », puisque les impératifs sont ceux que s'adressèrent [2]

1. M. Regula a, peut-être en se souvenant des paroles de Schuchardt, cru voir des cas de « erlebte Rede » dans nos impératifs. Or, ce terme, forgé par Lorck pour ce que Bally avait appelé « style indirect libre », devrait être exclu du traitement de nos impératifs, qui, précisément, ne transposent pas les mots qu'aurait pu prononcer un personnage dans le récit impersonnel, mais au contraire les reproduisent au discours direct. Le « jambes, aidez-moi ! » transposé en discours indirect libre (« erlebte Rede ») deviendrait « ses jambes l'aideraient sûrement ».

2. L'adresse à soi-même peut prendre la forme d'une allocution à une partie de soi-même, p. ex. « mon cœur », « ma bouche », etc.: c'est le type

(ou auraient pu s'adresser à eux-mêmes [1]) les agents de l'action décrite, — mais définition qui ne peut pas embrasser p. ex. les

Herz, was willst du noch mehr ! qui doit aussi exister en roman, puisque les locutions adverbiales fr. *à bouche-que-veux-tu* et esp. (*y eso que nos tratamos bien y*) *a qué quieres, boca* (Pereda, *Peñas arriba*) en témoignent.

1. C'est-à-dire qu'il s'agit d'une pensée des agents. Il faut considérer le fait que la pensée dans une civilisation primitive n'acquiert de la réalité que sous la forme de la parole (ce qui subsiste encore, dans les langues modernes, en dehors de nos impératifs descriptifs, qui souvent postulent un « il dit » = « il pense », dans la phrase « il se dit » = « il pense »). La pensée n'existe à cette époque pas encore dans sa forme décharnée, elle n'existe qu'ensemble avec la chair de la parole. Le sanskrit *iti*, qui signifie à l'origine « ainsi [dit-il] » et sert à marquer un discours direct, mais qui ensuite signifie aussi « ainsi [pensa-t-il, crut-il] » et devient finalement une particule causale (« ce n'est qu'un chacal en pensant ainsi » > « parce que ce n'était qu'un chacal », Thumb, *Handbuch des Sanskrit*, I, 700), a une analogie en turc où *diye*, particule postposée signifiant « ainsi disant », marque un discours direct à l'origine, mais ensuite exprime un discours prononcé seulement mentalement : « de quel droit... m'as-tu obligé, à force de chercher [*ara yağag-îm diye*] (mot à mot : « en me disant : je chercherai »), à mettre en pièces mes semelles ? », et puis, soit un but, une intention, soit une justification : « pourquoi cours-tu ainsi ? — Pour ne pas manquer le bateau » [*vapora yetiš-e-yim diye*] (mot à mot : « en disant : que je ne manque pas le bateau » ; « sous prétexte qu'il est un vieux serviteur [*ben emekdār-îm diye*] (mot à mot : « en disant : Je suis un vieux serviteur »), il reste assis dans un coin et ne veut rien faire » (Deny, § 1939). Je ne crois nullement avec Thumb que le tour sanskrit est dès son origine « une expression intense et immédiate de la pensée, sans égale dans les autres langues indo-européennes » (cf. d'ailleurs la tournure néo-persane : « sage : sei nicht ! » au lieu du « wenn auch » concessif, Hans Jensen, *Neupers. Gramm.*, § 383) — c'est grâce à un « Motivwandel » qu'il nous apparaît ainsi. A l'origine il aura été dicté, comme le *diye* turc parallèle, par une façon primitive de concevoir la pensée (comme parole). Même à l'intérieur des langues indo-européennes, p. ex. en russe, les particules ou « petits mots », remontant à des *verba dicendi* accompagnant le discours direct comme *de, djeskat', mol*, s'emploient aussi quand il s'agit de pensées : Tourguenjéf, *loc. cit.*, XXV : « Il y a des gens qui se targuent de ce que moi, *mol*, je suis intelligent et par conséquent je ne travaille pas ; eux, les bêtas triment » (ce *mol* « dit-il » n'est qu'une pensée) ; Dostoïevski, *Karamazof*, VIII (Mitja dit à son cocher) « Un cocher a l'habitude de passer au large : écrase, *djeskat'*, moi je vais de l'avant ! » (« *djeskat'* » exprime une pensée) (cf. aussi Boyer-Spéranski, p. 294). Certaines des incidentes avec pronom de la 1re pers. citées à la note 2 contiennent des pensées plutôt que des paroles et nous pouvons expliquer

cas où le « tu » est adressé par l'individu parlant (l'auteur, etc.) à un des personnages figurant dans son récit : dans les phrases roumaines *nişcă*, *băete* et *să te păzeşti pârleo* (« que Dieu te sauve »), ou dans l'it. *ridi pure*, *amore mio* de Fucini (et même dans l'impératif gérondial provençal *pauro pichouno*, *espèro que esperaràs*), nous voyons à l'œuvre le même intérêt du narrateur au sort de son protagoniste que celui qu'Homère réservait à son porcher Eumée (τὸν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφης, Εὔμαιε συβῶτα); de même les mots *Pfalzgraf, hast die Schlacht verloren, spann den Gaul und such das Weite!* s'adressent au personnage de l'histoire qu'on nous conte[1]. Une variante de l'allocution aux figures du récit est l'ordre donné à « quiconque » dans *sauve qui peut! fouette qui en fouette!*, *dassa qui dassa!*, puisque « quiconque » devrait, d'après l'opinion du narrateur, intervenir dans une situation à laquelle celui-ci s'intéresse particulièrement. Un autre cas (le troisième possible) est celui d'un ordre imperson-

---

ces constructions anormales par l'omission d'un analogue de *mol*. Dans nos impératifs descriptifs, là où un discours n'est pas directement suggéré, il ne faut donc pas vraiment admettre un « discours qui aurait pu être prononcé », mais une aire grise primitive dans laquelle parole et pensée ne sont pas encore séparées.

1. On notera que dans ces vers de Scheffel la « prosopopée » commence déjà avec *Pfalzgraf, hast die Schlacht verloren*, pour continuer ensuite dans l'impératif. On peut admettre, *grosso modo*, que les écrivains qui affectionnent la prosopopée, seront aussi les mêmes qui emploieront l'impératif historique, cf. p. ex. chez Andersen, on trouve les deux tournures dans le conte « L'évêque de Boerglum » :

prosopopée : « Bischof Olaf zu Börglum, was *sinnest du? Was schreibst* du nieder aufs glatte Pergament? *Was verschliessest* du da unter Siegel und Band und übergibst es dem Reiter und Knappen...? » [ces questions que l'auteur dirige à son protagoniste sont sa façon de nous raconter que l'évêque médita, écrivit sur du parchemin, etc.];

impératif descriptif : « Sie [l'évêque et sa suite] reiten den kürzesten Weg durch das trockene Röhricht... *Stosse* in deine Messingtrompete, Du Spielmann im Fuchspelz. Es klingt gut in der klaren Luft. So reiten sie südlich über Heide und Moor » [impératif historique du type « fouette, cocher! »].

(Ma traduction allemande du texte danois — que je n'ai pas sous main — met les passages de « was sinnest du? » à « dem Reiter und Knappen » et de « Stosse in deine... » à « in der klaren Luft » entre des guillemets — qui sont omis dans la traduction anglaise.)

Mais, naturellement, l'impératif descriptif a fait plus d'incursions dans le domaine de la syntaxe populaire que le tour plutôt raffiné du rhapsode homérique dans le style du conte populaire.

nel donné par des autorités restant cachées dans la situation particulière (ou d'un ordre impersonnel auquel on s'attend dans cette situation) : les commandements militaires (*pis partez!, en avant la musique!*) ou nautiques (*tira cap a levant!, tira molla!*) doivent être mentionnés ici (cf. particulièrement le cas où le soldat [*bonhomme*] est nommé à différentes reprises pour lui rappeler son état pour ainsi dire congénital de corvéable à merci : « ... et *creuse bonhomme* et *marche bonhomme* et *crève bonhomme* »), mais aussi les descriptions de manipulations techniques nécessaires dans un cadre donné sous forme d'impératif (le passage de Pereda *Por de pronto, rasca que rasca...*). Naturellement, une cloison étanche entre les trois catégories ne peut être érigée, puisque l'ordre donné par le protagoniste de l'action peut être le même que donne l'auteur au personnage, ou que l'ordre impersonnel de mise dans la situation. Il est par exemple tout à fait arbitraire de classer, avec Havers, les impératifs du *Trinummus* de Plaute parmi les ordres donnés par l'auteur aux voleurs : Kretschmer a bien vu que ce sont les « principes » des voleurs qui sont énoncés dans le passage de *Pseudolus* et que dans le passage de *Trinummus* ils agissent selon ces mêmes principes : ainsi l'action est représentée par un ordre soit des voleurs adressé à eux-mêmes, soit de l'auteur aux voleurs, soit de l'autorité innommée qui est le code moral des voleurs. De même dans le vers de La Fontaine : *L'âge la fit déchoir : adieu tous les amants*, l'adieu peut être conçu comme un adieu de la femme à ses amants ou une pensée de la femme (« maintenant il faut dire adieu... »), mais aussi comme un ordre du poète aux amants de la femme [1] ou un ordre du sort impersonnel. C'est probablement la confluence de ces trois sources qui a produit le type si important de l'impératif descriptif. Enfin, quatrième source et tout à fait différente des trois mentionnées jusqu'ici,

1. Quelquefois le grammairien épris de classement reste abasourdi devant la richesse de nuances possibles : dans le passage de Renato Fucini, à qui la phrase *ridi pure, amore mio!* est-elle adressée ? Aux jeunes filles qui rient ? — mais alors pourquoi une d'elles est-elle choisie comme objet de la tendresse de l'auteur (*amore mio*) ? Ou est-ce l'amant maladroit qui dit, dans son ingénuité à la première jeune fille qui lui rit au nez : *ridi pure, amore mio !* ? Quoi qu'il en soit, c'est par cette phrase que nous sommes informés des risées des jeunes filles.

il y a des allocutions *au public*, à la 2e pers. générique, généralement ironiques : fr. *et maintenant, rattrape-les!* esp. *y (h)ala que te cojo!* (allusion au jeu de la sauvinette), catal. *y ves, atúrales!*, roum. *şi ia-i urma dacă poţi*, all. *hast du nicht gesehen?*, russe *pominajtje kak zvali*. On notera le laconisme de ces « queues », en contraste frappant avec les formes amples de l'impératif descriptif : c'est que l'individu parlant assène, pour ainsi dire, un coup de fouet cinglant à l'auditeur qu'il associe, par un défi imprévu [1], à son histoire : ces impératifs demandent une action subite de l'auditeur. La brièveté est la contremarque de l'improvisation brusque. Nous avons affaire ici à une technique un peu différente de celle du jongleur médiéval qui s'adresse à un public, à une collectivité qu'il appelle en témoin en disant *là vëissiez...* (« là vous tous, messieurs, vous auriez pu voir ») : avec nos 2es pers. du sing. l'individu parlant s'adresse directement et fermement à un seul partenaire, représentant le public, qu'il somme de devenir pour un moment un agent dans l'histoire particulière racontée. Il y a ici un « tu » générique [2].

C'est la source n° 3 que je considère comme la plus importante des quatre, parce que la plus ancienne. L'ordre impersonnel et anonyme me semble en effet le plus archaïque, basé qu'il est sur une idée de la parole-force magique qui implique la

1. Une variante assez raffinée de ce défi est contenue dans la phrase toscane *indovinala grillo!*, p. ex. « Ma dunque questa spedizione chiude nulla di positivo? *Indivinala grillo!* » Petrocchi explique que la phrase en question est le nom d'un livre de pronostics populaires dont se servent par plaisanterie les enfants et les femmes : évidemment l'idée originaire consistait à demander au grillon (it. *grillo* = « caprice ») de deviner le sort, en donnant ainsi à entendre par *self-irony* que les pronostics contenus dans le livre sont dus au caprice. Au lieu donc d'adresser au lecteur un ordre impossible : « divine-la [la fortune]! », le Caprice lui-même est censé être chargé d'exécuter cet ἀδύνατον. Cela nous rappelle les formules arabes d'incantation magique du type « écarte, ô force qui écarte », « transforme, ô transformation! » : « Le sujet parlant considère l'objet de son désir comme une personne... à laquelle il demande d'accomplir ce que lui-même souhaite » (Fleischer cité par Canard, *Annales de l'Institut oriental d'Alger*, I [1936], p. 31).

2. Il est entendu que ce « tu » (bien qu'il représente la collectivité du public) n'est pas le « tu » gnomique dont nous avons parlé au sujet des impératifs gérondiaux : aucune vérité générale n'est ici énoncée.

réalisation automatique d'un ordre énoncé de vive voix. On n'a pas jusqu'ici suffisamment expliqué pourquoi les phrases du type... *et fouette, cocher !* ne sont jamais suivies de ces autres, qui pourtant, du point de vue logique, sembleraient indispensables : « et en effet, le cocher fouetta ses chevaux, et les chevaux se mirent en marche [1]. » L'ordre *verbal* semble impliquer sa réalisation. Ce qui semble attirer l'attention du narrateur c'est seulement le fait que l'ordre a été énoncé. Dans quelques textes nous trouvons devant l'impératif descriptif un *verbum dicendi* impersonnel :

en cat, nous trouvons à côté de l'impératif « nautique »... *tira cap a levant*

1. L'ordre n'est, en effet, pas seulement exécuté par le personnage compétent, en l'occurrence le cocher, mais aussi par ses chevaux, qui sentent la force de l'ordre comme lui. On pourrait aussi penser ici à la coutume de parleurs populaires de signifier une action compliquée, composée de plusieurs « actes », par le mouvement initial : ainsi avec *tirer* (*un arc*), au fond, seul le mouvement initial, celui de tirer la corde (ce qui ne suffit pas encore pour que l'effet du tir se produise) est envisagé. (Le ministre américain de la défense nationale Louis Johnson, avec une vantardise qu'on lui a depuis beaucoup reprochée, disait avant la guerre de Corée : « Si les Russes attaquent à 4 heures, nous les frapperons de retour à 5 heures ; la supposition était : *et nous détruirons l'ennemi* », glosait plus tard un critique narquois dans une lettre à l'éditeur de mon journal.) De même dans le style épique latin et dans toutes les langues anciennes romanes un discours est annoncé par les mots « il commença (prit) à parler » (rien n'étant dit de la continuation du discours). Dans le lai du *Chievrefeuille* de Marie de France le message que Tristan a destiné à Yseut en gravant son nom sur le *bastun* de coudrier est rendu *in extenso* — mais le fait que la reine Iseut a « lu » ce message (ce qu'elle a dû faire puisqu'elle en répète le texte à Tristan, cf. A.-G. Hatcher, *Romania*, LXXI, 330) n'est pas mentionné par l'auteur — chose superflue pour sa mentalité, pour laquelle l'énonciation du message est *ipso facto* identique avec sa compréhension. Nous voyons ici à l'œuvre une croyance naïve à l'enchaînement nécessaire de faits, une fois que le mouvement initial a été déclenché. Nous pourrions ainsi conclure que l'impératif descriptif ...*et fouette cocher !* énonce le premier chaînon d'un développement plus long que l'individu parlant, croyant à l'enchaînement nécessaire, juge superflu de mentionner. Cette habitude mentale primitive doit être ajoutée à celle dont je traite dans le texte. A remarquer d'ailleurs que la croyance à la contemporanéité de la parole et de l'acte s'insinue aussi dans notre type A : ...*et fouette cocher ! nous voilà sur la route de Pressigny*. L'ordre, ici aussi, est équivalent à l'exécution de l'ordre.

aussi : *desprès vinga bogar y mar afora s'es dit*, litt. « et après 'en avant à ramer' et 'en mer !' a-t-on dit » (= l'ordre est venu [1]);

en all. à côté de *und aufgesessen* (*aufsitzen !*); *marsch !* « et nous montâmes à cheval et nous partîmes », on trouve : *da hiess es* (*galt es*) *: aufgesessen ! marsch !*

Les *s'es dit*, *da hiess es* se rattachent à un emploi impersonnel du *verbum dicendi*, bien connu en grec (ἀγορεύει dans Démosthène, alors que Platon dit ὁ νόμος ἀγορεύει) et latin (*inquit* = *lex inquit* depuis la Loi des XII tables; cf. Norden, *Aus altrömischen Priesterbüchern*, p. 261, qui s'oppose à l'idée d'une ellipse du nom de l'autorité promulgant la loi : « Vielmehr war die « Autorität » eine Sakralgewalt selbst »), ensuite en latin vulgaire (cf. Stolz-Schmalz-Hofmann, p. 633 : *dicit* = *dicitur*) et dans toutes les anciennes langues romanes (a. esp. *diz*[*que*], roum. *zice*, etc., cf. aussi Lerch, *Neophilologus*, VII, 1 et Rohlfs, *Archiv*, CLXXXIII, 164) — usage qui reflète une civilisation relativement primitive dans laquelle la parole est une puissance anonyme inéluctable, comparable à la pluie ou au tonnerre. Cette même civilisation est reflétée par des emplois de « entendre » comme synonyme d'« obéir », « cela dit » et « j'écoute » étant associés et indiquant l'action de la parole-force et la réaction de l'individu, victime ou objet de cette force : le latin *oboedio* (= « j'écoute », *ob-audio*), le grec ἀκούω τινός, all. *gehorchen*, *hörig*, etc., et le russe *slušaju* « à vos ordres !, oui (j'obéis) », litt. « j'écoute ». C'est probablement dans ce climat primitif — qui est aussi celui du travail exécuté par les esclaves, par conséquent tourment, torture (all. *Arbeit*, slave *rabota*, fr. *travail*, hongr. *munka*, néo-grec δουλεύω) — que nous devons placer nos impératifs, où l'action exécutée en fait est présentée sous forme de l'ordre qui aurait été nécessaire dans la situation : la phrase... *et creuse bonhomme et marche bonhomme et crève bonhomme !* doit être pensée comme régime dépendant d'une expression comme « un ordre est venu » ou « on a dit [2] ».

---

1. Il est entendu que cet ordre ne doit pas réellement avoir été prononcé : tout se passait *comme si* cet ordre avait été prononcé. En d'autres termes, *s'est dit* est « métaphorique » comme les impératifs.

2. C'est dans des phrases avec *c'est* (ou d'autres verbes similaires) + impératif que le sentiment doit s'être développé que l'impératif est grammatica-

En français, on peut trouver *c'est*, cette expression de la fatalité absolue imminente (cf. *c'est la fin !*), employé exactement au sens de l'all. *es heisst* (ou *es gilt*) : si, à côté de la phrase *on se*

---

lement égal à un infinitif : *c'est bûche !* est équivalent à *c'est bûcher...* (port. *é dalhe que dalhe* = *é darlhe* ; dans le type russe dont je parlerai plus bas, *eto značit... smotri za vsjem* « cela signifie : fais attention » = « cela signifie faire attention »). Ainsi s'expliquent des tournures avec impératif au lieu de l'infinitif en all. :

Und wenn ich jemand sage, er soll mit mir trinken, Herr, *so meine ich nicht nippen*, wie die Frauen, sondern *trink aus, schenk ein* (G. Freitag, Wunderlich)

[on remarquera le parallélisme des impératifs avec l'infinitif précédent : les impératifs jouent le rôle d'infinitifs plus dynamiques] ; en néo-grec τὸ πρᾶμα δὲν εἶναι παῖξε γέλασε = « die Sache ist nicht zum Spielen und Lachen ».

(Il est curieux de constater, par contre, que malgré la présence en anglais du type *it's touch and go* [= it is : touch and go !], aucun impératif descriptif parallèle ne se soit développé dans cette langue.)

Une fois l'impératif devenu égal à l'infinitif, il n'y avait plus d'obstacle en néo-grec pour le substantiviser par l'article neutre comme on fait pour les infinitifs : τὸ 'λαβε μὲ τὸ γράψε γράψε « er bekam es durch vieles Schreiben », qui est un μὲ τὸ γράφειν « à force d'écrire » + γράψε γράψε ! « écris ! écris ! » De même la tournure catalane *les dones son de mira i no'm tocs* s'explique par un **les dones son de mirar i no tocar* + *mira i no'm tocs !* (discours prêté à la femme) ; ainsi l'impératif peut s'accommoder de la préposition, qui à l'origine n'est à sa place que devant un infinitif, ou, autrement dit, l'impératif devient une sorte d'infinitif « plus vif ». Et finalement, l'impératif peut devenir un substantif quelconque avec la nuance de la vivacité plus intense : port. *desappareceu num vai-não-vai* « en un clin d'œil », it. *al tocca e non tocca* « au contact immédiat », esp. « basta *de retólicas*, basta *de mete y saca* de palabrejas y sermoncillos, y *pincha* por aquí y *pellizca* por allá » (Galdós, *Doña Perfecta*) : on voit que le subst. *retólicas* est sur le même plan que les impératifs *mete y saca... pincha... pellizca* (le *de* après *mete y saca* témoigne aussi pour l'équivalence avec l'infinitif, cf. *haremos el dáca y toma de llave* (Ciro Bayo, *Lazarillo español*) : ces deux impératifs substantivisés sont devenus équivalents à « une masse [*de*] ») ; esp. *ir en dimes y diretes* = « ir en charlas », port. *gastar tudo em comes è bebes* (= *comeres e beberes*) ; dans la phrase turque : « à ce temps-là, à cause de *kač göč*, un homme ne pourrait avoir des rendez-vous avec aucune femme à l'exception d'une proche parente » (*kač ! göč !* sont des impératifs : « fuis ! va-t'en ! » censés évoquer les temps où la femme turque voilée devait se cacher devant les hommes), la postposition *kadar* « à cause de » est construite avec les deux impératifs *kač ! göč* « fuis ! va-t-en ! » : ainsi *kač ! göč !* sont devenus une sorte de substantif signifiant

mettait ça dans le ventre, et puis bûche et bûche encore! que nous avons tirée du roman canadien *Maria Chapdelaine*, nous trouvons dans la même œuvre *et du matin à la nuit, c'était bûche, bûche, bûche...* (Damourette-Pichon), nous pouvons être sûrs que la dernière tournure est la primitive, cf. le fr. patois *il était si gai que c'était toujours chante, toujours siffle, toujours saute avec lui* (cité par Behaghel), le port. *é sempre dalhe que dalhe* avec *é = c'est...* (à côté de *dalhe que dalhe!* « donne-lui-en [des coups] à cœur-que-veux-tu »), le catalan *L'un dia tot era « Veniu, veniu! »...* l'altre *tot era « Correù, cuytèu »* (Casellas; à côté de la phrase avec impératif se trouvant dans le même roman : [L'homme proteste qu'il est trop vieux pour sa besogne] *Ara rega l'hort y cava la feixa, ara ajuda missa e toca las campanes, ara... ara...* « maintenant [c'est] : arrose le jardin et bêche les plates-bandes, maintenant : sers à l'autel et sonne les cloches », etc.) : le « *c'est* de la fatalité » n'indique pas étymologiquement un ordre donné de vive voix, mais nous pouvons en supposer un, précisément à cause de l'identité des situations dans *es heisst aufsitzen!* et *c'est bûche, bûche, bûche!* (et dans le port. *é*

« les temps du régime du voile ». M. Canard, dans son article « La forme arabe *'fa 'āli* » (*Annales de l'Institut oriental d'Alger*, I, 10), a donné, à la suite de mon article sur les cas turcs, des exemples parallèles d'impératifs arabes devenus infinitifs et construits avec préposition : *ḍarabahu ḍarbata 'bnati 'q'udī wa qumī* « il la frappe comme une fille de [à qui l'on commande :] assieds-toi et lève-toi », c'est-à-dire « comme une esclave » : « les impératifs *uq'udī* et *qumī* ont la valeur de simples noms d'action, mais ils gardent vivante la représentation de l'action. » Comme la même construction se trouve beaucoup plus souvent dans les langues pyrénéennes que dans les autres langues romanes, on pourrait songer, en accord avec le postulat d'Américo Castro de l'arabisme comme phénomène foncier dans le sémantisme des langues de la péninsule, à une influence arabe dans le type *basta de mete y saca*.

On comprend que les langues créoles, qui visent à la simplification de la flexion, ont employé nos impératifs comme « formes-passe-partout » (le terme est de Schuchardt) : dans la langue des Chamorros (Iles Mariannes) les verbes espagnols apparaissent sous les formes uniques *canta mide consiente* (et notons la phrase caractéristique « ils fêtaient leur victoire par *baila* et *canta* », Wulff, *Festschr. V. Thomsen*, p. 49) ; les Chinois de Kiachta et Maimatchin ont adopté les verbes russes, les Coptes les verbes grecs à l'impératif. L'impératif port.-esp. *dal(h)e* a remplacé l'infinitif *dar* en esp. tagale, à Curaçao, en indo-portugais (Schuchardt).

dalhe que dalhe). Si *es heisst* exprime d'abord ordre, puis fatalité, le fr. *c'est* à l'inverse exprime fatalité, puis ordre, et l'ensemble des deux tournures nous aide à reconstruire la situation de base [1]. Nous supposons donc que dans la phrase *et puis bûche et bûche encore!* et dans ses congénères c'est le *ton* inhérent à l'impératif [2] qui est appelé à remplacer un **dicit* « cela dit » (*un ordre est venu, on a dit*) mentionné dans l'autre texte *expressis verbis*. Vondrák (p. 182) est le seul à amorcer une explication satisfaisante dans son traitement de l'impératif descriptif slave (Miklosich avait naïvement avoué ne pas le comprendre) : il explique le russe « et maintenant prends-le par les dents » (« und nun hiess es : pack ihn mit den Zähnen ») par l'idée que « l'impératif est généralement suivi de l'exécution de l'action ordonnée ». Seulement Vondrák ne mentionne pas le climat particulier, primitif, dans lequel une telle succession automatique est de règle, le climat dans lequel *gesagt-getan!* est la loi [3] et dans lequel l'expérience sceptique exprimée par

---

1. Ce ton peut être renforcé par des bribes de phrases destinées à répercuter le commandement oral. Dans le passage portugais d'Eça de Queiroz ;

> e agora, quando eu pensava poder ir refazer-me para a praia,
> *não senhor*, vai p'r'a Ricoça, dispensa teus banhos

c'est le *não senhor*, négation plus énergique que le simple *não*, qui indique l'ordre soi-disant catégorique qui a provoqué la volte-face brusque du protagoniste (cf. aussi *p'r'a* faisant « parlé » vis-à-vis du *para* plus « écrit »).

2. Pour un Russe, l'impératif s'associe facilement avec tout ce qui est procédure officielle : ainsi dans les *Karamazof*, Dmitrii demande au tribunal d'éviter le procédé usuel de poser d'abord des questions tout à fait inoffensives pour endormir l'attention du délinquant et ensuite, soudain, de demander à brûle-pourpoint : « Qui as-tu tué ? » La procédure officielle est rendue par des impératifs : « *commence* [*načinaj*] par quelque chose de banal... soudain *étonne*-le [*nakryvaj jevo*] par la question qui le terrasse... » (la traduction allemande affaiblit ces impératifs par un « *da heisst es denn* [zuerst musst du etwas ganz Unwichtiges fragen] »).

3. Il serait, p. ex., impossible de trouver dans les langues occidentales de longs morceaux avec des impératifs signifiant les différents devoirs de l'individu parlant comme dans le passage russe de *Oblomof* (IV, 9) où le valet Zachar énumère ses travaux réguliers : 7 impératifs ; ou dans le long passage roumain de Creangă que cite Iordan, p. 159 où un caractère populaire se représente avec sentimentalité et dans le détail le sort de partir de la terre aimée : 11 impératifs.

le proverbe espagnol *del dicho al hecho hay muche trecho* n'est pas encore la règle. (La Parole créatrice du Dieu juif et chrétien n'est pas trop éloignée de cette conception primitive : la phrase *fiat lux et facta est lux*, cette « parole » sublime de Moïse admirée par Longin, nous dépeint la nécessité avec laquelle la parole est suivie par sa réalisation.) Or, il ne faut pas s'imaginer que la mentalité prélogique soit éteinte en nous autres modernes : je suppose que le soldat ou l'ouvrier moderne [1], pris dans l'engrenage d'une machinerie énorme et compliquée qui dépasse l'individu, pense, de même que l'aborigène primitif, en termes de paroles-forces se réalisant par le fait même d'être prononcées. Dans l'armée allemande et autrichienne le fatalisme du soldat ne comprenant pas les ordres donnés, mais les exécutant aveuglément, se reflétait dans la phrase (qu'accompagnait invariablement un haussement d'épaules) : *Befehl ist Befehl* (E. M. Remarque : « Wir befolgten... jeden Befehl ; denn Befehl ist Befehl, *er muss ausgeführt werden* ») ; chez Gogol (dans la nouvelle *Ljedochod*) un ouvrier réagit ainsi sur un ordre : « on a dit : va !, *par conséquent* il faut aller [2] ». Quelquefois,

1. Il y a un « impératif qui appelle au travail » similaire dans la chanson américaine *Ol' Man River*, strophes 3 et 5 :

You and me, we sweat and strain,
Body all achin' and racked with pain :
Tote that barge, lift that bale,
Git a little drunk, and you land in jail...

Don't look up and don't look down,
You don't dass make the white boss frown ;
Bend your knees and *bow your head,*
And *pull* that rope until you're dead.

Le chanteur nègre Paul Robeson, en chantant cette chanson, change la voix au vers « Tote that barge » (naturellement pas au vers suivant, où *git a little drunk* représente la protase d'une période hypothétique).

Il me faut remarquer ici que les impératifs anglais du type *tote that barge* restent des ordres, n'impliquent pas, comme en roman et en russe, l'accomplissement de l'ordre. De même, dans les phrases avec « c'est » exprimé, l'anglais ne développe pas la nuance de l'ordre accompli : la phrase « with her, it's alway *don't-touch-that* » reste un ordre et ne signifie pas « on ne touchait pas cela ». Ici, comme pour le développement de l'impératif gérondial, l'anglais n'est pas « primitif » du tout.

2. Cf. Tourguénief, *Fumée*, ch. V : « En tout et partout, il nous [à nous

comme par un éclair illuminant tout un paysage jusque-là plongé dans les ténèbres, un écrivain de génie ravive le primitivisme congénital de l'homme qui sommeille en nous tous : voici Dostoïevski qui dans un de ses personnages enfantins, Kolja, nous présente la volonté puérile du pouvoir s'exerçant sur son chien Perezvon : Kolja dit (*Karamazov*, X, IV) : « Perezvon restera ici dans le vestibule et mourra [= fera le mort] : « *ici*, Perezvon, *couche* [les deux mots soulignés sont en français dans l'original] » — vous voyez, il est mort » [= il fait le mort]. Voilà donc un petit garçon se réjouissant de la force inhérente à son *fiat* semi-divin. Kolja ne serait-il pas naturellement enclin à penser que son ordre *est identique* avec l'accomplissement de cet ordre ? Je suppose que, si dans toutes les langues modernes, l'impératif est en régression (à tel point que dans nos langues civilisées [1], ce n'est qu'en parlant aux animaux qu'on l'emploie au sens propre et sans tempéraments comme « je vous prie », « s'il te plaît », « veux-tu ? »), la raison en est non pas seulement le sentiment démocratique croissant que tout homme est créé libre et affranchi de tout ordre émanant d'un de ses prochains, mais aussi que la croyance primitive dans l'efficacité magique de la parole prononcée est à peu près éteinte (au moins dans la partie consciente de notre être, — quitte à monter à la surface quand notre « inconscient collectif » se réveille). Si, par conséquent, l'impératif descriptif, par lequel l'ordre susceptible d'être donné dans une certaine situation vient à exprimer aussi le fait que cet ordre a été exécuté [2], remonte

autres Russes] faut un maître... tel est, paraît-il, notre nature... On voit un homme... qui ordonne, qui ordonne, c'est l'essentiel : on s'est dit : il doit avoir raison et il faut l'écouter. *Kto palku vzjal, tot i kapral* (= celui qui a pris le bâton, est le caporal) ».

1. Déjà chez les orateurs attiques les impératifs cédaient à toute une « gamme de politesses envers le public » (verbes comme « je vous prie », etc.). Quand Protagoras blâme Homère pour son début Μῆνιν ἄειδε, θεά (Brugmann, *Griech. Gr.*, § 572), nous sommes en présence d'une civilisation qui ne croit plus à la force évocatrice de la parole humaine, seulement à son efficacité sociale.

2. C'est ainsi, on se le rappelle, qu'en arabe *nazāli* « descends ! », l'impératif crié (comme nous disent les textes), est devenu un nom signifiant « combat singulier ». L'impératif est si *impérieux* qu'il peut signifier l'action qu'il est censé déclencher.

aux couches historiquement primitives de notre civilisation (qui peuvent subsister au-dessous de notre être civilisé moderne), l'aspect de « vivacité » que prennent pour nous ces impératifs remplaçant l'indicatif narratif (les grammairiens russes p. ex., relèvent l'impression de « rapidité, activité et vivacité », cf. Miklosich) [1], est tout secondaire : il y a eu « Motivwandel », changement de « motif », comme tant de fois dans l'histoire de la civilisation humaine [2] : le phénomène ou le moule extérieur est resté le même, mais son explication par le sentiment populaire, son contenu moral a changé au cours du développement historique. A l'origine, l'impératif indiquait la réalisation automatique, quasi magique d'un ordre [3] ; l'humanité moderne, qui ne croit plus à cet automatisme, sent dans l'ordre tout simplement une nuance de style (dynamisme) qui manque à la constatation du fait par l'indicatif.

---

1. Il faut remarquer que les cas « d'activité » (c'est-à-dire d'activité continue et régulière, sans insistance sur la rapidité de l'action) sont aussi assez fréquents : cf. l'énumération d'activités différentes, mais nécessaires, dans les passages tirés de l'*Oblomof* de Goncharof. Dans ces cas — comme dans le *c'est toujours saute...* français, — ce n'est que le principe « parole égale à action » qui puisse donner l'explication véritable.

2. P. ex. le salut militaire des armées modernes a son origine dans le geste oriental qui consiste à abriter les yeux de l'éclat de lumière censé émaner de la personnalité surhumaine du souverain. Aucune allusion au surhumain ne subsiste aujourd'hui comme raison d'être du geste : le « motif » moderne est tout simplement la différence du salut militaire et du salut des civils.

3. Pour un linguiste occidental, des impératifs descriptifs comme *sluči-s'*, *pokaži-s'* = « arrive ! », « montre-toi » [sc. « événements » !], où des ordres sont donnés, non seulement à des êtres humains (qui par essence sont des êtres doués de « volition »), mais à la réalité extérieure des événements, sont très étonnants. Boyer-Spéranski, p. 291, ont, au moins pour des emplois de l'impératif descriptif comme *da i djorni* (*ugoraždi*) *menja* « et voilà que la mauvaise idée me vint », suggéré que le sujet à suppléer est « certain personnage que les Russes invoquent volontiers, bien qu'ils le redoutent fort » : le Mauvais Esprit ou le Malin. (Nous retrouvons ici les *Dii averrunci* ou θεοὶ ἀποτρόπαιοι qu'on invoque par antiphrase, v. note 1, p. 47). Une explication parallèle s'impose pour *slučis'* : le sujet originaire (remplacé par *komandirovka* dans notre exemple) doit être *slučaj* « le Hasard » (comme pour *kažis'* un *ukaz* au sens paléoslave de « ἀπόδειξις », « remontrance, admonition »). Si

Je dois faire remarquer ici que les impératifs remontant aux ordres impersonnels ne sont pas limités au récit : ils peuvent aussi bien figurer dans une constatation faite au présent : *c'est toujours saute ! avec lui*, port. *é sempre dalhe que dalhe*, auxquels j'ajouterai encore un exemple turc (Deny, § 610, addenda) : « je n'aime pas les bavards, eux, comme les moulins : mouds, mouds ! « (*oyüt ! oyüt !* impératifs = « ils parlent tout le temps ») et un russe : « ce qu'il veut, en quoi que cela consiste, il faut le choisir et mettre devant lui (*vyn' da poleži*, litt. « choisis et mets ! », impératifs), sans cela il devient fou » (Ljeskov, *Očarovannyï strannik*, chap. 15), deux exemples qui montrent que les verbes « on dit, c'est », ainsi que l'adverbe « toujours », ne doivent pas nécessairement être exprimés. Dans ces cas l'impératif, ou l'ordre impersonnel, se chargent de l'idée de régularité ou de coutume. C'est à cause de ces exemples au présent que j'ai choisi pour ma section B l'étiquette « impératif descriptif », qui inclut aussi les « impératifs historiques », tandis que celle que j'avais choisie dans mon premier travail ne rendrait pas compte des cas au présent (et l'on comprend que les impératifs indiquant activité coutumière peuvent aussi figurer dans le récit et être introduits, oui ou non, par un « c'était [toujours] »).

L'emploi métaphorique de l'impératif à des fins descriptives remontant ainsi à un atavisme psychologique, on justifiera facilement les archaïsmes linguistiques qui se trouvent dans ce tour de phrase « stylisé à l'archaïque » : d'abord l'impératif lui-même à l'état nu (sans tempéraments[1], aussi l'impératif employé en général sans les enjolivures de la civilité d'âges

---

nous reconstruisons un **slučis'*, *Slučaj !* originaire : « Chance, échois ! » (ce serait en grec : *Τύχη, τύγχανε !, cf. la tournure russe *propadi ty propadom* « perds-toi de ta perte ! » > « que le diable t'emporte »), nous sommes tout près de ces conjurations magiques arabes qu'ont analysées Fleischer et M. Canard : *ḥuddīdi*, *ḥadādi* « détourne-le, ô action de détourner ! », *aqlibī Qalābi* « transforme, ô transformation ! » etc. Nous voyons ainsi la « superstition » presque aussi active en russe qu'en arabe.

1. Et cette nudité syntaxique se retrouve aussi dans certaines formules que nous avons trouvées dans les exemples d'impératif historique :

all. *rührnichtan* (le pronom *mich* manque);
fr. *sauve qui peut* (le *que* d'introduction et le réfléchi manquent);

postérieurs comme le « vous », le *Sua Eccellenza* > *lei*, le *vuestra merced* > *usted*) : dans nos tours la 2e personne du singulier sera préférée dans des langues dont le pronom allocutoire général est la 2e personne du pluriel : c'est comme si l'individu parlant s'adressait à un être plus primitif, avec lequel il est familier comme avec les membres les plus proches de sa famille :... *et fouette cocher !... e ridi pure, amore mio !* dans nos textes sont censés être dits par des personnes qui dans la vie courante ne tutoieraient jamais un cocher ou une jeune femme qui n'est qu'une connaissance. La 2e personne du singulier seule possède cet accent direct qu'affecte la parole-force primitive (parce qu'elle seule reflète en indo-européen le thème du verbe nu, se rapprochant par là de la forme nominale nue du vocatif [1] ; parce qu'elle est plus courte aussi, puisqu'elle représente

it. *dagli*, port. *da-lhe*, esp. *dale* (le régime « des coups » où un pronom neutre « le » manque).

La nudité syntaxique de l'impératif caractérise aussi les noms de jeux d'enfants, par conséquent se rattachant à une tradition atavistique : ainsi M. E. Ochs dans *Zeitschr. f. Mundarten* a récemment expliqué le *decke blôz* de Walther von der Vogelweide, mécompris par Osthoff, comme faisant allusion à un jeu d'enfants bien attesté, dans lequel on s'écriait *decke blôz !* au sens de « decke *das* Blosse, *die* Blösse » ; le manque de l'article est un archaïsme patent.

1. M. Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, I, p. 132 sqq., pense même pouvoir reconnaître en indo-européen une tendance à exprimer par le thème nu du verbe et l'impératif et l'infinitif : le thème **ag* ou **deiks-* n'est en lui-même ni nominal ni verbal, il devient nominal ou verbal selon les désinences qu'il reçoit. Si on lui donne des désinences nominales, il deviendra l'infinitif, des désinences verbales, l'impératif. De là, la valeur impérative et infinitive de gr. δεῖξαι = **deiks* + particule *-ai*. De même *amā calē audī*, les thèmes nus, figureront comme impératifs, et comme infinitifs dans *amā-bam*, *amā-bo* « j'étais, je serai à aimer », etc. M. Benveniste s'appuie sur mon article dans *BSL* sur « des emplois analogues de l'impératif-infinitif en turc et en arabe » et sur l'étude de M. Canard. Malheureusement, ces parallèles ne me semblent pas tout à fait justes : j'avais plutôt offert des exemples turcs du passage de l'impératif à l'infinitif (v. note 2, p. 22 ; je n'en avais pas offert d'arabes) et le sujet principal de M. Canard dans son étude sur la forme arabe *fa 'ali* est le passage de l'infinitif à l'impératif (il mentionne, il est vrai, cf. ici ma note 2, p. 22, aussi le passage inverse). Qu'il y ait « interpénétration réciproque entre les deux concepts d'impératif et d'infinitif », comme dit M. Canard, il n'y a pas à en

la racine du verbe; Meillet a pu la caractériser comme « commandement ferme » [1], apparenté en indo-européen plutôt avec l'indicatif qu'avec le subjonctif et l'optatif, qui ont des thèmes propres).

---

douter (cf. particulièrement le « lavare et lava » = « lavatio » néopersan, mentionné à la note 3). Mais de là à inférer que la même forme proto-indo-européenne, c'est-à-dire la forme la plus primitive que nous puissions reconstruire, était employée pour l'impératif et l'infinitif en même temps, me semble un peu téméraire. Mes expériences de romanisant me disent que l'infinitif est une forme beaucoup plus abstraite que l'impératif : la première ne se trouve pas dans certaines langues balkaniques et en Italie du Sud, alors que la seconde est partout vivante. Qu'une racine indo-eur. comme **ag-* soit ambivalente (soit nominale, soit verbale), je n'en doute guère : mais est-ce que *amabo amabam* nés à l'intérieur du latin, au lieu de refléter l'ambivalence des thèmes indo-eur., ne contiendraient pas plutôt l'impératif latin *ama* (« je devins, deviendrai un *aime », « un qui doit aimer ») ? Ainsi nous aurions les étapes suivantes :

I. indo-eur. **ag* (soit nominal, soit verbal : *agmen, agere*).
II. *age* (impératif dérivé du thème **ag* avec le même *-e* que le vocatif).
III. latin *agebam* (comme *amabam*) composés avec l'impératif avant que le type *agere* ne se soit présenté.
IV. *agere* forme nominale devenue un infinitif (qui, d'une façon secondaire, peut aussi recevoir la fonction d'un impératif).

1. C'est pourquoi l'impératif du singulier est particulièrement de mise dans le langage de groupes fermement organisés au point de vue disciplinaire. Dans *Modern Language Quarterly*, II, 531 sqq., je publiais naguère un article sur « l'impératif des marins », dans lequel je mettais en relief le fait que dans la marine des peuples méditerranéens les ordres sont le plus souvent donnés à la 2e du singulier, tandis que les armées continentales affectionnent le pluriel (de là des phrases « marines » comme *vire vire !*, *tire ! mole !* dans Rabelais et même *couche-toi de travers, les enfants ! ; combien es-tu là-haut ? as-tu entendu, les tribordais ?* dans Loti ; par contre dans l'armée continentale *présentez armes*, *marquez le pas* ; all. marin *halt ab ! hal up ! brass de Raa* vis-à-vis *de rührt euch ! habt Acht ! präsentiert das Gewehr !*) : j'expliquais alors l'impératif du singulier des marins par la nécessité, plus grande sur un bateau, de s'adresser à des individus dont chacun est spécialisé dans une certaine activité, alors que dans les armées continentales les commandants ont affaire à des groupes (particulièrement dans l'infanterie). Mais j'ai appris depuis qu'en russe les commandements dans l'armée se donnent aussi au singulier : *slušaj !* « attention », *prikladivai-sja* « présentez armes ! », *sljedaj* « pied à terre ! », *stupaj* « marche ! », *trogaj* = all. *rührt euch ! na plečo* = angl. *shoulder arms !* » ; dans la nouvelle *Ljedochod* de Gorki un vieux *mužik* donne des ordres à une équipe d'ouvriers, surpris par les glaçons

que charrie la rivière, de la même façon que les commandants de navires chez Loti : impératif de la 2e pers. du singulier + vocatif au pluriel. *Ševelis' požívej, kuricyny dieti!* « remue-toi plus vite, enfants de poules mouillées ! » *Nje zjevaj ! ljesie* « ne bâille pas, démoniaques ! », *symaj šapki, molis' bogorodice!* « ôte les bérets, prie la Vierge ! », *pošol, djetki* « va [litt. sois allé], les enfants ! » ; dans une scène où figurent des étudiants (Andréïef, *Les jours de notre vie*) *Pjeï za Moskovu rebjata*, litt. « bois à Moscou, les enfants ! ». A un groupe on peut ainsi adresser alternativement un impératif de 2e pers. pluriel et de 2e pers. singulier, ce dernier insistant davantage sur la « personnalité du groupe » que sur ses membres individuels : *Gljaditje ne nogi mje. Nje napiraj v spinu, djerži' drug ko drugu* « regardez (pluriel) mes jambes ! ne te tourne pas en arrière, tiens-toi l'un près de l'autre ! » (Gogol) ; de même dans Dostoïevski, *Sjelo stjepaničkovo : tjepjer' stupajtje, druzja moi. I vperjod ko mnje... prjamo ko mnje i idi, vo vsjakoje vrjemja* « maintenant allez-vous-en (pluriel), mes amis ; et dans l'avenir viens avec moi, toujours vers moi, chaque fois que c'est nécessaire ! ».

J'ai encore trouvé un passage espagnol dans un *romance* du cycle carolingien : « *Vuelta, vuelta, los franceses*/con corazon a la lid », qui témoigne pour un impératif du singulier comme commandement militaire. Naturellement, on pourrait rappeler des cas français populaires comme *tu viens, la belle?* ; *on vient, les gars ?* (avec exclamation, *Ausruf*, au lieu d'allocution, *Anruf*), mais l'accouplement de pluriels avec le singulier du verbe n'y trouverait pas d'explication. Quelle n'a pas été ma surprise quand, en feuilletant le beau livre d'Eduard Norden, *Aus altrömischen Priesterbüchern* (Lund, 1939), je retrouvai (p. 196 suiv.) le même mélange de la 2e pers. sing. et pluriel de l'imp. (et de la 1re pers. du pluriel) dans les chœurs anciens grecs : φέρε νυν ἡμεῖς... ξυγχωρησωμεν.., ἄγε πηδᾶτε.., ταχὺν πόδα κυκλοσοβεῖτε ...στρόβει, παράβαινε... ῥίπτε σκέλος (Aristophane, *Guêpes*), ἄναγε δίεγε πάρεγε·περιπέτεσθε (id., *Oiseaux*), et Norden de nous dire que dans le dernier exemple les quatre premiers impératifs du singulier proviennent du langage militaire, qui, nous le savons, doit être « ferme et direct ». Si le mélange est attesté en fr. moderne, en russe, en espagnol et, évidemment dans sa forme primitive, en ancien grec, il doit y avoir là quelque chose d'élémentairement humain. Et en effet Norden commente ses textes grecs en faisant appel à une mentalité plus fraîche que la nôtre, si rationalisée : « Was uns als unausgeglichen, als sprunghaft erscheint, ist in Wahrheit der Pulsschlag frischen Lebens, das mit der Fülle der Gestaltungsformen frei schaltete... Ob der Chor sich im Gefühl seiner Gemeinschaft als ein Ganzes singularisch anredet oder im Bewusstsein der Mehrzahl seiner Personen pluralisch, bedeutet keinen grundsätzlichen Unterschied ». En comparaison avec la technique « libre » des chœurs anciens grecs le mélange du singulier et du pluriel en fr. et en russe *dans la même phrase* (*couche-toi de travers, les enfants ; sumai šapki, djeti*) montre un état plus avancé ; dans ces langues l'impératif du

singulier aura été choisi parce que plus direct, plus primitif (comme une sorte d'interjection, cf. fr. *allez*, *ouste!*), et il se sera cristallisé dans des communautés attachées à une tradition orale plus forte (les marins de tous les pays ; les Russes).

Les grammairiens slavisants me semblent traiter ce phénomène trop cavalièrement : Miklosich enseigne que la 2e du sing. de l'imp. peut être employée avec toutes les personnes « parce qu'il est le plus fréquent » ; Vondrák croit que la 2e sing. de l'imp. est une « forme pétrifiée ». Évidemment, il y a ici, dans une certaine mesure, grammaticalisation ; mais je ne crois pas du tout, vu les exemples où les 2es du sing. et du pluriel voisinent, à une pétrification totale de la 2e sing., qui me semble plutôt représenter la « personnalité du groupe ». C'est aux slavisants d'approfondir cette question.

Je dois traiter ici de l'extension de la 2e pers. du sing. de l'impératif en russe. C'est un fait (malheureusement, ni Miklosich, ni Vondrák ne l'ont traité exhaustivement) que la 2e personne de l'impératif russe avec son dynamisme direct est employé, en dehors de nos constructions gérondiales et descriptives, dans beaucoup de cas où d'autres langues modernes préféreraient le verbe « devoir » ou le pronom « on ». Tout se passe comme si le Russe voyait le devoir ou la coutume sous la forme d'un ordre direct (*exempla odiosa!*, v. aussi note 2, p. 26) : je comparerai dans les exemples qui suivent avec l'original russe du roman *Oblomof* l'excellente traduction allemande de R. von Walter :

1/1 : [On dit à Oblomof que la tâche du romancier consiste exclusivement dans la description réaliste de personnages méchants. Oblomof rétorque « Non, ce n'est pas tout »] *izobrazi vora, padšuiu ženščinu, nadutovo glupca, da i čelovjeka nje zabud'* « choisis le voleur, la femme tombée, le fat, mais n'oublie pas l'homme », all. « *man* schildre den Dieb » (l'évocation brusque du romancier idéal par « tu » aurait choqué en all.).

1/8 : [un déménagement] *eto značit... smotri za vsem... i chodi, von, s etakimi rukami, kak u tebja* « auf alles *muss man* acht geben... und dann *soll man* mit den dreckigen Händen herumlaufen wie du » (à remarquer que le texte russe ne distingue pas le « tu » générique du « tu » particulier, comme le fait l'allemand).

111/2 : [Olga n'a pas d'imagination, elle désire :] *Sejčas i poježaj v palatu, v kvartiru* « da *soll ich* gleich in das Amtsgericht fahren, umziehen ».

111/3 : [les fiançailles commencent par des tracas] *A ty jezdi každyi djen', kak okajannyi s utra k nevjestje* « *Man* selber *soll* aber tagaus tagein wie ein Verrückter vom frühen Morgen an zu der Braut fahren ».

1/9 : [les menus faits de la vie troublent notre repos : ils engendrent peines et soucis] nje posudi na mjestje, torguj, illi piši, slovom povopačivajsja, šutka li ! « *man darf* nicht auf seinem Fleck ruhig sitzen, muss Geschäfte abschliessen und schreiben, muss sich mit einem Worte regen-und wäre das ein Spass ? »

11/8 : [la tante a fait des remarquees à Olga au sujet d'un de ses flirts] *A Olga kak sjebje chočet potom : govori ili nje govori s nim* « Olga konnte dann tun was sie wollte : sie *konnte* mit ihm reden, konnte ihn aber auch zurückweisen » (comme il y a alternative entre deux possibilités d'action, le traducteur a dû choisir le verbe « pouvoir »).

Si la traduction allemande de ces tours doit éviter l'impératif parce que l'impératif allemand n'a plus le dynamisme de l'impératif russe, on ne peut nier d'autre part, que ce dynamisme va en diminuant même dans cette dernière langue; témoin les exemples suivants, tous tirés d'*Oblomof*, où l'accord grammatical est rompu en ce que des pronoms de la 1re et 3e pers. accompagnent la 2e de l'impératif (comme si en effet cet impératif signifiait « je dois, il doit, on doit »).

1/7 [le valet Zachar entrevoit avec horreur une vie, différente de celle qu'il avait menée jusqu'ici, où il devrait prendre la responsabilité d'une maison entière] *On i služi barinu, i mjeti, i čist', on i na pobjeguškach !* « *Er sollte* [litt. « lui : sers ! »] dem Herrn aufwarten, fegen, reinmachen, dazu noch Botengänge machen ! »

1/8 [un déménagement signifie] *barin uidi ná celyi djen', da tak odjetyi s utra i chodi* « Es heisst : *der Herr muss* für den ganzen Tag fortgehen und angekleidet vom frühen Morgen an, hinausgehen und... » (le traducteur a sacrifié l'impératif dans « maître, sors ! » et a mis la phrase à la 3e pers.).

11/11 [le régisseur d'Oblomof écrit qu'il présentera tous les documents nécessaires à la municipalité ; Oblomof pense :] *Prišli ja jemu dovjerjennost', v palatu stupaj zasvidjetel'stvovat' — vona čevo zachotjel* « Eine Vollmacht *soll ich* ihm schicken und *soll* sie auf dem Amtsgericht beglaubigen lassen » — ja das will er » (nous sommes ici en présence d'un « discours indirect libre » : Oblomof transpose les paroles écrites par son régisseur « envoyez-moi une procuration notariée » en « moi je dois lui envoyer... », « moi que je lui envoie », ce qu'il exprime par le tour mixte : « moi, envoie-moi ! la procuration »).

C'est par l'impératif égal à « on doit » que je m'explique aussi la phrase dite par un homme du peuple dans *Fumée* de Tourguénief (ch. 28) : *blagodarnost' prjedstavljat' nje mogi*, que la traduction française rend par « il n'y a pas à remercier » : *mogi* impératif de « pouvoir » = « on ne peut pas » (ce qui pourrait aussi être rendu par l'indicatif générique *nje možeš* « tu ne peux pas »).

Qu'on compare aussi le passage de *Karamazof* où le patriarche Zosima parle « *des* prêtres » qui se plaignent que leur maigre salaire les empêche d'excercer leurs fonctions spirituelles (VI/II b) : il s'adresse à eux dans son esprit en employant la 2e pers. sing. de l'imp. jointe au pronom personnel de la 3e pers. : « (*sobjeri on*) qu'il [= « le prêtre » en général] rassemble une fois par semaine les enfants... (*v izbu primi*) qu'il les conduise dans la hutte... (*razbjeri on*) qu'il ouvre ce livre [la Bible] et commence à le leur lire... en se réjouissant du fait qu'il peût le leur lire (*čitajet*)... (*bros' on*), qu'il le [le grain de semence] jette dans l'âme de l'homme simple... ».

Dans tous ces exemples nous assistons à une dramatisation d'un devoir par l'impératif, un peu atténuée par le fait que celui-ci, devenu l'équivalent de « devoir », peut être employé avec des 1res et des 3es personnes : *on i služi barinu*, à l'origine très dramatique : « lui [reçoit l'ordre :] sers ton maître ! », devient « lui doit servir son maître » : « un déménagement signifie : maître, sors ! » devient « un déménagement signifie que le maître sorte » : *prišli ja*

D'autres traits de syntaxe figée, caractéristiques de notre impératif descriptif (et qui ont aussi pénétré dans le type

« moi [je reçois l'ordre :] envoie... » évolue vers « moi je dois envoyer ». Or nous avons rencontré le même phénomène du mélange des personnes dans nos constructions romanes, aussi bien dans les impératifs descriptifs :

esp. toda la noche... *el padre lee que lee* y *yo echa agua* (« le père : [3e pers.] lis ce que tu peux lire ! et moi : urine ! »

que dans les impératifs gérondiaux :

cat. *la-un dalla qne dalla*, l'altre no vol dallá « pendant que l'un fauche avec zèle, l'autre ne veut pas faucher » (« l'un : fauche ce que tu peux faucher ! »)

esp. y entre clamores mil..., *dale que le das los timbaleros*, mándase al nuevo príncipe « pendant que les timbaliers battent ».

Ainsi le russe ne semble pas excéder les cadres que nous trouvons en roman. Pourtant, on ne peut pas nier que le développement est cent fois plus fréquent en russe qu'en roman. Il doit donc y avoir des raisons particulières à la langue russe.

La raison grammaticale (en plus de la culturelle, mentionnée plus haut : la tendance à l'obéissance à des ordres) pourquoi une telle extension (solidaire avec un affaiblissement) de l'impératif était possible en russe, pourrait être le manque, dans cette langue, d'un subjonctif : en effet, nous pouvons traduire les impératifs en question « moi que je serve mon maître », « un déménagement signifie que le maître sorte », « moi que j'envoie ? » (et « qu'il vive », « qu'un transfert arrive »). Dans une situation pareille, faute de posséder un subjonctif vivant, le danois et l'anglais modernes emploient à sa place l'impératif : *hold han sin mund* « qu'il tienne sa bouche ! », litt. « tiens sa bouche », *gaa nogle of jer i haven* « que quelqu'un de vous descende dans le jardin ! », litt. « quelqu'un de vous, descends ! » *one of you get me a glass of water !*

D'autre part, il faut considérer le fait que l'impératif russe est au fond un optatif indo-européen dans lequel les 2e et 3e personnes avaient la même désinence (de là *daj Boze* « Dieu, donne ! » et *daj Bog* « que Dieu donne ! »), de sorte que le pas ultérieur d'étendre à la 1re pers. l'emploi de l'impératif n'était pas trop violent. Et l'origine de l'impératif dans l'optatif pourrait aussi expliquer sa fonction comme équivalant du subjonctif (*sobjeri on* serait alors un « qu'il rassemble »). Dans cette hypothèse l'anormalité de l'imp. avec 3e pers. deviendrait un fait normal, seulement l'extension à la 1re pers. serait irrégulière.

Quoi qu'il en soit, il est entendu qu'ainsi le russe a atteint une conjugaison grammaticalisée du présent historique ou hypothétique dans laquelle le verbe se dévêt de la notion de la personne (uniquement exprimée par le pronom) et aussi de celle du temps : la comparaison avec l'infinitif historique, forme *une*, s'accouplant avec tous les pronoms (fr. ...*lui de sauter*,

gérondial) sont, dans le type... *y baila que baila*, l'emploi du *que* et du second impératif. Pour ce qui est du *que* [1], il est archaïque en espagnol (la syntaxe vivante serait **baila lo que puedes*), comparable au *que* (au lieu de *ce que, ce qui*) des tournures françaises figées *coûte que coûte* et *advienne que pourra*. Cet

---

russe *...i carica chuchotat'*), s'impose. Dans les deux cas, le verbe, privé qu'il est de l'expression de la personne et de la réalisation de l'action dans le temps, nous présente un drame dans lequel n'intervient que le protagoniste et l'action abstraite. Ainsi s'explique le caractère « réfléchi », de commentaire ou de glose, qu'acquiert l'action dans les deux cas : il ne s'agit pas d'une réalisation de l'action pleine et naturelle ; un élément d'irréalité ou de réflexion se mêle à ces constructions. C'est cette nuance qui les distingue du type *on vzjal i ušol* « brusquement (sans hésitation, en prenant son parti), il sortit » (litt. « il prit et sortit », cf. angl. pop. *he took and left*), qui, tout en indiquant le caractère ingressif de l'action, est entièrement objectif et n'ajoute pas de commentaire de la part du narrateur.

La grammaticalisation de l'imp. russe dans nos constructions est un fait : elle apparaît aussi dans la ponctuation courante : en contraste avec leurs confrères occidentaux, les romanciers russes n'emploient pas le point d'exclamation dans ces constructions, ni des points de suspension avant la conjonction « et » qui introduit l'impératif. (Des cas montrant l'interponction originaire sont rares : p. ex. Andréief, *Les jours de la vie*, IV : [l'âme doit se préparer lentement, au moyen de la boisson, à la conversation] *a nje to čto-by razu : Na, duša, rjumku vodki i razgovaryvaj* « mais non que tout d'un coup [il soit dit] : Voilà, mon âme, un verre de rhum et converse ! », mais ici il s'agit d'une véritable prosopopée, d'une allocution, fictive il est vrai, à l'âme !)

1. Le *que* de *porfiar que porfiar* dans un passage célèbre de Cervantès, qui a été mécompris par MM. Lombard et Regula, est, comme j'ai expliqué dans *RFH*, un *que* relatif, mais la construction des deux infinitifs est toute différente de celle de l'impératif *baila que baila : porfiar que porfiar* est à l'origine une maxime insérée dans un récit (*porfiar* [es] [lo] *que porfiar* [*es*], comparable aux maximes anc. fr. *...toujours chien* [est] *que* [= ce que] *chien* [est] : *mal que mal* = *mal* [est ce] *que mal est*) : puisque le sens en est plutôt d'ordre sceptique (« s'entêter c'est ce que peut être, peut valoir l'entêtement », c'est-à-dire assez peu, le *que* ayant ici une valeur minimum), la proposition interpolée arrive à signifier « malgré toute la résistance (inefficace) ».

Un parallèle de ce « *que* minimum » (sceptique) est le russe *kak* « comme » dans une phrase du type (*Sonate à Kreutzer*, XXVIII) : *objed kak objed, skučnyi, pritvornyi* « le dîner [était] ce que [peut être] un dîner : ennuyeux, artificiel ».

archaïsme a été retouché dans les langues qui substituent au *que* un *qui* (fr. *fouette qui en fouette*) [1]. La fonction du *que* dans nos impératifs est celle du relatif neutre généralisant « (tout) ce que », comme on peut le reconnaître par les parallèles latins (*crevit quícquid crevit, tamquam favus*, Pétrone), allemands (*haste was kannste* = *haste was du hasten kannst*, v. plus haut) et russes (*chot' čto chočeš'*) : l'individu parlant veut représenter l'activité verbale sous toute son ampleur, ou liberté organique (dans *fouette qui en fouette*, où le *qui* a pris la place du *que* mécompris, l'ampleur a dû être accentuée par le *en*, cf. *en veux-tu, en voilà* [sc. *beaucoup* de coups]). En ne précisant pas « combien » on danse, se hâte, etc., on donne à entendre que l'activité a libre carrière : le « ce que » peut contenir soit un maximum soit un minimum d'activité (cf. d'une part l'esp. *baila que baila*, de l'autre le roumain *merge ce merge* « il va un certain temps », angl. *catch as catch can* « attraper tant bien que mal ») [2].

1. On notera que seul le moule extérieur est maintenu dans cette tournure, tandis que la syntaxe et le contenu sémantique ont changé : dans *fouette qui en fouette*, se substituant à **fouette que fouette*, le premier *fouette* n'est plus un impératif, mais est devenu un subjonctif, et *qui* est un pronom générique s'adressant à une collectivité (deux traits qui se retrouvent dans *sauve qui peut*), et le second *fouette* est clairement un indicatif. Dans le cat. *dassa qui dassa* la transformation n'a pas pu être achevée au même point : le premier *dassa* reste un impératif (« donne ici ! ») et le second *dassa* ne peut pas devenir un indicatif (car un *da assá* > *dassa* « il donne ici » n'existe pas dans la langue) ; le *qui* réussit donc seulement à donner une couleur générique à la phrase, la transformation reste inachevée. Si *fouette qui en fouette* ressemble à ces soldats allemands déguisés en moines qui furent parachutés en territoire ennemi pendant la dernière guerre, *dassa qui dassa* est comparable à un soldat-moine dont le froc cacherait mal une baïonnette...

Un « Motivwandel » plus radical a eu lieu dans le type *gueule, gueules-tu*. Le caractère bimembre du tour impératival **gueule que gueule* a été conservé, mais une tout autre forme de l'impératif a été substituée : celle de la menace employée pour faire peur aux petits enfants (le schéma étant celui de « tais-toi ! veux-tu bien te taire ? »). Le type *consolé consoleras-tu* mentionné plus haut est abrégé de **[consoler :] console !, consoleras-tu ?* « consoler de la façon : console... ».

2. Le *que* archaïque (= « lo que ») indique quelquefois, une nuance de commodité, de *Gemütlichkeit*. Ainsi dans les débats de contes de fées espagnols : *Érase que se era un rey...* « il était ce qu'il était... », « il était con

En ce qui concerne le second impératif dans le type... *y baila que baila* (qui se trouve à côté du futur ...*que bailarás*), il semblerait devoir être d'une nature différente du premier impératif : on n'attendrait pas un second « ordre », puisque l'incidente avec *que* précise la modalité de l'activité ordonnée — et en effet le type *baila que bailarás* insiste sur la potentialité de l'action : « danse ce que *tu peux* danser » (cf. all. *lauf was du laufen kannst*) [1]. Or notre comparaison des impératifs romans montre bien que le type *baila que baila* est plus répandu et plus ancien que *baila que bailarás* (et *cerca que cerca* se trouve, on se le rappelle, dès le *Boècis*). Comment expliquer ce second *baila* que Regula avouait encore ne pas pouvoir comprendre ? J'ai, dans RFH, suggéré que l'impératif dans une incidente est un autre archaïsme de notre construction : il a été attesté pour l'anc. fr. (*te pri... que tu me consoille*), pour le m. h. all. (*weistu, son, was du tuo*), pour le grec (οἶσθα ὃ δρᾶσον) et particulièrement pour les langues slaves, où il est encore en pleine vigueur : p. ex. slovène *ves kako naredi* « weisst du wie du es machen sollst » (litt. « sais-tu comment : fais-le ?) ; petit russe *čoho daj, to daj*

---

fortablement ». Dans Estébanez Calderón, *Escenas andaluzas* nous trouvons le passage :

Tenebrario formaba una sola y misma persona con él, ó por mejor decir, *érase que se era* su espíritu familiar, ó la propria emanación suya,

« il était ce qu'il était » > « il était bel et bien » (même nuance « *gemütlich* » en français). On pourrait être tenté d'expliquer ce *que* par la conjonction au sens de « car » : « il y avait une fois — car [c'est un fait qu'] il y avait — un roi », « il était — car il était [vraiment] — son esprit familier », mais je crois ma première hypothèse préférable. En tout cas, dans une phrase andaloue comme celle de Rodríguez Marín (*Chilindrainas*) : « cuando *clabó que clabó* en el aro del seazo las tiseras en forma e cruz... » la nuance de l'expression soulignée doit être « quand il a eu cloué, quand il eut bel et bien cloué... » (en it. on dirait *bell'e chiavato*). D'après la traduction littérale de Tallgren, *Neuph. Mitt.*, XIX, 81, il semble y avoir une construction parallèle en finnois : « et ce bonhomme *alla qu'alla-aussi* (*meni kun menikin*) précisément par ce chemin d'en bas », ce qui équivaut d'après Tallgren à « et c'est précisément ce chemin d'en bas que prit, *après tout*, notre bonhomme » (l'explication « après tout » doit signifier une nuance de commodité, de temps pris par le bonhomme pour réfléchir).

1. On notera aussi le datif réfléchi éthique *te* dans le type *baila que te baila*, qui doit indiquer une certaine liberté ou ampleur accordée à l'action et qui est comme un équivalent du futur *bailarás* ou de l'all. *kannst*.

« ce que tu donnes, donne ! » (litt. « ce que-donne! donne! »), russe *kuda ni podi* « où que tu ailles » (litt. « où que... va ! ») [1], *otkuda ní voznus'* « n'importe d'où qu'il soit venu » (« tombant du ciel », Boyer-Spéranski, p. 290) ou la phrase russe citée plus haut *jest' čerta kotorovo njet perechodi* « il y a des limites qu'il ne faut pas dépasser » (litt. « que tu ne dépasses pas ! »), exemple exactement parallèle (aussi en ce qui concerne le « tu » général ou normatif) à la phrase italienne : *Fanno tanti giri e rigiri, che vàlle a pigliare, se puoi* (Giuliani, *Delizie del parlar toscano*) « que-vas-les attraper, si tu peux ! ». Les grammairiens (Miklosich, Wackernagel) pensent à un procédé de superposition de la proposition principale à l'impératif : *naredi* « fais-le ! » — (*ves kako*) *naredi* « (sais-tu comment) fais-le ? », qui serait comparable moins au fr. (*c'est pourquoi*) *soyez attentif*, où *c'est pourquoi* est une sorte de conjonction figée au sens de « par conséquent », qu'aux formations entendues par Damourette-Pichon en français parlé (§ 1447 : M^me^ E. J. : *Allons, dors* — M. P. : *C'est toi que dors*, avec une pausette après *que*).

Il est évident que la forme « directe et ferme » qu'était la 2. pers. du sing. de l'impératif ne pouvait à l'origine figurer que dans une principale; mais il est aussi clair que dans une langue moins épurée que les langues modernes occidentales au point de vue logique, aucune objection ne peut avoir existé contre les deux tons dans une même période produits par l'introduction d'un impératif, qui a son ton fort à lui : *te prí que me consoille, c'est toi que dors*. Ce n'est qu'une sorte de rationalisme (de dissimulation accentuelle) postérieur qui a dû établir

1. Naturellement, dans une langue à qui le subjonctif manque, l'impératif devait en prendre les fonctions. Mais le subjonctif qui figure dans les traductions occidentales de cette phrase russe (« où que tu ailles », « wherever you may go », « wohin immer du auch gehen mögest ») ou dans celles du tchèque *stoj, co stoj* (« vaille que vaille ! », « es gelte was es wolle ! »), est, lui aussi, une importation anacoluthique dans l'incidente d'un désidératif qui ne devrait avoir sa place que dans une principale : « que tu ailles [où tu veux] » + « où que tu vas » = « où que tu ailles » : « que [cela] vaille [tout ce que tu veux] » + « vaille que [cela] vaut » = « vaille que vaille ». Cf. aussi qui *vive ?*, all. *was gelt's ?* (litt. « was gelte es ? », subjonctif) avec des subjonctifs s'arrogeant un « ton » particulier à côté du ton que porte l'interrogatif.

le principe qu'une période ne doit avoir qu'un seul ton principal, autrement dit que l'incidente ne peut accaparer un ton à elle, comme en comporte l'impératif [1]. Naturellement, on doit invoquer pour l'impératif dans l'incidente (*baila que baila, čoho daj to daj*) la tendance vers le parallélisme ou « la persévérance syntaxique » (qui se manifeste aussi dans la seconde forme verbale de l'it. *tira tu che tira io*), qui permettait de présenter l'action continuée ou intense comme essentiellement la même. Mais cette persévérance syntaxique n'était possible qu'à une époque où la « loi du ton unique dans la période » n'était pas encore générale. La forme *baila que bailarás* est un des essais de rationalisation possibles de *baila que baila*, devenu incompréhensible; un autre, c'est le type sud-américain *ha estado prègunta y pregunta*; un troisième, l'all. [*was*] *haste was kannste* (v. plus haut). La mécompréhension du type « impératif + *que* + impératif » se montre aussi dans le fait que d'autres catégories de mots peuvent se glisser dans ce moule : des interjections, il est vrai, très proches de l'impératif : esp. *y la niña erre que erre tras él* (Blasco Ibáñez, *Sangre y arena*), où *erre* sera probablement = *arre !*, l'interjection bien connue du *arriero* (du muletier); des substantifs : *rumbo que rumbo !* dans une chanson populaire, expression traduite par Rodríguez Marín « arrogancia y más arrogancia » [2].

Quant aux verbes choisis dans ces formules, nous pouvons aisément, à part ceux qui sont inspirés par la situation même (du type *e lì, andiamo, metti su da capo la veste e via, corri qua come un matto*), découvrir une tendance au cliché, aux expressions toutes faites, adaptées à des situations typiques, à ce que M. Regula appelle « Zitatähnliche Auschnitte » : dans toutes

1. Pour éviter deux accents dans une même phrase, la plupart des langues ont éliminé le tour si naturel appelé « mehrzieliger Fragesatz » par Schuchardt, la proposition interrogative à deux pronoms interrogatifs, du type anglais *who is who?*, russe *kto čei?* correspondant à *who is who?* et *kak komu?* litt. « comment à qui ? » (= « ce qui plaît à l'un peut ne pas plaire à l'autre »). Le russe peut aussi exprimer une question directe dans une incidente : Dostoïevski, *L'Idiot*, I/II : « Que voulez-vous en conclure ? Ceci, que : n'agissez-vous pas trop sans pensée ? » (*čto vy nje ljechko mysljenno-li vosputajetje sliškom*).

2. Je ne mentionnerai ici que pour mémoire le livre de Osthoff, *Das*

les langues traitées on emploiera des « donne-lui [des coups] », des « va (te faire f...) », des « adieu » plus ou moins stéréotypés ; des allusions à des commandements militaires ou nautiques (même si le milieu n'est pas militaire ou nautique), à des jeux d'enfants (sauvinette, etc.), à des métiers primitifs (p. ex. au métier de forgeron dans l'it. *dagli, picchia e rimena*). Je suppose que *...et fouette cocher !* s'est maintenu encore à une époque dans laquelle le moyen de transport général est devenu le chemin de fer. Le climat moral de nos locutions est celui de la simplicité et naïveté (« Treuherzigkeit » de Grimm) du bon vieux temps : le « toi » et les autres archaïsmes ne cadreraient pas avec les modes de locomotion modernes.

Par le fait même d'employer ces vieux moules syntaxiques ou sémantiques, l'individu parlant accepte une convention de stylisation simpliste, cachet d'un temps révolu. Il y a une sorte d'art populaire fruste dans nos impératifs.

Verbum in der Nominalkomposition (Iéna, 1878), qui, comparé avec *Mots composés* de Darmesteter, signifie un pas en arrière : selon Osthoff, les « Imperativnamen » (germaniques, slaves, romans) sont tous dus à une « fausse analogie », à une mécompréhension, par les sujets parlants, de composés nominaux originaires. Son raisonnement est basé sur la conviction *a priori* que le phénomène de l'emploi de formes verbales comme noms doit être secondaire (« etwas durchaus unursprüngliches », p. 237) et que, en ce qui concerne les peuples romans du moyen âge qui formèrent ces noms, une création « ex nihilo » pareille témoignerait d'une primitivité extraordinaire (« einer nur ihnen eigentümlichen geistesfrische, einer sonst unerhörten lebendigkeit und unmittelbarkeit der sprachlichen auffassung »), qu'on ne saurait imaginer chez des peuples qui n'étaient plus des « enfants de la nature » (« originelle naturkinder », p. 238). Ne voyons-nous pas ici l'infidèle témoigner, à son insu, par les termes mêmes qu'il choisit, pour la vraie foi ? C'est précisément cette « Geistesfrische », cette « Lebendigkeit und Unmittelbarkeit » (le « Pulsschlag frischen Lebens », dont parle Norden) que nous tâchons de retracer dans nos formations. Devant le phénomène « vivant », le néo-grammairien de 1872 s'effraie. La possibilité que le primitif en nous puisse être créateur à une époque historique avancée, le terrifie. Il préfère la théorie de la « fausse analogie », c'est-à-dire de l'erreur intellectuelle, à celle de la continuité de procédés mentaux congénitaux. Nos grands-pères en linguistique préféraient s'imaginer le monde régi par l'intellect (l'« erreur » est encore un acte de l'intelligence), nous sommes revenus de cette illusion béate.

*
* *

Il me reste à parler des formations par impératif qui ont conduit à un type de composition interroman (ainsi que germanique [*Drinkwater*, *Shakespeare*; *Griepenkerl* = greif den Kerl!, *Hassenpflug* = hass den Pflug] et slave : russe *Ubi-sobak* « Tue-chien », *Djerži-morda*, nom donné par Gogol à un agent de police, litt. « tiens, gueule ! », *Dogonjaj* « prends-le ! » et *Pripjekaj* « cuis-le ! », *Rugaj* « abuse[-le] ! », *Karaj* « punis [-le] ! », noms de chiens ; de là des formations appellatives comme *njegodiaj* « bon à rien », *ljentaj* « fainéant », *sbjuntjaj* « cracheur », *zlodjej*, *lichodjej* « malfaiteur », *vsjeznajka* « croyant tout savoir »), à savoir au type français *porte-faix* (*porte-feuille*) *Chanteraine* (*Boileau*). A-t-on affaire dans ces formations caractéristiques romanes, c'est-à-dire d'origine populaire, aux mêmes transferts métaphoriques de l'impératif que ceux que je viens de discuter dans les tours syntaxiques? Darmesteter semble l'affirmer. N'a-t-il pas été le premier à mentionner des tours syntaxiques comme *fouette cocher!* pour démontrer sa théorie (correcte à n'en pas douter!) sur *porte-* dans *porte-faix* égal à une 2e pers. de l'impér. lat. *porta?* Pour Darmesteter, ce qui relie les phrases à impératif au type morphologique *porte-faix*, c'est le caractère populaire des deux : selon lui, le composé « laisse encore visible le dialogue » plein de la vivacité originaire qu'affectionne le peuple. Mais, nous demanderons-nous, serait-ce l'impératif gérondial ou l'impératif descriptif, ou les deux ensemble, qui seraient à la base des composés? Darmesteter, n'ayant pas fait la distinction qui me semble essentielle pour les tours syntaxiques, ne pouvait pas se prononcer là-dessus. Mais, à la p. 202, il exprime l'opinion que les substantifs *casse-cou*, *vaurien*, *fainéant* proviennent de phrases impératives-hypothétiques, que nous classerions comme gérondiales : « *Va*, *ne fais rien!* dit-on à un paresseux, c'est-à-dire *ne fais rien* (= *si tu ne fais rien*), *tu verras les conséquences de ta paresse* » (il y aurait donc dans *fainéant* = *fai néant!* une ellipse de la proposition principale? Explication impossible s'il en fut!). Quant à la grosse majorité des cas comme *porte-faix*, *porte-feuille*, *Chanteraine*, *Boileau*, où une activité constante de la personne

ou de l'objet est exprimée par l'impératif, ils ne trouvent pas de place dans nos constructions (*portefaix* contiendrait-il un impératif hypothétique ?). On pourrait rattacher des noms de lieux dits comme *Pendelupum*, *Batipalma* [1] ou *Écoute-s'il-pleut* à l'emploi du « tu » que nous avons trouvé dans... *et rattrape-les !*, ce sont des lieux où on dit à un « tu » représentant un public : « Pends le loup ! », « bats les paumes ! » (pour réveiller l'écho), etc. Mais n'est-il pas caractéristique que seul notre type d'impératif descriptif n° 4, c'est-à-dire celui où l'impératif a vraiment la fonction d'un impératif (*rattrape-les !* s'adressant au lecteur) — non pas nos types 1-3 où l'impératif, métaphorique, est devenu égal à une phrase assertive (*et fouette, cocher !* = « la voiture partit ») — puisse être comparé aux composés du type *porte-faix*, *Boileau ?* C'est dire que Darmesteter, en expliquant (d'une façon non recevable) *fainéant* par un tour que nous appellerions gérondial a au fond fait appel à l'étape *antérieure* à l'emploi gérondial, à la phrase gnomique (« si tu ne fais rien, tu en verras les conséquences »). Il faut donc rebrousser chemin et s'adresser à l'impératif pur et simple, avant tout changement de rôle conditionné par des contextes syntaxiques. Aussi bien, les composés en question ne sont-ils en général pas nés à base de tours syntaxiques : au contraire, les tours syntaxiques à impératif sont inventés en vue du nom que le locuteur voulait créer : car nos formations sont à l'origine des *noms* donnés à des personnes et à des objets, des noms propres (ou quasi-noms propres) pour la création desquels l'imagination populaire a dû être mise à contribution. Suchier (*Gr. Gr.*

---

1. > fr. *Bapaume*, aussi esp. (aragonais a. 1092) *Batepalmas*. M. Rohlfs, *Arch. f. neu. Spr.*, XCVII, p. 39, nous donne comme noms très anciens de notre type de noms de personnes italiens *Zecca-denario* (a. 830), *Caca-furfure* (a. 939), *Cazza-palomba* (a. 954), *Pungi-nebula* (a. 1014); M. Heinimann, *l. c.*, cite (a. 912) *Petrus vozega berbeze* (Venise).

Il est entendu que je ne puis nullement accepter l'interprétation proposée par M. Bertoldi (*Bull. Soc. Lingu.*, XXXII, 152) de noms de lieux comme esp. *Cantalapedra* et fr. *Chantepierre* (*Chanteroc*) par un **canta* (*ganda*) « pierre » préhistorique + *petra* roman (le composé serait tautologique comme le nom de lieu *Linguaglossa*). Une allusion à l'écho dans **canta, petra !* « chante, ô pierre ! » n'est pas plus difficile à admettre que dans *Batti-palma*.

I², 831) a bien reconnu le caractère de sobriquets ou surnoms que montrent les plus anciens exemples[1], qui sont tous des noms propres (noms de lieux dits et de personnes) : a. 804 *terra de Cantalupis*, 805 *Tenegaudia*, 845 *Supla in pluvio*, x^e siècle *Batipalma*, *Wilhelmus Sector Ferri* (reflétant *Taillefer*), *Tornavent*, *Bevisangue*, xi^e siècle : *Fac malum*, et l'exemple antérieur au *Tenegaudia* italien de 805, signalé ulterieurement par A. Thomas, *Rom.*, XXVIII, 204 : *vinceluna* (*de lunae defectione quod dicunt vinceluna*), de l'année 743, doit aussi être un sobriquet ironique appliqué à un phénomène « unique » au monde (cf. le dialectal *le Bourguignon*, *le Lombard* pour « le soleil »). Il y a peu à retoucher à l'explication de Suchier :

> Offenbar sind solche Benennungen darauf zurückzuführen, dass man spottend und höhnend jemandem machrief : *Esveille chien ! Ferme us ! Escorche vilain ! Mort pain ! Trenca sacs !* und in Italien *Caca tossico*. So erklärt sich auch das älteste deutsche Beispiel *lecke spiz !* Lecke Spiess ! als spottende Benennung eines Kochs. Eine verächtliche Färbung haftete diesen Namen gewöhnlich, aber nicht notwendig an (vgl. *Taillefer*), und so konnte man mit derartigen Bildungen Gattungen von Personen (*portefaix*) und Instrumente (*couvrechief* Kopftuch, *couvrefeu* Herddeckel) benennen. Doch sind Benennungen der letzteren Art wohl erst im 12. Jahrhundert aufgekommen.

Peut-être pourrait-on ajouter quelques remarques sur la psychologie de la raillerie et de la taquinerie, aptes à éclaircir la question pourquoi ce qui est l'habitude d'un individu est présenté sous forme d'ordre [2] (à un homme hautain qui aime à

---

1. M. P. Lebel, *Les noms de personnes* (1946), p. 69, a tort de dater nos formations du iv^e siècle ; le *labamanos* (= lava manus) qu'il cite au sens de « récipient pour se laver les mains » est sans doute tiré de la glose (*C. Gl. L.*, II, 563, 34) *labamanos nibson cevas* (= νίψον χείρας), mais ce glossaire recueille des phrases de tous les jours (cf. l. 38 *imple cemmiso* = *imple* γέμισον = « remplis ! [sc. le verre] »). Rien n'indique ici la présence de noms composés.

2. C'est cette question qui a induit Behaghel à renoncer entièrement à l'explication des « Imperativnamen » par l'impératif (*Neuphil. Mitt.*, XXV, 133) : s'appuyant sur des cas comme *Junker von Habenichts und Binnichts* (Hauff) et l'autrichien *ein Trauminit* (= « ich trau mich nicht »), il explique les noms propres du type *Griepenkerl*, *Hassenpflug* (dont nous parlerons plus

« écorcher le vilain » on dit : *Écorche (le) vilain!* ; à un homme qui ne « fait rien » on dit : *fai néant!*). Je crois que celui qui

tard) exclusivement par des 1res personnes. C'est qu'il ne peut s'imaginer comment l'*ordre* d'exécuter une action peut servir comme expression de l'*habitude* de faire telle et telle chose. Behaghel ne s'est appuyé que sur des matériaux allemands, S'il avait connu des noms romans médiévaux comme *Facmalum* (〉 fr. *fainéant*), *Caca-tossico*, son opinion sur les composés allemands aurait changé. Et d'ailleurs, à l'intérieur de l'allemand même, les noms du type *Rührmichnichtan* militent en sa défaveur. Mais, naturellement, dans les cas particuliers, il sera très souvent difficile de décider entre la 1re pers. de l'indicatif et la 2e de l'impératif : *Hassenpflug* peut aussi bien être « je hais... » que « hais la charrue ! ».

Comme leurs collègues allemands et se servant du même argument (« inviti di vivére indegnamente » à la base de *accattabrighe*, *tagliaborse*), certains savants italiens ont voulu révoquer en doute l'explication des noms du type *torcicollo*, *portabandiera* par l'impératif : ainsi F. Tollemache, *Le parole composte nella lingua italiana* (Rome, 1945) et son maître Cl. Merlo dans *Annali della Scuola Normale di Pisa*, 2e série, XVI, p. 83, qui admettent des indicatifs. M.R.A. Hall dans *Lingua nostra*, IX, 22 est revenu à la charge en rééditant la théorie (combattue par Darmesteter) du « radical pur » censément contenu dans la forme verbale (en s'appuyant sur des formes comme *facimale*, formes évidemment secondaires, se trouvant à côté de *falegname*) — nous pensions, en linguistique romane, avoir dépassé l'abstractisme des indo-européanisants ! M. Migliorini dans *Lingua nostra*, VII, 61, et IV, 23, a, il me semble, liquidé ces revenants en faisant remarquer que des formes comme *balteloro* et *Mettefoco*, avec *-e-*, sont des formes dialectales de l'ancien toscan et qu'il faut partir de sens de l'impératif primitifs, non modernes : et M. Migliorini de citer mon ancien article de *Aufsätze* (seulement, je trouve une hésitation chez mon éminent ami : dans le premier article il suggère l'explication par ce que j'appelle l'impératif descriptif, dans le second celle par l'impératif gérondial — je dirais au contraire que la grosse majorité des noms composés ne peut s'expliquer ni par l'un ni par l'autre, mais qu'il faut partir directement de l'impératif dans un autre emploi archaïque). Naturellement, l'indicatif est aussi peu exclu de nos formations italiennes que des allemandes, et M. Merlo a raison d'expliquer ainsi *tuttesalle* = « le sa tutte », *Bentivoglio*, *pofareddio*. (Un sobriquet comme *Vadenotte*, hapax se trouvant chez un juriste du XVe siècle, ne peut pas contenir un indicatif, puisque lat. *vadit* 〉 it. *va*, mais sera un semi-latinisme d'après *vade-retro* « Satan » ; de même, *facimale* ne peut contenir l'indicatif, puisque *facit* 〉 *fa*, mais sera influencé par *facitore* (*di versi*, etc.), lui-même péjoratif.)

[Récemment, M. S. Heinimann, *Archiv f. neu. Spr.*, CLXXXVI, 136, a aussi réfuté M. Tollemache et est revenu à la thèse de l'impératif. Seulement,

se moque d'une autre personne affirme sa liberté personnelle de la considérer comme un phénomène qu'il peut traiter à sa guise, qu'il peut soit transformer, soit laisser comme il est — pourvu que l'être « raillé » devienne une « créature » à la merci du railleur. C'est que donner un surnom est une infraction à la dignité de la personne affublée de ce surnom : en en changeant le vrai nom on a pénétré dans son être. Tout homme a le droit d'être respecté dans son être — et le nom fait partie de l'être. Il y a de la violence faite à l'être d'une personne dans le fait que des aspects peut-être transitoires ou accidentels de sa personnalité, peut-être une scène ou situation particulière, un mot qu'on a dit de lui (ou qu'il a dit) une fois, servent comme étiquette permanente d'une personnalité entière dans toute sa complexité : la personne qu'on a appelée *Ferme-us* ne peut sûrement pas retrouver sa totalité dans un acte, ou même une habitude, d'aussi piètre importance que de laisser les portes ouvertes. Par la liberté qu'on prend de changer le nom et l'être de quelqu'un, l'attitude « créatrice » fait son entrée, et avec elle l'impératif, le mode du suzerain qui donne des ordres. Que le railleur transforme sa « créature » [1] ou la laisse intacte, c'est toujours lui qui lui prescrira ce qu'elle doit faire et qui jouira de la puissance, verbale et effective, acquise sur elle [2]. Le désir de

---

expliquer it. *saliscendi* par une phrase *sali ! scendi !, la posta s'apre* me semble impossible. De même, cf. M. L. Wagner, *Vox romanica*, IX, 291, sur les composés à impératif du sarde qui, de par leur forme phonétique, demandent des impératifs.]

1. On comprend que dans le monde de la Genèse créé par le *fiat* divin l'homme, image de Dieu, soit appelé à « nommer » les choses, c'est-à-dire à « créer » arbitrairement des noms. Encore dans notre civilisation moderne, l'imposition de nom est souvent aussi arbitraire que la nomenclature adamique — qu'il s'agisse du nom d'un nouveau continent (p. ex. l'Amérique) ou d'un appareil photographique (p. ex. du *kodak*).

2. Cette liberté se manifeste aussi dans le fait, relevé par M. Michaëlsson dans son travail sur les noms de personnes dans le *Livre de la Taille*, qu'un même personnage portait, au XIIIe siècle comme aujourd'hui dans la province française, plusieurs surnoms (ainsi le tavernier de Maupassant Antoine Mâcheblé est appelé soit Toine, soit Toine-ma-Fine, soit Brûlot). — Naturellement, je n'oublie pas la nécessité qui présidait aux créations de surnoms aux temps où le prénom seul existait (pas encore le nom de famille) : celle

transformation, d'une transformation en vérité impossible pour l'être raillé, est visible dans cet ancien *vinceluna*, litt. «[maintenant] vainc, lune!» (dit ironiquement à la lune en train de s'éclipser), peut-être dans *Tenegaudia*, si le lieu dit était en réalité triste, sûrement dans cette figuration de l'ἀξύνατον qu'est *Tornavent* (dont le type survit dans les *Hurtebise* et *Bridoyson* rabelaisiens, dans le nom de l'oiseau *engoulevent*, etc.). Une variante de la transformation est celle qui consiste à outrer la nature donnée (ou profession) de l'individu dont on se moque, de sorte que, même si cette nature (ou profession) reste inaltérée en principe, par le fait de l'exagération même, on ne peut plus la reconnaître: le cuisinier qu'on apelle *lecke spiz* « lèche la broche ! » est censé exécuter une action compatible avec sa profession, mais sûrement pas du tout l'activité normale et « professionnelle » par excellence ; probablement même *Taillefer* nous donne une caricature du preux guerrier (si l'admiration n'en est pas exclue, il n'y manque pas non plus la pointe de l'ironie). Dans le cas où le railleur laissera inaltérée la nature de sa victime, il devra accentuer davantage le fait que lui, le railleur, lui fait cette grâce : et alors les impératifs seront précisément ces ordres d'exécuter des actions que l'individu a déjà, de par lui-même, sans intervention du dehors, l'habitude d'exécuter : on dira avec une nuance de condescendance ironique à l'homme qui aime à « écorcher le vilain » : « Écorche-vilain ! », à l'homme qui « ne fait rien » : « Fai-néant ! » Un ton ironique, d'identification hypocrite avec les mauvaises habitudes ou vices de l'individu duquel on se moque [1], accompagnera ces impératifs :

---

de distinguer, dans une même communauté, tous les Jean et toutes les Marie. Mais la malice humaine fait feu de tout bois : elle a profité de l'occasion de *dénommer* pour *déformer*.

1. On connaît des sadismes de la pensée comme cette phrase d'une mère, dans *Le cadavre vivant* de Tolstoï (1/12): « Ainsi chasse la mère de la maison et laisses-y rester son mari débauché ! » C'est en effet ce que la mère voit arriver, et elle feint, par ironie, de se soumettre à ce régime d'un monde à l'envers, tout en lui résistant par la manière insidieuse dont elle formule le sens-non-sens d'une telle façon d'agir.

On peut se demander si, dans une couche plus primitive, la même façon de parler ne servirait pas comme conjuration d'un sort adverse par antiphrase : on dit « fais le mal » ou « que le mal se fasse » précisément pour

« [Tu as raison :] écorche-vilain !, fai-néant ! » De même, dans les cas de lieux dits tels que *Pendelupum* [1], *Cantalupis*,

qu'il ne se fasse pas. Ainsi Canard, *loc. cit.*, p. 45, atteste l'expression arabe *ṣammī, Ṣamāmi !* signifiant littéralement : « sois sourde, ô calamité » ou « redouble, calamité » (le verbe dont nous trouvons ici l'impératif signifie « être sourd » et « charger sur l'ennemi », cf. fr. *frapper comme un sourd*) : « il n'est pas douteux que c'est une antiphrase dépréciative et qu'on dit au malheur : « sois sourd, redouble ! » pour qu'au contraire il s'arrête. Cf. aussi des imprécations ironiques comme « sois effrayée, ô Hyène, et vois par où tu pourras fuir », « s'applique à la fuite d'un lâche ou à la situation de quelqu'un qui cherche vainement à échapper à un danger » (p. 29). Ainsi, nos noms péjoratifs à base d'impératif ironique (type *fac malum, zlodjej, fai-néant*) pourraient en dernier lieu être dus à des locutions apotropéiques, motivées par la superstition qu'en nommant le malheur ou la mauvaise action on les empêche de se développer, et ce ne serait que par un « Motivwandel » ultérieur qu'on aurait employé le même moule pour donner libre cours à la veine satirique (« sadiste »).

1. Les lieux dits en France n'ont pas de noms d'origine gauloise, comme en comporte la nomenclature officielle des régions, des villes, des fleuves et montagnes : c'est dans ce vide que l'imagination populaire a pu, et dû, exercer son influence. Darmesteter a relevé avec justesse au sujet de *Pendelupum*, l'expression singulière des chartes anciennes (a. 1080) « locus *ubi dicitur* Pendelupum » (à côté de l'expression plus régulière « locus *qui vocatur* Pendelupum ») : « Cette tournure *ubi dicitur* est caractéristique ; c'est une analyse très claire et très précise de la construction avec l'impératif qui nous donne la clef de la formation de tous les noms de lieux analogues : *Chanteraine, Chante-pie*, etc. » Je crois que Darmesteter a voulu dire que la formule *locus ubi dicitur Pendelupum* s'explique par le lieu où l'on dit [s'exclame] : « Pends le loup ». Depuis Darmesteter, plusieurs latinisants sont revenus à cette construction : Löfstedt, *Vermischte Studien z. lat. Sprachgeschichte* (1936), article n° 2, et Dag Norberg, *Beiträge zur spätlat. Syntax*, p. 47 : d'après eux on trouve non seulement en grec (ἔνδα ἡ Τριπυργία καλεῖται, Xénophon), mais en latin postérieur (Iordanes : *illic, ut fertur, Gothiscandza vocatur* ; charte de Charlemagne a. 781 *in loco ubi vocatur Crimastes* : charte longobarde de 739 *ubi vocavolom* (= vocabulum) *est Centu porche*), des expressions locales à la place du sujet de « est appelé ». J'ai indiqué dans *Vox Romanica*, IV, 130 la survivance de ces tours dans les vers du *Poema del Cid : O dizen Castelejón... mio Cid se echó en celada ; o dizen Budo de Rey, allá ivan passar*. M. Norberg explique cet *ubi* par l'équivalence de *vocatur* avec *vocabulum est*, qu'il atteste (v. ci-dessus). Mais quel est le motif psychologique derrière ce *vocabulum est* lui-même ? Je dirais que nous sommes ici en présence d'une impuissance de dire « tel lieu s'appelle NN » : ce que l'individu parlant exprime, est en effet : « le lieu *où*

Chanteraine l'attitude ironique est claire : « [C'est un beau pays] Pends-y le loup! Chante, loup!, Chante, grenouille! » (avec les sous-entendus : c'est la seule chose qu'on puisse faire ou qu'il y ait dans ce pays, c'est le seul « chant » qu'on y trouve, etc.). Même *Chante-merle* et *Chante-alouette* sont des « composés ironiques » selon Dauzat, *Les noms de lieu*, p. 28. L'impératif est donc l'expression stylistique de l'attitude de créativité capricieuse qu'assume l'innovateur qui forge des épithètes nouvelles de ce type, et les composés impérativaux nous livrent la réalité vue à travers le prisme d'un tempérament (d'un tempérament volontaire), c'est-à-dire : une réalité « romancée ».

L'attitude railleuse n'appartient pas au patrimoine le plus noble de l'homme : on devra donc s'attendre à ce que les composés à impératif appartiennent au style bas. Dans le monde aristocratique que reflète la *Chanson de Roland* on ne trouve, parmi des centaines de noms propres inventés par l'auteur, qu'un seul *Passecerf* (laudatif!) comme nom d'un cheval. Si un des plus anciens troubadours (XII^e siècle) est appelé *Cerca(l) mon* (ce qui a conduit son biographe à expliquer l'étymologie du nom : « cerquet tot lo mon lai on el poc anar »), on pourra voir dans cette allusion à la vie errante du poète-jongleur une indication de son extraction plutôt basse. Si Marcabrun dans son « vers du *Lavador* » promet l'enfer aux luxurieux : *e·l luxurios cornavi,/coitadisnar, bufatizo,/crupencami/remanran el folpidor,* il renforce par l'accumulation de ces épithètes de style bas l'effet de bassesse que doivent produire les vices qu'il flagelle.

Les épithètes au pluriel de Marcabrun nous montrent d'ailleurs un développement nouveau, le développement auquel M. Migliorini a consacré son livre si intéressant : *Dal nome proprio al nome comune*. Comme nous avons vu, à partir au moins du IX^e siècle, « les noms d'un moment », les sobriquets,

---

l'on dit (où c'est la coutume courante de dire) : NN. » En d'autres termes, les communautés parlantes n'arrivent pas à former le concept abstrait ou la catégorie du « nom de lieu ». *Locus ubi dicitur Pendelupum* reflète cette étape naïve de la civilisation ; avec *locus qui vocatur Pendelupum*, au contraire, le catalogue ou cadastre des lieux dits est un fait accompli. Darmesteter a bien senti le ton de la parlure vivante d'une époque fruste et primitive, si éloignée de la nôtre.

étaient devenus des noms réguliers, sérieux, portés par un individu toute sa vie. Si l'on continue à former de nouveaux sobriquets « d'un moment » d'après le même type « impératif + nom » qui est en usage pour les noms sérieux, une intention de mystification peut se glisser dans cette pratique : on peut forger des noms fictifs, des noms d'un moment, qui *ont l'air* de noms réguliers. C'est ce qui est arrivé à *cornavi*, *coitadisnar*, etc. : de noms propres sérieux qu'ils étaient (P. Meyer, *Rom.*, VI, 122 atteste *Cornavi*, comme tel depuis le XI^e^ siècle), ils sont devenus des noms communs à intention satirique : *cornavi* pluriel a comme singulier « *un* cornavi » (= un individu quelconque qui corne le vin, qui a hâte de boire), non plus *Cornavi*, nom propre. Que signifie cette évolution ? Nous sommes en présence ici du type *sainte nitouche* (*Jacques Déloges* « celui qui déloge », etc.) traité jadis par Tobler sous l'étiquette « Verblümte Rede », c'est-à-dire d'un nom propre fictif : en disant « voilà un *cornavi* » (comme en disant *une sainte nitouche*) on a simulé par plaisanterie, en proposant une sorte d'énigme à l'auditeur, l'existence d'un membre d'une famille réelle (car, en effet, il y avait à cette époque des individus qui s'appellaient *Cornavi*), et, en regardant de plus près, l'auditeur trouvera qu'un individu s'appelant ainsi sérieusement n'existe pas et que le nom propre n'a été fabriqué qu'*ad hoc*, que pour dépister l'auditeur (ce procédé de mystification est d'ailleurs aussi à la base des épithètes en *-ard* et *-aud*, à l'origine appartenant à des noms propres germaniques facétieux du type *Neithard* et *Witzbold*). La qualité de pseudo-noms propres originaires est ce qui donne leur sens et leur effet à ces formations et ce qui les a maintenues généralement dans leur forme archaïque (*Souffre-douleur* du XVII^e^ siècle, sans article comme les noms propres *Boivin*, *Cornavi*, etc.) : c'est la syntaxe archaïque qui permettait de voir en elles des noms propres. Darmesteter avait observé la stylisation qui rendait les épithètes à impératif plus abstraites (elles détachent le nom de la situation originaire) [1] et il pensait que le

1. Je dirais qu'au contraire l'utilisation du type impératival de noms d'agents a donné au roman des expressions populaires moins abstraites que ne le seraient p. ex. des dérivés en *-ator* (> fr. *eur*) : les formations du type *escorche-vilain*, *cure-fievre*, *taillefer* qui nous placent dans une situation vécue

fait de la composition elle-même amenait nécessairement la réduction de la phrase qui est à la base du nom (« Tranche les sacs ! » < *Trenca-saccos, Trenche-sacs*) au minimum de mots. Il

et concrète, sont moins abstraites que ne seraient des **écorcheurs de vilains*, des **cureurs de fièvre*, des **tailleurs de fer*. Si nous songeons au roumain dans lequel notre type est particulièrement répandu (*frige-linte* « fris-lentilles » ; « mauvais cuisinier », « grippe-sou », *Strîmba-lemne* « tord-bûches » > « nom d'un géant de conte de fées », *sfarîma-petre* « casse-pierres », *papă-lapte* « sucelait », « homme mou » (aussi *papă-lînă*), à ne pas mentionner *cacă-frică* « chie-(de)-peur » > « homme peureux ») et si nous nous représentons le fait que le roumain, d'après le brillant mémoire de M. Graur, *Nom d'agent et adjectif en roumain*, ne peut pas, selon une tendance de psychologie collective qui lui est propre, concevoir « de substantifs abstraits désignant des personnes », ne peut pas « reconnaître une personne réelle » dans un nom d'agent (ainsi les formations latines de substantifs en *-tor* devienennt en roumain immédiatement des adjectifs : *muncitor* « qui travaille », de même slave *glumĭcĭ* « le plaisantin » subst. devient adjectif en roum. : *om glumeț* « homme qui plaisante »), — nous pouvons aisément imaginer que la même idiosyncrasie contre des noms d'agents abstraits que connaît le roumain, doit aussi avoir sévi, bien qu'à un degré moindre (puisque les formations populaires en *-eur -atore -ador* se sont pourtant établies en fin de compte dans toutes les langues romanes occidentales : type *tailleur de pierres*), dans ces autres langues à l'époque de leur naissance (le roumain est, à beaucoup d'égards, pour ainsi dire un Musée de Primitivisme Roman). Le type *Escorche-vilain, frige-linte* se réclame évidemment de la couche de civilisation qui abhorrait l'« abstraction » relative inhérente au nom d'agent : c'est un type substantival, il est vrai, mais par son évocation de situations concrètes il échappait au tabou qui doit avoir frappé à cette époque reculée (qui peut être datée avant l'apparation de l'article défini) les noms d'agent en roman. Les deux types de formations *curator febrium* (*sector ferri*) et *cure-fievre* (*taille-fer*) s'opposent comme les deux civilisations : la latine est « abstractiste », la romane « concrétiste »*. L'existence copieuse du type substantival *frige-linte* en roumain, que M. Graur n'a pas mentionné, ne milite pas, il me semble, contre sa théorie générale sur l'incapacité du roumain de former des noms d'agent

*Dans une *comedia* de Tirso y Molina *Amar por señas*, un laquais dit à son maître : « Aquí llega/tú que eres el *consiliario*;/que yo en la dicha comedia/no soy más que el *metesillas*. » M. Garcia Blanco, commentant le passage dans *Boletin d. l. Ac. esp.*, XXIX, p. 423, relève « la obligada separación de amo y señor — dos medios, dos culturas ». Il n'est pas fortuit que les deux sphères culturelles soient aussi contrastées au point de vue linguistique : *metesillas* (« mets-les-chaises ! »), la formation populaire s'oppose au latinisme *consiliario*.

n'a pas assez considéré la tradition continue [1] qui nous mène de *Trenca-saccos* latin à *Trenche-sacs* français et par laquelle, mais seulement dans les noms propres ou congénères, l'introduction de l'article n'a pu avoir lieu (le nom propre étant toujours plus archaïque que le reste du vocabulaire et employant une syntaxe figée).

A une époque postérieure, les pseudo-noms propres sont donc devenus des noms communs à intention satirique, ce que nous voyons dans le passage de Marcabrun : c'est l'époque où, à force de répéter la mystification, la fine pointe de ces plaisanteries jouant avec des pseudo-noms s'est émoussée. Le *buffa-tizo* dans le passage de Marcabrun est déjà un appellatif (de caractère bas) ; P. Meyer écrit : « *Buffa-tizo* est celui qui souffle le feu ...*buffa-fuoc* est encore employé par Marcabrun comme terme injurieux dans [...une autre poésie] et *bufar lo foc el carbo*... est à ses yeux une occupation méprisable » et il traduit « souffle-feu ». C'est à dire qu'un tabou social a frappé toute une profession. A l'origine *buffa-tizo* doit avoir été un nom propre (sobriquet) d'un seul individu comme le parallèle anc. fr. *Gaite-tison* le prouve : dans *Foucon de Candie*, les « escuier et garçon », imbus d'esprit guerrier, se moquent d'un jeune homme qui préfère rester au foyer domestique en disant : *Voila Gaite-tison* (écrit avec raison avec majuscule par l'éditeur

---

substantivaux : ce type représente la seule possibilité d'un nom d'agent substantival donnée au roumain, en d'autres termes : l'exception confirme la règle.

Notons enfin que le type italien *batticuore*, *rompicapo*, qui répond p. ex. à des infinitifs allemands : *ein Herzklopfen*, *Kopfzerbrechen*, offre des abstraits sous une forme « désabstractisée » : je suppose que des expressions comme *battement de cœur*, it. *cordoglio* (< *cordolium*), fr. *courroux* (< **cor-rupt-ium*) sont toutes plus abstraites. Dans *batticuore*, *rompicapo* nous voyons très concrètement un cœur en train de battre, une tête en train de se rompre.

1. Peut-être Darmesteter, venu si longtemps avant Saussure, n'a pas pu séparer nettement le plan descriptif (synchronique) et le plan historique (diachronique) : à l'époque où, en syntaxe vivante, on dit *trenchier les sacs*, le substantif *Trenche-sacs* fait l'impression d'une syntaxe figée, d'une stylisation (en nom propre) ; à l'époque préromane, quand l'article n'était pas encore développé, cette différence entre **trencare saccos* et *Trenca-saccos* n'existait pas.

Schultz-Gora) ; c'est que leur mépris leur a fait forger un « nom du moment ». *Buffa-tizo*, plus évolué, est devenu une simple épithète péjorative appliquée aux membres d'une profession. Dans le *Chevalier au lion* de Chrétien nous trouvons de même *torche-pot* comme épithète donnée à mille « garçons » de la suite d'un géant outre-cuidant, qui *seront poeilleus et nu|tel con ribaut et torchepot* (les garçons de cuisine sont méprisés [1]). On notera

1. Tobler, *Verm. Beitr.*, II, 235 atteste plusieurs passages anciens français (prov. it.) dans lesquels un sobriquet est inventé *devant nos yeux*, avec la supposition railleuse que ce « nom du moment » sera le nom permanent : *Des or mais avras nun en la curt « Demorant »* (dit Rimel, parce que Horn a trop « demeuré ») ; *on le doit clamer par rayson « Fous i bee » ; tu es* [= *as*] *non per tout « Troble-feste »* (dit la fourmi à la mouche) ; *se vous en parliez mais jour, je le diroie « dant gabé «* (dit une dame à un moine qui lui a fait des avances ; le titre *dant* « Monsieur » ajoute à l'illusion d'un nom propre véritable) ; un troubadour propose plusieurs noms pour un seigneur vilipendé par lui, comme p. ex. *En* [= Seigneur] *Deshonratz*. Le sentiment qui préside à l'origine à la création de ces sobriquets, c'est que, en affublant un personnage d'un nom injurieux, on a fait atteinte à sa personnalité (et à une époque, comme le moyen âge, qui était convaincue de la proposition *nomina consequentia rerum*, l'atteinte au nom était une atteinte *réelle*). *Trouble-fête* (et aussi *Touche-à-tout*, nom d'un personnage de conte de fées) est devenu aujourd'hui un nom commun : c'est notre étape nº 2.

En russe, les appellatifs du type *njegodjaj, zlodjej* doivent aussi être, à l'origine, des sobriquets : le malfaiteur est un « (Monsieur) Fais-le-mal » (au contraire, le bienfaiteur est exprimé par une formation moins vulgaire : *blagodjetel'*). On peut reconnaître cette nature originaire dans un épisode de l'*Idiot* de Dostoïevski (1/9) où il caractérise le type du *gospodin vsjeznajka*, du « Monsieur-qui-croit-tout-savoir » (la forme épicène ou à suffixe féminin est façonnée d'après des noms propres comme *Kol'ka* « Colin ») : ma traduction allemande rend cette expression par « der alleswissende Herr », mais elle aurait dû dire : « der Herr Allwissend ». Il s'agit d'un pseudo-nom à la façon de l'esp. *Don Sabelotodo* et Dostoïevski aurait pu écrire : *gospodin Vsjeznajka*.

Les périphrases à base de pseudo-noms propres sont fréquents dans toutes les langues dans les dénominations euphémiques des animaux : fr. *Compère Renard*, calabr. *za Rosa* (= *zia R.* « tante R. »), russe *Lizavjeta Pjetrovna* (« Élisabeth » couvrant *lisa* « renard », Boyer-Spéranski, p. 29), cf. mes remarques, *Arch. rom.*, XXIII.

Sur le déguisement d'injures comme pseudo-noms propres (qui est aussi à la base de types allemands comme *Prahlhans, Grob-ian, Schlaubergèr*, du

le fait négatif que jamais des officiers de la cour, exerçant des fonctions « courtoises », ne sont appelés p. ex. **corne-vin*, **corne-eaue* (bien que nous possédions des dizaines de passages dans la littérature anc. française où la cérémonie de *corner l'eau*, *le vin* est mentionnée). Et cette nuance « péjorative-professionnelle » n'a pas encore disparu aujourd'hui — nous voyons un peu partout une nomenclature des professions inofficielles et péjoratives subsister à côté des dénominations officielles et inoffensives : fr. *grippe-sou* (à l'origine « celui qui touchait les rentes moyennant un sou par livre », a. 1680, Dauzat) ; esp. *matasanos* « médecin charlatan », fr. *croque-mort*, it. *beccamorti* « fossoyeur », fr. *croque-notes*, « (mauvais) musicien ». M. Dauzat, *Les noms de personnes*, p. 103, nous apprend que « quelques-uns de ces surnoms désignent des professions avec ou sans ironie, comme *Torchebœuf* (Seine ; ironie du citadin à l'égard du paysan [1]), *Tuvache* (Beauce : tue vache), *Taillefer*, etc. » : en d'autres termes, certains noms de familles modernes nous conservent l'étape « professionnelle-péjorative » d'anciennes formations de noms communs [2].

---

russe *prostofilja* « bêta » [d'après des noms comme « Théo-phile »], de l'anglais *simpleton*, *idleton* [d'après des noms de personnes avec *-ton* = *town* du type *Singleton*]), cf. mon travail sur les épicènes espagnols et portugais du type *maricas*, *cagazas* dans *Bibl. arch. rom.* 11/3-4 ; sur le type provençal *un La-Cuó* « un vaurien » *ZRPh*, XLIII, p. 651 ; sur les titres polis (*don*, *signore*) devant des injures, cf. *Bibl. arch. rom.* 11/2, 24 et *Aufsätze*, p. 11.

1. On comprend que les intellectuels de la Renaissance devaient saisir avec plaisir la possibilité de latiniser des noms se rattachant à des occupations « vulgaires » comme *Tournebœuf* (*Tournebu*) en *Turnèbe* (lat. *Turnebus*). — Au contraire, quand Le Tasse forge pour lui-même un pseudonyme humoristique, il choisit notre type impératival plus populaire : *Omero Fuggiguerra* (on notera l'effet contradictoire du composé vulgaire et du nom solennel d'Homère).

2. Quant aux formations adverbiales avec préposition (soit *à* soit *de*), que Darmesteter traite p. 234 sans trop se préoccuper de leur origine, la grosse majorité en semble remonter, non pas aux sobriquets mais directement aux exclamations poussées (ou censées être poussées) dans une situation qui stimule l'émotion du sujet parlant : les principaux milieux évoqués par ces tournures sont l'armée et les enfants qui jouent :

a) expressions militaires :

à dépêche-compagnon (avec usage archaïque de l'impératif sans réfléchi),

Le dernier nom mentionné nous donne la clé d'un développement mélioratif dans notre type de formation qui doit avoir eu lieu dès le XII^e siècle à la suite du relèvement des arts et métiers et de l'extension d'une civilisation urbaine et bourgeoise :

à brûle-pourpoint « à bout portant »,

à étripe-cheval (Beaumarchais, *Mariage de Figaro* V/XI, exemple qui m'a été fourni par M. E. Lerch; cf. *étripe-fauveau* chez Darmesteter),

(probablement aussi) *à l'emporte-pièce*, *d'arrache-pied*;

b) expressions tirées de jeux d'enfants :

(jouer) *à claquemur*, *à cloche-pied* (et les nombreux noms de jeux du type *à cache cache*, *à cochonnet va devant*).

Darmesteter croit que le genre de ces noms est féminin, à cause des cas comme *à la va-te-faire fiche*, *à la venvole*, *à la Chateaubriand*, *à la diable* (*à la* = *à la* [*manière*]). Je crois que la question du genre ne se pose que si l'article se trouve véritablement exprimé dans nos locutions (*à l'emporte-pièce*, *à la venvole*) ; dans les autres cas le genre est indécis : il ne doit pas être « réalisé ». L'allemand a dans ces cas soit le terme à genre indécis : *auf Teufel komm 'raus*, *auf geratewohl*, soit le neutre : *aufs geratewohl* (*auf ein gerat wohl*, *auf ein blinds gerat wol*). L'article très détaillé du *Dtsch. Wb.* : *geratewol* nous permet de reconstituer la situation originaire : l'impératif *gerate wol!* « aie bon succès ! » (aussi *gerats* = *gerat'es wohl*, subjonctif, « que cela ait du succès ») est dit par le guerrier s'adressant à la lance qu'il vient de lancer, le joueur qui vient de jeter les dés, etc. (comme le joueur de quilles s'écrie : *lauffe*, *kugel!* après la quille jetée). La préposition est destinée à intégrer l'exclamation dans la phrase : d'après *auf gut Glück* on dira *auf geratewol*, en employant le cri dramatique. (Le fait que Paracelse a formé un sobriquet homonyme [*Doktor Hans und Gerath-ohngefähr*] et des noms de famille all. comme *Grothewoll* ne doivent pas nous induire à penser que *auf(s) geratewohl* dérive d'un personnage appelé **Gratewol*.) Dans les jeux d'enfants le cri (« cloche, pied ! », « cochonnet, va devant ! ») figure la situation centrale, qui doit être mentionnée dans le nom du jeu : la préposition est l'usuelle après *jouer* (à noter que l'article est à l'origine omis dans ce type des noms de jeux ; dans la liste des jeux de *Gargantua* de Rabelais le type *au cassepot*, *à la virevouste* est rare).

On peut se demander si le type des noms abstraits comme *crève-cœur*, *rompicapo* n'est pas extrait de formations adverbiales du genre *à crève-cœur*, *a rompicapo*. Dans ce cas la filiation serait la suivante :

I. La douleur me saisit : *crève, cœur !* — je travaillais : *rompi, capo !*

II. La douleur me saisit *à crève-cœur !* — je travaillais *a rompicapo*.

III. *Un crève-cœur*.

Puisque *crève-cœur* est déjà attesté au XII^e siècle, ce développement devrait être très ancien.

un *taille-fer*, dit d'un ton railleur mais bon garçon au sujet d'un forgeron compétent, devient laudatif. Ce développement, qui n'a pas entièrement prévalu pour notre type de formation, doit avoir été déjà amorcé en 1119 quand Philippe de Thaon dans son *Comput* traduit le latin *curator febrium* par *cure-fievres*. Avec la spécialisation des arts et métiers et des emplois de cour le type mélioratif pouvait gagner l'ampleur que nous lui connaissons aujourd'hui : les formations avec *garde-* et *porte-* ont pullulé : au XIII^e^ siècle *porte-chape* sera un « officier de cour portant le manteau du roi », *garde-huche* sera « un officier de bouche » (à l'origine du type sont des noms propres comme *Porta-poma* et *Garda-robam*, attestés au XI^e^ siècle) dont le stock a été particulièrement augmenté beaucoup plus tard, pendant le Grand Siècle. On pourrait comparer l'anoblissement de notre type avec celui qui a eu lieu à l'époque féodale dans des désignations de charges à l'origine plutôt inférieures comme *connétable* (< *comes stabuli*), *maréchal* (< all. *mariskalk* « valet s'occupant des chevaux »), *chambellan* (< « valet de chambre »); cf. Gamillscheg, *Franz. Bedeutungslehre*, p. 97. L'idée qui préside à ces « anoblissements sémantiques » doit être que servir la maison royale, même dans la fonction la plus humble, est un honneur. La soumission au prince en elle-même est une valeur. Ainsi le *garde-huche*, le *porte-chape* pouvaient s'enorgueillir de porter des titres d'origine plutôt basse [1].

Une fois reconnues comme désignations objectives de professions spécialisées, nos formations pouvaient passer au sens d'outils, grâce à la tendance animiste qu'on observe dans la nomenclature des outils, « serviteurs de l'homme » (cf. all. *stummer Diener*, angl. *dumb waiter*, etc.). La conception du « robot », de l'homme-machine, n'a attendu ni Čapek ni le laboratoire de « Kybernetics » du professeur Wiener à Harvard : la légende, mise en vers par Gœthe, de l'Apprenti Sorcier

1. Ainsi le titre prussien de *Kammersänger* était un honneur pour un chanteur — bien qu'il fût moulé sur *Kammerdiener* « valet de chambre ». L'idée de l'attachement direct au monarque primait sur celle de la dégradation au rang de valet. — Encore en 1872 un *Hofstallbeiknecht* (« valet d'étable subsidiaire de la cour ») était promu à *Hofkutscher* (*Dtsch. Wb.*, s. v. *Hofkutscher*); on sait que le conteur danois Andersen a caricaturé ces emplois de cours spécialisés par des composés fantaisistes de son cru.

nous montre le pouvoir magique que de tout temps l'homme s'attribue dans le maniement de ses outils-serviteurs. De même qu'on a pu appliquer en all. le mot *Stiefelknecht*, à l'origine désignation d'un serviteur, à l'outil appelé en fr. *tire-botte*, ainsi le mot *tire-botte* lui-même a pu signifier à l'origine un serviteur spécialisé pour « tirer les bottes » (cf. it. *lustrascarpe*, esp. *limpiabotas*), ensuite l'outil qui peut assumer cette fonction particulière. On aura désormais deux séries sémantiques à l'intérieur du type composé impératif + nom, dont la seconde est l'application animiste à des objets de la première :

fac-totum	*vade-mecum*
porte-enseigne	*porte-épée*
garde-chasse	*garde-robe*

Nous pouvons nous imaginer des ordres directs donnés à des outils comme si c'étaient des êtres humains, p. ex. dans le cas de *croquemitaine* qui, avant de désigner un être fantastique faisant peur aux enfants, a dû signifier, d'après la suggestion si convaincante de Ph. A. Becker (*ZfrzSpr*, LX, 106), un appareil simulant un homme que les enfants soufflettent pour mesurer leurs forces (le *Watschenmann* des foires du *Wurstelprater* de Vienne) : Becker avait trouvé dans les sotties du *Recueil Trepperel* des phrases ironiques comme *Croque, croque mon ami, ceste mitaine!* (= « mange, avale ce coup ! »), qui doivent avoir été appliquées à l'appareil comme ils sont appliqués dans le *Recueil* à des êtres humains. De même *happe-lourde* doit avoir été un ordre facétieux donné à la perle fausse : « attrape la sotte ! » cf. all. *Stehauf* (ou *Stehaufmännchen*, angl. *tumble-up*, russe *Vanjka, Votanjka* dit au ramponeau). En tout cas l'humeur railleuse qui caractérise nos formations dès le commencement est perceptible encore dans certains noms d'outils comme *garde-fou* ou *tir-v(i)eille* « nom d'une corde servant de rampe de l'escalier extérieur d'un navire » (litt. « tire, vieille ! [pour t'aider à monter] », « une plaisanterie de nos bons marins » selon Thomas, *Mél. d'étym. fr.*, p. 153).

Mlle A. G. Hatcher, dans son article *Le type timbre-poste* (*Word*, II, p. 225 et suiv., note 18), a traité, après Darmesteter, du sort de nos composés dans la langue actuelle : dans le type *garde-chasse* aussi bien que dans celui de *garde-robe* le sen-

timent populaire tend à interpréter le premier membre du composé comme un nom (*le garde, la garde*), avec une tendance plus prononcée dans le cas des êtres humains (de là un pluriel *gardes-chasse*, alors que le type *garde-robe* n'intercale pas en général l'*s* du pluriel au milieu du mot). Si pourtant *garde-chasse* est expliqué aujourd'hui (par Thérive, Le Bidois, exprimant le sentiment général) par « garde de chasse » (avec ellipse de la préposition comme dans *timbre-poste*), M^lle^ Hatcher en trouve la raison principale dans l'inexistence en fr. mod. d'un type productif de la formation impératif + nom comme désignation de personnes en dehors des péjoratifs *grippe-sou* [1], *trouble-fête*, *souffre-douleur*, *gagne-denier*, *gâte-pâte*, *pique-assiette*, *songe-creux*, « si bien que *garde-chasse*, interprété selon le type verbal, devrait nécessairement perdre de sa dignité ». Vu dans l'ensemble du développement historique, cela signifie que, au moins dans les désignations de personnes, la langue retourne en fait à la situation n° 2 de l'anc. fr. quand les surnoms péjoratifs étaient devenus des appellatifs péjoratifs : les formations existantes qui vont plus loin sont réinterprétées comme non impérativales. Le stade des « professions spécialisées » est annulé et la tentative de la Renaissance d'anoblir le type (*le mouton porte-laine* épithète constante, donc formation adjectivale, traduisant un composé grec) n'a pas eu de lendemain [2].

---

1. M. André Martinet me signale le fait que lui-même avait, avant la lecture de Darmesteter, toujours interprété le type *grippesou* comme contenant une troisième personne de l'indicatif — l'interdiction qui pèse sur ce type en fr. mod. a réussi à en saper par la base la compréhension. — On notera que le fr. mod. diffère de l'ital. mod. en ce que dans cette dernière langue l'individu parlant peut former, au gré de son émotion du moment, des termes nouveaux construits d'après le type imp. + nom : dans Francesco Chiesa, *Tempo di mavzo*, ch. II, une vieille commère hargneuse improvise les injures suivantes (dirigées contre un homme qui était monté sur un poirier appartenant à la vieille) : « giù dal mio pero ! Ladrone, porcone, *strappatermini ! fabbricatestamenti !* Jesuita !... Bigotto ! fintone ! *mangiadote*, *spazzabussole !*

2. Le tort de la Pléiade était ici à peu près le même que dans la tentative de donner aux présents réduplicatifs du grec (πίμπλημι, etc.) des pendants français : *babattre*, *floflotter*, sans considérer la valeur de style de ces soi-disant remplaçants (nettement enfantins dans ce cas). De même, dans le cas de *mouton porte-laine* le type composé avec *porte-* servait depuis des siècles à désigner d'une façon technique des emplois bien précis, nullement poétiques.

Ainsi le développement du type *portefaix* (*portefeuille*) peut être résumé dans le tableau suivant :

I. sobriquet donné à un personnage, nom d'un moment : *Cornavi* ;
II. constitution d'un type de noms régulier à base de sobriquet : *Cornavi* ;
III. pseudo-nom donné à un personnage à un moment donné, avec jeu de mystification : *Gaite-tison* ;
IV. appellatif à intention satirique, à valeur de style bas : *un cornavi* ;
V. appellatif péjoratif appliqué à une profession : *buffa-tizo* ;
VI. relèvement du type péjoratif : valeur méliorative, application à des professions spécialisées : *curefievre*, *porte-enseigne* ;
VII. évolution « serviteur ».— « objet qui nous sert » : *garde-robe* ;
VIII. interprétation nouvelle du type *garde-chasse*, à la suite de la péjorativisation du type *grippe-sou*.

Un autre type d'impératif dans les noms propres doit être distingué de ceux que nous venons de discuter : *Cedo alteram* (sc. *virgam*), le surnom que donnèrent, d'après Tacite, les soldats du centurion Lucilius à ce dernier parce qu'il disait, après avoir brisé une verge sur le dos d'un soldat : « passe m'en une autre », les noms propres anc. fr. attestés par Darmesteter *Martin clo mes œulz*, *Uguignon fai mi boire*, le nom du maréchal Tito : = *ti to* [*ti to*] « tu feras ceci [tu feras cela] » (dit à divers subalternes), ainsi que les appellatifs dérivés de noms propres comme : autrichien *ein Trauminit*, litt. un homme qui dit [*ich*] *trau mich nicht* « je n'ose pas » > « un être hésitant et poltron » ; l'all. *Rührmichnichtan*, nom d'une plante appelée en latin *noli me tangere* et censée dire au passant : « ne me touche pas ! [1] » — tous exemples dans lesquels le nom est une

1. Je suppose que *noli me tangere* (et sa traduction allemande *Rührmichnichtan*) était à l'origine un surnom forgé par caricature d'après les mots du Sauveur ressuscité adressés à la Vierge dans l'Évangile selon saint Jean, ensuite un appellatif désignant un malade d'une maladie contagieuse (cf. Paracelse, v. Schulz-Baseler, *Dtsch. Fremdwörterbuch*), ensuite un homme

citation de paroles prononcées par l'être ainsi désigné ou prêtées à lui. L'impératif ici n'est pas du tout caractéristique, puisqu'il peut être remplacé par n'importe quelle autre phrase soi-disant représentative de l'être désigné : le tavernier de Maupassant Antoine Mâcheblé est dit aussi *Toine-la-Fine*, ou *Brûlot* d'après ses expressions favorites « Ma Fine est la première de France », « il faut prendre un brûlot » ; le duc autrichien *Heinrich Jasomirgott* s'appelle ainsi d'après son exclamation : *ja so mir Gott [helfe !]* ; la famille *Bonafous* tire son nom d'un ancêtre provençal qui doit avoir dit souvent : *Bona* [sc. ora] *fos !* (Jeanroy, *Neuph. Mitt.*, L, 128) ; Blücher était le maréchal *Vorwärts*. Un nom de famille italien comme *Bentivoglio* reflète la maxime d'un ancêtre : « Je te veux bien ». Ce sera un raffinement particulier que de prêter à quelqu'un des paroles qui révèlent directement son caractère, sans qu'il les ait dites textuellement ou même, selon toute probabilité, puisse les dire : un *Habenichts* c'est un homme censé dire (mais le dirait-il lui-même ?) *[ich] habe nichts ; monsieur Froid-au-cul-j'en-gèle* (Richepin) n'aura probablement pas fait preuve d'un tel degré d'exhibitionnisme. Il y a un certain sadisme dans l'imagination de scènes où l'individu est censé exposer en public ses propres tares. Et on notera le déguisement en pseudo-noms qui consiste à pourvoir des injures effectives de titres de politesse : *monsieur Froid-au-cul..., Junker von Habenichts (und Binnichts)* (cf. esp. *un Don Nadie*, etc.). Dans les « noms à citations », le développement sémantique est d'ailleurs semblable à celui des noms avec impératif : surnom d'un personnage particulier > pseudo-nom d'un groupe humain > nom d'outil (all. *Bediene-dich-selbst* « restaurant à service automatique »). Dans le cas d'objets, ceux-ci sont censés adresser leur « boniment » au passant, comme dans les inscriptions parlant à la première personne, ou les légendes au-dessous de peintures ou sculptures (*NN me facit*), etc. Dans

délicat ou peureux (cf. le fr. *sainte nitouche* qui aura la même origine scripturaire, le féminin *sainte* étant induit par le *-e* final de *-touche*), et a été appliqué finalement à la plante. Dans le *Dtsch. Wb.* on nous cite sous le nom de la plante (seul mentionné) un passage de Gœthe *er hat ganz das ausschen so eines vornehmen rührt mich nicht an*, qui doit contenir l'étape 2 du mot (cf. les cas similaires du lat. *noli me tangere* chez Schulz-Baseler), non pas l'étape 3 (objets).

le type à citation, au contraire des impératifs du type *taillefer*, le caractère volontaire de l'application du nom à la personne ou à l'objet est effacé : le locuteur ne leur donne pas l'ordre d'apparaître de telle ou telle façon. Il y a au contraire à la base de *Noli me tangere*, etc., une attitude de *Einfühlung* (*empathy*), particulièrement s'il s'agit d'objets [1]. Même dans le cas comme *Habenichts, un monsieur Froid-au-cul-j'en gèle*, où l'activité créatrice du locuteur a été très forte, celui-ci la dissimule, en simulant que le personnage dénominé s'est ainsi défini lui-même.

*
* *

Les trois emplois métaphoriques de l'impératif dans nos langues (l'impératif gnomique qui est à la base de l'impératif gérondial, l'impératif descriptif dans lequel ordre et exécution se confondent, l'impératif dans les surnoms par lequel une habitude est exprimée sous la forme d'un ordre) révèlent trois attitudes essentielles de l'homme : sa croyance au rapport nécessaire (et démontrable) entre l'action de l'homme et ses résultats ; sa croyance au pouvoir magique qu'exerce la parole-force sur les événements ; sa croyance à l'efficacité du nom par lequel il peut atteindre l'être de son prochain. Les deux dernières sont plus primitivement irraisonnées que la première, mais le « tu de l'enseignement » tend aussi à disparaître dans un monde devenant de plus en plus complexe. Dans les deux premières caté-

---

1. Il y a une *Einfühlung* animiste qui va jusqu'à prêter à des objets l'attitude taquine des hommes : ainsi la plante diurétique *pissenlit* est censée dire au passant : « pisse en lit ! » (= si tu me prends, tu pisseras au lit). A noter que, malgré l'identité de forme avec *pissenlit* dit d'un enfant qui pisse au lit (ce qui représente notre type *fainéant*), la psychologie à la base de *pissenlit* nom de plante est toute différente : dans ce dernier cas il s'agit d'un discours prêté à la plante, non pas d'un discours que moi, le créateur du nom, ai imaginé. On peut supposer que sans l'existence préalable de *pissenlit* désignation d'un enfant, *pissenlit* nom de plante n'aurait pas été créé (notre documentation historique ferait, il est vrai, apparaître *pissenlit* I comme succédané à *pissenlit* II, mais qui ignore la pauvreté de notre documentation ?). L'audace psychologique s'accompagne d'un traditionalisme en ce qui concerne la forme du mot. J'ai appelé jadis en allemand des formations de ce genre « Kuckucksbildungen ».

gories, il y a évolution inconsciente (à l'intérieur de la phrase), tandis que dans la dernière l'individu parlant qui donne des noms exhibe sa puissance de création verbale en pleine conscience. Ces trois emplois de l'impératif appartiennent à la langue populaire, spontanée, non livresque et sont plus amplement développés chez les « peuples oraux » [1], mais, précisément parce qu'archaïques et primitifs, ils apparaissent volontiers sous des formes stylisées, de syntaxe « demi-figée » (le moule, le schéma est vivant, mais sa raison d'être n'est plus claire aux communautés parlantes).

---

1. Notre chapitre de comparaison linguistique fait fi des familles de langue : les mêmes phénomènes se trouvent dans des langues non apparentées, ce sont des faits généralement humains, caractéristiques de la parlure orale, en ceci comparables au type signalé par Meyer-Lübke (édition espagnole de son *Einführung*, par M. A. Castro, § 63) *nous avions fait, avec ma femme, une promenade* (*en nous promenant, nous deux, grand-père*, etc.), qui se trouve dans toutes les langues romanes et slaves (russe *stanem my s toboj ẑit'* « nous vivrons avec toi » pour « je vivrai avec toi »), en lithuanien, albanais, allemand, basque (« íbamos yo y los dos » = « íbamos nosotros dos »), ancien irlandais et sanskrit, et qui reflète l'habitude d'un « locuteur oral » d'établir une unité (« nous », « les deux ») comme si l'auditeur en connaissait les membres composants, quitte à se corriger par l'addition postérieure d'un « avec NN » ou « et NN » (cf. le duel elliptique en sanskrit avec addition postérieure du second membre : Mitrā-Váruṇāu). Au fond l'irrégularité grammaticale attestée par Meyer-Lübke dans tant de langues se rattache à l'habitude générale, « humaine », du locuteur d'anticiper sur ce que l'auditeur peut savoir (cf. p. ex. les pronoms supposant connu ce qui doit être expliqué plus tard : p. ex. *je la connais — votre tante, je m'en fiche — de vos idées*; les infinitifs « thématiques » mis en tête de phrase : it. *piacere non mi piacete* « [en ce qui concerne] plaire, vous ne me plaisez pas », russe *razoitis'*, *tak razoitis'* « [s'il s'agit de] divorcer, eh bien [il faut] divorcer », etc.). Dans ces phénomènes universaux, le problème est, comme le marque Meyer-Lübke, d'expliquer pourquoi un usage qui va à l'encontre de la logique et de la grammaire s'est fixé dans telle langue, non pas dans telle autre. Une clef qui peut servir dans le cas de *nous... avec NN* comme dans celui des impératifs gérondiaux et descriptifs, est la considération du « degré d'oralité » des différentes langues : ce n'est pas un hasard si, comme pour les impératifs, le russe et l'italien, langues orales, ont grammaticalisé la parlure *nous... avec NN*, tandis que l'all. et le fr. l'excluent de la parlure correcte et que l'anglais ne semble pas la connaître.

Nous ne portons pas seulement nos pénates avec nous, tel Énée, nous emportons aussi les moules grâce auxquels de nouveaux monuments aux dieux morts renaissent indéfiniment, à notre insu. Nos métaphores contiennent très souvent des métaphysiques déchues.

Leo SPITZER.

LES VERSIONS
DE *GUILLAUME DE PALERNE*

Un roman d'aventures médiéval, unique dans son genre [1], nous raconte comment un loup (en réalité, Alphonse, fils d'un premier lit du roi d'Espagne, ensorcelé par sa belle-mère) emporte le petit Guillaume, fils du roi de Sicile et d'Apulie, pour préserver le garçon du mal. Plus tard, Guillaume, qui a grandi, tombe amoureux de Melior, fille de l'empereur de Rome, père adoptif de notre héros. Ne voulant pas se marier avec un prince grec, Melior, accompagnée de Guillaume, abandonne la maison paternelle ; tous deux sont enveloppés de peaux d'ours pour s'esquiver plus aisément. Ils revêtent ensuite des peaux de cerf. Ainsi habillés, ils arrivent enfin à Palerne chez la mère de Guillaume dont le château est assiégé par le roi d'Espagne qui désire que son fils du second lit épouse Florence, sœur de Guillaume. Ce dernier devient chef de l'armée de Palerne et défait l'ennemi. Le loup est alors désensorcelé et redevient Alphonse. Il épouse Florence et Guillaume se marie avec Melior. Ainsi se termine le roman de *Guillaume de Palerne* qui était destiné à jouir d'un assez grand succès, à en juger par les versions faites plus tard en anglais, en irlandais, et en français.

Vers la fin du XII[e] siècle, un poète anonyme, peut-être originaire du nord-est (près de la frontière de la Picardie et de l'Ile de France) écrivit, en vers octosyllabiques à rimes plates, ce conte (**F**) tiré, disait-il, d'une histoire latine [2]. **F** survit en

1. Mais il a des rapports avec le lai de *Bisclavret*.

2. Puisqu'on n'a pas trouvé cette version latine, il se peut bien qu'elle n'ait jamais existé ; l'auteur cherche seulement à donner plus d'autorité à son conte en nous assurant qu'il le trouva chez les anciens.

un seul exemplaire [1] : Arsenal B. L. 6568. Paulmy prétend avoir trouvé l'histoire dans un manuscrit en prose du XIV^e siècle (*Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* [Paris, 1780], Vol. D, pp. 119-50) et en donne un résumé. Il signale des vers décasyllabiques cachés dans la prose. Cela fait croire à l'existence, jadis, d'une version française en vers du XIII^e siècle, aussi bien que d'une version en prose du XIV^e siècle, qui sont aujourd'hui perdues. Aux environs de l'année 1350, sur l'ordre de Sir Humphrey de Bohun, **F** fut traduit en vers anglais sans rimes (**E**) [2]. En outre, il existe en anglais un fragment en prose (**P**), — vraisemblablement de la presse de Wynkyn de Worde (1520-35), — et qui dérive de **E** ou d'une version inconnue de **P** basée sur **E** [3]. On traduisit en irlandais [4], d'une version anglaise en prose, cette histoire qui survit dans un manuscrit unique du XVII^e siècle. Aux XVI^e et XVII^e siècles, on imprima en France plusieurs traductions en prose de *Guillaume de Palerne* (**FP**) [5]. Au XVIII^e siècle, on donna dans *La Bibliothèque des Romans* (Paris, an VI), II, 41-68, une analyse de ce roman. Il existe une version en anglais moderne dans Frederick J. Darton, *A Wonder Book of Old Romance* (N. Y., 1907) et dans Ethel M. Wilmot-Buxton, *Stories from Old French Romances* (N. Y., 1910).

FP sont importants non seulement parce qu'ils indiquent le succès continu du roman, mais aussi parce qu'ils comblent des lacunes de la version en vers (surtout aux vers 78, 4380, 5156,

1. Édité en 1876 par H. Michelant pour la *SATF*.

2. Publié par Sir Frederick Madden en 1832 pour le club Roxburghe et en 1867 (réimprimé en 1890) par W. W. Skeat pour la *EETS* (Extra Series, 1).

3. F. Brie, *ASNSL*, 118 (1907), 318. Voir E. W. B. Nicholson, *Academy*, No. 1088 (1893), 223 et l'édition de O'Rahilly (citée dans la note suivante), XVII.

4. Édition Cecile O'Rahilly, *Eachtra Uilliam...*, Dublin, Institute for Advanced Studies, 1949.

5. Jusqu'ici toute mention de ces versions est incomplète, fausse ou laisse à désirer : La Croix du Maine, II, 272 ; Du Verdier, IV, 169 ; Graesse, III, 182 ; Brunet, II, 1817 ; Madden, X ; Skeat, XVI ; Michelant, XII ; *ASNSL*, 118 (1907), 318 ; *PMLA*, 41 (1926), 785 ; Wells, *Manuel*, 19 ; *Englischen Studien*, IV, 197 ; Doutrepont, *Les mises en prose des épopées et des romans chevaleresques* (Bruxelles, 1939), 297 ; Charles W. Dunn, *William of Palerne. History, Legend, and Romance* (thèse de Harvard, non imprimée, 1949), 1-5.

5891, 6392, 7728). Personne, jusqu'ici, n'a examiné avec soin tous les exemplaires de **FP**. J'en ai trouvé sept qui peuvent se répartir en quatre groupes :

I. Deux exemplaires par Olivier Arnoullet [1], Lyon, 1552 (Arsenal 4° B. L. 4288 [*olim* 13136], et BM C 97. b. 8). Cent vingt-deux feuillets non chiffrés ; caractères gothiques ; signatures [a]⁴-h⁴ par huit folios ; nombreuses rubriques ; douze gravures sur bois ; initiales gravées sur bois ; in-4°.

1r°, titre : Lhystoire du noble et preulx vaillant cheua/lier Guillaume de Pal/erne & de la belle Me/lior lequel Guillaume de Palerne fut filz du roy de Cecille/& par fortune et merueil/leuse aduenture deuint vacher. Et finable/ment fut empereur de Romme soubz la conduicte dung Loup Garoux filz au roy despaigne.

On les vend a Lyon aupres nostre Dame de Confort chez Olivier Arnoullet.

61v°, fin du texte et un douzain donnant en acrostiche le nom de Pierre Durand.

Explicit : Cy fine ce present liure intitule lhystoire admirable du vaillant et trespreulx cheualier Guillaume de Palerne. Imprime nouuellement a Lyon. Le VIII de Juing Mille.CCCC. et.LII. par Olivier Arnoullet.

II. Trois exemplaires par Nicolas Bonfons, Paris, s.d. [2] (Bodleian Douce D232, Harvard University Library *27283. 28. 2, BM C97. b. 6). Cent dix-huit feuillets non chiffrés ; caractères gothiques ; deux colonnes par page ; signatures [a]³-p³ (j omis) par quatre feuillets ; quelques rubriques ; dix-huit gravures sur bois (21 dans l'édition de la Harvard Univ. Library, ce qui

1. Imprimeur à Lyon 1517-67. Il s'intéressait surtout à la publication des anciennes œuvres françaises : *Galien li restauré*, *Huon de Bordeaux*, *Maugis d'Aigremont*, *Les quinze joies de mariage*, etc. *Voir* Baudrier, *Bibliographie lyonnaise* (Lyon et Paris, 1913), pages 28 et suivantes. L'exemplaire défectueux de *Guillaume de Palerne* cité dans le *Bulletin de la librairie Damascène Morgand* (Paris, 1900-01), IX, 271-72 m'est inconnu. De même, celui du catalogue Fairfax Murray (Londres, 1899), I, 235.

2. Daté 1550 par Harvard, 1560 par le BM., Madden, Skeat, etc., considéraient cette édition comme la plus ancienne. Mais Brunet (II, 1817) estime que l'édition d'Arnoullet, 1552, fut la première. Tout semble en faveur du jugement de Brunet.

fait les marges de cet exemplaire très étroites); initiales gravées sur bois; devise d'imprimeur montrant Justice et Mars (elle ne se trouve pas chez Silvestre) après le texte; in-4°.

1ro, titre : Lhistoire du no/ble preux & vail/lant cheualier Guillaume de Palerne. Et de la belle Melior. Lequel Guillau/me de Palerne fut filz du roy de Cecille. Et par fortune & mer /ueilleuse auenture devint Vacher. Et finablement fut Empe/reur de Rome souz la conduicte dun Loupgaroux filz au Roy Despagne. XV F.

A Paris, par Nicolas Bonfons Libraire demeurant a la rue neuve nostre Dame a lenseigne sainct Nicolas.

III. Un exemplaire par Louys Costé, Rouen, s. d. [1] (BM 12513. e. 26). Cent huit feuillets non chiffrés; caractères romans; deux colonnes par page; signatures [a], aII, b-e, [f], fII, g-i, k-o par quatre folios sauf pour c (trois); plusieurs rubriques; deux gravures sur bois; initiales; in-4°.

1ro, titre: L'Histoire dv noble prevx et vaillant chevalier Gvil/laume de Palerne et de la belle Melior. Leqvel Gvillaume de Palerne fut fils du Roy de Cecille. Et par fortune & merueilleuse aduenture deuint vacher. Et finablement fut empereur de Rome sous la conduicte d'vn Loupgarou fils au Roy d'Espaigne. XIIII F.

A Rouen, chez Lovys Costé, libraire rüe Escuyere, aux trois ††† couronnées.

Explicit : Cy fine l'histoire dv preux & vaillant chevalier Guillaume de Palerne & de la belle Melior. Nouvellement imprimée à Rouen, pour Louys Costé.

IV. Un exemplaire de la veuve L. Costé, Rouen, s. d. [2] (Arsenal 4° B.L. 4298 [*olim* 13138]) [3]. Cent douze feuillets non

1. Daté c. 1620 par le BM, ce qui doit être plus ou moins exact, car Louis imprima de 1611 à 1633 (*Gallia typographica*, III, 107).

2. Daté par Graesse, c. 1634. En effet, la veuve de L. Costé imprima de 1633 à 1681 (*Gallia typographica*, III, 108). Les deux éditions de *Guillaume de Palerne* de l'Arsenal sont décrites par T. F. Dibdin, *A Bibliographical, Antiquarian, and Picturesque Tour in France and Germany* (London, 1821), II, 337-38.

3. Dans la bibliothèque de A. F. Didot, il y avait en 1881 encore une édition de Rouen, par David Ferrand, s. d., qui était venue de la bibliothèque du Marquis d'Aix à la Serraz. Voir *Le catalogue des livres précieux, mss, et*

chiffrés ; caractères romans ; deux colonnes par page ; signatures [a]-o (j omis) par quatre folios ; quelques rubriques et quelques chapitres séparés par des symboles qui ressemblent aux fleurs de lis ; deux gravures sur bois ; initiales ; in-4°.

1r°, titre : L'histoire dv noble, prevx et vaillant chevalier Guillaume de Palerne & de la belle Melior. Lequel Guillaume de Palerne fut fils du Roy de Cecille, Et par fortune & merveilleuse adventure deuint vacher. Et finalement fut Empereur de Rome sous la conduite d'vn Loupgarou fils du Roy d'Espaigne. XIIII F.

A Roven, Chez la vefue de Louys Costé, ruë Escuyere, aux trois Croix Couronnées.

Explicit : Cy fine l'histoire dv prevx et vaillant Chevalier Guillaume de Palerne, & de la belle Melior. Nouvellement Imprimée à Roüen, pour la vefue Costé.

Toutes ces éditions sont imprimées sur du papier coton. Il n'y a pas de filigranes, ce qui est assez commun aux XVIe et XVIIe siècles [1] pour cette sorte de papier. Les gravures sur bois des exemplaires des groupes I et II représentent chacune des scènes de l'histoire et diffèrent les unes des autres ; celles des groupes III et IV, en revanche, sont exactement les mêmes. Les rubriques (copiées dans Ia) sont les suivantes :

1. Prologue de lacteur ou translateur.

2. Comment le roy Ebron et Felixe sa femme eurent vng filz nomme Guillaume.

3. Comment la royne Despaigne par subtil moyen fit transmuer le filz du roy son mary quil auoit eu de sa premiere femme en loup garoux.

4. Comment au iardin auquel le roy de Cecille et sa noble compaignie estoient faisans ioyeuse chiere aduint une merueilleuse fortune.

5. Comment le loup garoux songneusement nourrissoit le petit enfant Guillaume pres la cite de romme en ung fosse dedans une forest et ce qui en aduint.

6. Comment il aduint du loup garoux quant il fut retourne a la fosse pour bailler a menger a lenfant.

7. Comment lempereur de Rómme allant a la chasse trouua le filz au roy Ebron gardant les uaches en la forest.

---

imprimés... de la bibliothèque de M. Ambroise F. Didot, p. 187, n° 397. D'après *Gallia typographica* (III, 171), David I imprima à Rouen de 1599 à 1600 ; David II, de 1615 à 1660 ; David III, de 1658 à 1699.

1. Midoux et Matton, *Étude sur les filigranes* (Paris, 1868), 5-7.

8. Comment lempereur sceut que guillaume nestoit filz du uacher et le lemmene a sa court.

9. Comment lenfant guillaume fut à romme en la court de lempereur ou il fut ayme des dames & damoiselles pour sa bonne grace.

10. Comment la belle Melior fille a lempereur de romme fut amoureuse de Guillaume filz du roy de Cecille.

11. Comment Melior la belle faisoit ses lamentations en sa chambre pour e mal daymer qui la pressoit.

12. Comment Guillaume apres sestre leue sort esbahy du songe et uision se alla esbatre en ung iardin deuant la chambre de Melior la belle.

13. Comment Guillaume et Melior estans en ung uergier parlementerent ensemble de leurs amours et des propos quilz eurent entre eulx.

14. Comment par Alixandrine fut faict le traicte damours dentre guillaume et melior fille de lempereur.

15. Comment le duc de saxonne entreprint grosse guerre contre lempereur de romme.

16. Comment le cheualier Guillaume fist uaillances et proesses innumerables & commenca a crier uiue Palerne comme par miracle & sans y penser.

17. Comment par guillaume fut prins le duc de Saxonne prisonnier et es Saxons deffaitz au grant triumphe honneur et preiudice de lempereur.

18. Comment lempereur apres que par la prouesse de Guillaume de Palerne il eust en ses prisons le duc de Saxonne saisist toutes les terres appartenantes audit duc.

19. Comment les ambassadeurs de lempereur de grece arriuerent en constantinoble & conpterent a lempereur comme ilz auoient exploicte en leur ambassade.

20. Comment le cheualier guillaume de palerne et sa dame melior fille de lempereur de Romme deliberent eulx en aller secrettement.

21. Comment le cheualier guillaume & melior par le conseil de alexandrine furent cousus en peaux blanches de ours & ainsi desguisez sen allerent hors de romme a leur aduenture.

22. Comment les deux amans sen allerent a quatre piedz en guise de ours blancz et furent apperceuz par ung grec au iardin.

23. Comment le loup garoux uint secourir Guillaume et Melior qui en la forest estoient sans pain ne uin en dangier de mourir de fain.

24. Comment les empereurs de Romme et de Constantinoble furent fort dolens & marris quant ilz furent aduertis de la departie de Melior et guillaume de Palerne.

25. Comment alixandrine prudamment sexcusa enuers lempereur & ce quelle luy conpta de Guillaume & Melior.

26. Comment le grec qui auoit ueu Guillaume & Melior ainsi uestuz en peaulz de ours passans par le iardin en fit le conpte a ceulx qui commis estoient pour les chercher.

27. Comment par la vertu de loraison que fist Guillaume luy et Melior euadirent le peril de estre prins par le preuost de Beneuant.

28. Comment le loup garoux qui poursuiuy estoit par le preuost de Beneuant et ses gens laissa lenfant sans aulcun mal luy auoir fait.

29. Comment le loup garoux pres le lieu ou estoient les amans print ung cerf quil estrangla & puis sen retourna par la forest a ses aultres aduentures.

30. Comment le roy Despaigne fit grosse guerre a la royne de cecille et gasta et pilla le pays et contree de la Pouille.

31. Comment les deux amans furent par le loup garoux menez & conduitz par plusieurs riuieres & par mer iusques a la ville de Palerne en merueilleuse sorte.

32. Comment la royne de cecille contemplant les dangiers ou elle estoit fit ung merueilleux songe & de lexpolitio dicelluy.

33. Comment la royne de Cecille apperceut les deux amans desguisez en cerf et bische gisans en son parc.

34. Comment la royne de cecille par le conseil de moisant son chappelain se vestit en peau de cerf et alla au parc ou iardin ou estoient guillaume et Melior & comme ilz se entrecongneurent.

35. Du parlement que guillaume et la royne de cecille eurent ensemble au iardin a leur premiere rencontre.

36. Des uaillances que Guillaume fit devant palerne a lencontre des espaignolz et comment il print le roy despaigne et iceluy rendit prisonnier a la royne de cecille.

37. Comment apres ce que guillaume eut eu victoire la premiere iournee deuant palerne par le moyen du loup garoux congneut que la royne estoit sa mere & la mere congneut son filz.

38. Comment le filz au roy despaigne follement entreprint la vengeance de la mort du seneschal & de ce quil luy en aduint.

39. Comment par le noble et uaillant cheualier guillaume fust le filz au roy Despaigne prins prisonnier et enuoye es prisons de la royne de cecille.

40. Comment la noble royne de cecille print ymagination que le cheualier guillaume estoit son filz daultant que moult ressembloit le feu Ebron son mary.

41. Comment les Espaignolz apporterent nouuelles a leur roy de la prinse de son filz et comme le roy delibera sur ce.

42. Comment le noble cheualier Guillaume de palerne se combatit contre ung moult fort et puissant cheualier nomme Meliadius qui fait auoit grant dommaige a ceulx de palerne.

43. Comment le noble cheualier Guillaume print le roy despaigne prisonnier lequel rendit a la royne de Cecille pour en faire a son plaisir.

44. Comment le roy despaigne et son filz parlementerent ensemble estans prisonniers & confesserent auoir tort & mauluais droict en celle guerre eulx soubmettans a marcy.

45. Comment le loup garoux entra en la salle du palays et des merueilleux signes quil fist et comment il fut recongneu du roy despaigne son pere.

46. Comment de par le roy Despaigne fut enuoyee ambassade par deuers la royne Brandain sa femme.

47. Comment le loup garoux de rechief uint en la salle royalle de palerne et de ce quil fist presens tous et en presence ds la royne despaigne sa marrastre.

48. Comment la royne brandain despaigne remist alphons le loup garoux en sa forme humaine et comment il fut fait cheualier.

49. Comment le roy despaigne et alphons son premier filz se entrecongneurent et de la ioye qui lors fut demenee.

50. Comment Alphons dist a la royne de cecille que le noble cheualier guillaume estoit son filz & que aultre nen scauoit mieulx la verite que luy.

51. Comment alphons qui loup garoux auoit este pour recompense de ses peines demanda seullement la belle florence a femme & espouse ce que luy fut octroye.

52. Comment Gloriande et Esglantine confesserent la trahyson par elles a la requeste de loncle a guillaume conspiree & furent enuoyees en ung hermitage pour la finer le demourant de leurs vies.

53. Comment a Palerne uindrent messaigers de par lempereur de Grece.

Le traducteur de **FP** substitua au début de **F** un prologue, et à la fin de la traduction se trouvent (contrairement à **F**) un poème de douze vers donnant en acrostiche le nom de Pierre Durand. Dans le prologue, on mentionne Badouin et sa tante Yolande ; c'est à elle que F est dédié, en quelques vers à la fin. A part ces deux différences, **FP** suit **F** avec assez peu d'écarts. Dans cette dernière version, les nourrices de Guillaume s'appellent Gloriande et Esglantine au lieu de Gloriande et Acelone et d'autres noms propres sont bien changés. Le « traducteur », dans l'esprit de son temps, insère des propos moralisateurs qu'on ne trouve pas dans **F**. Il y a moins de dialogue dans **FP**. Celui-ci ajoute ou néglige de menus détails. Par exemple, Melior, sur le point de quitter la maison paternelle, emporte ses bagues et d'autres bijoux ; ce détail est absent de **F**. Et **FP**, à l'opposé de **F**, explique pourquoi les Grecs viennent au jardin et peuvent ainsi apercevoir les jeunes gens qui s'enfuyaient sous des peaux d'ours. Le contenu des vers 3190–95 (les jeunes gens se cachant dans le maquis) est omis dans **FP**. Il semble, en comparant **FP** à **F**, que le traducteur ait pris des libertés avec son modèle, comme presque tous les conteurs du XVI^e^ et

du XVII^e siècle le faisaient avec la vieille littérature, sinon il faudrait supposer que son modèle n'était pas notre version métrique **F** de *Guillaume de Palerne*.

Une comparaison des versions en prose française révèle un grand nombre de différences orthographiques, des changements de syntaxe, des omissions ou insertions de mots, mais rien ne s'oppose à l'hypothèse que tous les exemplaires connus de **FP** dérivent d'un prototype. Les éditions successives furent probablement copiées sur la première, l'imprimeur modernisant la langue et faisant de petits changements à sa guise. Je considère comme première édition celle d'Arnoullet de 1552, quoique d'autres aient donné la préférence à l'édition de Bonfons. On ne connaît de Bonfons aucun document avant 1579 et ce n'est qu'en 1584 qu'on le trouve dans la rue Neuve-Notre-Dame [1]. Le plus ancien livre de sa presse, d'après W. von Wurzbach, *Geschichte des französischen Romans* (Heidelberg, 1912), est *Amadis de Gaule*, 1574.

Les parties de **FP** qui ne se trouvent pas dans **F** sont les suivantes :

Début [2] :

Tout ainsi comme la vigne qui nest de toutes facons labouree/facillement est subiecte a mauluaises herbes/et si elle nest bien et conuenablement taille/ le fruict en est moins sauoureux/si la conuient amender & ameliorer aultrement facillement demourroit en frische. Ainsi est des hystoires anticques et choses dignes de memoire qui sont proffitables et sauoureuses comme le bon vin/et augmentent a ieunes gens le cueur et couraige. Moult valent pour le passe temps des seigneurs dames et damoiselles/en euitant oysiuete racine de tous maulx. Et seruent de tresgrande recreation & delectation aulx vieulx & plus anciens/oyans parler des choses anticques qui dignes sont de grande veneracion. A ceste occasion par aulcun mien amy/fut a moy humble translanteur et traducteur de la presente hystoire presente lancien liure/ auquel elle estoit contenue quasi comme en frische/en grant danger destre perdue : anichellee : & enroillee doubly. Et ie considerant le langaige qui estoit rommant antique/rymoie en sorte non intelligible ne lisible a plusieurs fauorisant a leur requeste comme de chose tresconuenable/ay traduit &

1. Ph. Renouard, *Sur les imprimeurs... à Paris 1450-1600* (Paris, 1901), 18.

2. Ia est prise comme base. Les fréquentes abréviations (q̇, q̄, p̄, tāt, etc.) ont été résolues.

transfere le langage de ceste dicte histoire en langage moderne francoys. Pour a chascun qui lire le vouldra estre plus intelligible. Car en lisant pourra lon veoir plusieurs faitz darmes/damours/de fortunes innumerables/& choses admirables qui aduindrent au preux & vaillant cheualier guillaume de palerne/duquel lhistoire porte le nom. Doit doncques leue lhystoire attentiuement/et soit chascun aduerty que comme l'on fait de la bonne vigne. Je nay seullement taille & reiecque les choses au premier liure contenue. Qui mont semble estre absurdes. Et moins que raisonnables. Mais aussi en suyant tousiours lintention du premier escripuain dicelle a mon pouoir ay sans sortir hors de propos adiouste en temps et lieu aulcunes sentences moralles ou ioyeusetez le tout a la decoration et illustration du liure. Comme pourrez veoir et ouyr en ycelluy lisant ou escoutant de voz delicates oreilles.

Lhystoire antique du noble et vaillant cheualier guillaume de palerne: nous raconpte par le rapport du conte de flandres et hainault nomme Baudoin/qui finablement fut empereur de grece. Apres la prinse de constantinoble/& lequel Baudouin pour exaulcer la foy catholique mourut et souffrit martire par les infidelles. Et fut la contesse yolant sa tante/pour & a lhonneur de laquelle & a sa requeste/fut la presente hystoire premierement rimoye/escripte et dictee. Pour lhonneur de laquelle et de si hault empereur pouuons facillement croyre les choses de ce present liure contenues. Et nous signifie lhystoire en premier lieu que iadis fut vng Roy de Cecille duc de Calabre et seigneur de la Pouille nomme Ebron riche/puissant/craint et redoubte sur tous princes de son temps. Tellement que roy/prince/ne aultre neust ose sur luy entreprendre ne gerroyer. De quoy aduerty Lempereur de Grece luy donna a femme et espouse sa fille tant belle/saige/gente & plain de vertus/et deuote enuers Dieu que rien plus. Nommee estoit Felixe/plaine de toute felicite. Laquelle a cause de son bon bruit et renom augmentoit et accroissoit merueilleusement lo renommee du roy Ebron son mary. Tant que toutes gens prenoient plaisir a les veoir et acquerir leur beniuolence.

Comment le roy Ebron et Felixe sa femme eurent vng filz nomme Guillaume.

Longtemps ne furent en leur mariage le roy Ebron/& la royne Felixe sa femme sans auoir lignee que dieu leur donna/qui fut vng beau filz nomme Guillaume. Duquel principallement parlera ceste hystoire. Beau fut lenfant a merueilles/dont le roy & la royne eurent grande ioye. Si li baillerent por instruire & endoctrine por son commencement & ieune aage a deux belles & saiges damoiselles/nomee fut lune gloriande et laultre esglantine/sage s furent & bien apprinses.

Fin [1] :

1. D'après Ia, ainsi que les passages suivants.

Et atant ferons fin a lhystoire rendans louenge. Et honneur et Gloire qui nous a donne temps. Et espace de paracheuer ceste Translation iusques cy. Et finablement dit lancien facteur du liure original. Que la contesse yolant le fist faire dicter et escripre. A lame de laquelle Dieu face pardon et saulue preserue et gard vous qui en beniuolence le lires ou escouterez. Et apres voz iours vous soit donnee la ioye eternelle de paradis. Amen.

Prenez en gre/mediocres de sens.
Ieunes et vieulx/ce petit opuscule
Et vous seigneurs de scauoir tous passans
Rien de iugez par rigoreux scrupule
Reallement ie confesse et consens
Entre plusieurs estre de sens minime
Dire ne puis aultrement que ie sens
Vng tel liuret trop grant nest ou sublime
Rusez sont ceulx qui ont sens magnanime
Ausquelz est deu le nom de los dorer
Notez ce point/que homme ne vit sans crime
Donques ne quiers que en endurant durer.

Voici les menus détails ajoutés [1].

Vers 78 ss. ; 3ro de FP :

La se deduïsoient sans penser a la fortune qui soubdain leur aduint. Si prenoient le roy et la royne grant plaisir a veoir leur enfant qui encores nauoit que quatre ans/tant plaisant et bel enfant estoit quil ressembloit bien estre filz de roy. Plus bel enfant neust on sceu trouuer en tout le monde. Or vous changerons maintenant ce propos pour bien tost le reprendre pourueu que ne vous ennuye/& parlerons du roy despaigne qui vng bel enfant auoit/dont la mere estoit trespassee. Si fut le roy par ses barons et seigneurs incite se remarier/et luy fut donne a femme dame de grant renon qui moult fut subtille & cautelleuse. De leur mariage yssit vng filz. Et doubtant la dame dont nous parlons que le filz de la premiere femme succedast a la Couronne et non le sien/vne nuyt quelle fut couchee auec le roy son mary luy dist telles parolles. Monseigneur voulentiers vous diroye quelque chose que iay sur le cueur pourueu que nen soyez marry contre moy. Le roy qui fort laymoit pour sa grande beaulte facillement luy donna loy de dire hardiement tout ce quelle vouldroit sans craindre de riens/et que nul malgre ne luy en scauroit/mais tresvoulentiers lescouteroit.

Comment la royne Despaigne par subtil moyen fit transmuer le filz du roy son mary quil auoit eu de sa premiere femme en loup garoux.

---

1. Ici et là dans **F** il y a une ligne ou plusieurs qui ont disparu sans laisser de trace dans la prose.

Bien grandes sont les astuces des mauluaises femmes/comme ourrez congnoistre de celle royne qui commenca a dire au roy son mary. Sire dist elle vous auez vng filz de vostre premiere femme qui succederoit a la couronne si dieu faisoit de vous son commandement. Je regarde et considere que mon filz et le vostre seroit en grant dangier vne foys de mandier sa vie qui vous tourneroit et a moy aussi a grant vitupere/scandalle/et ennuy. Mais sil vous plaisoit me permettre y remedier/ie feroye encores telle chose dont ne seriez aulcunement courrouce ne marry et nen auroit lenfant mal ne douleur. Adonc le roy de couraige effemine aueugli de nouuelles amors soubdain luy accorda sa requeste en luy disant quelle fist ce quelle vouldroit & quil luy plairoit. Or voyez vous comment amourettes font souuent oublier lamour & charite que doit auoir le pere a son enfant Pas ne dormit la dame que ce luy fist oublier son entreprise. Si tost quelle fut leuee print lenfant/ & en vne chambre secrette lemmena. La fut par elle despouille et enoingt dung oignement quelle auoit par sa subtillite fait et cheriment garde. Loignement fut de telle force et vertu que tout soubdain la tendre blanche chair de lenfant fut changee en forme de beste mue & luy fist perdre la parolle & muer toute sa figure en forme de loup garoux/toutesfoys ne peut endommaiger lesprit que ne luy demourast grant signe dentendement et raison. Si dit toutesfoys lhystoire que les gestes et facon de viure luy furent des lors en auant comme dung loup garoux. Car soubdainement commenca a faire telle guerre a la royne qui ainsi lauoit atourne que peu sen fallut quil ne la deuorast a tout sa gueule bee/& leust occise neust este quelle fut secourue hastiuement. Si fut tellement poursuyuy ce loup garoux quil fut contrainct prendre les champs/et tant alla tousiours courant comme beste enraigee qui finablement il arriua au pays de la pouille et Calabre. Si orrez les merueilleuses aduentures qui aduindrent au iardin en la noble cite de Palerne dont nagueres auons parle/auquel estoient le roy et la royne de cecille/leur filz/ seigneurs & damoyselles qui ne pensoient fors a plaisirs & passetemps/mais lon dit communement/que tel souuent sesbat & solacie/qui tost apres se deust et se soulcie.

Vers 4380 ss ; 30 v° de **FP** :

Las ie congnois que sans toi viure ie ne pourroye/venez venez noble beste/car ie croy que nestes engendree de loup garoux/car peult on veoir a voz facons que auez sens & raisons/si vous pry reuenez & nayez soucy craincte ne paour de nous/et nous faictes compaignie. Daultre part Melior se accorde a ce que dit Guillaume/& dit que la bonne beste bien monstre euidemment quelle a sens et entendement. Bien entendit le loup garoux qui sestoit musse derriere le buisson ce que Guillaume & melior auoient de luy dit et deuise. Si s'en va par la forest plorant & lamentant et laisse les deux amans le cerf & la bische quil auoit prins dont firent ce quilz auoient delibere comme auez ouy au chapitre cy deuant.

Le noble cheualier Guillaume prent le cerf et ycelluy escorcha & autant en fit de la bische & apres quilz eurent les deux peaulx escorchees laisserent leurs deux peaulx dours & se vestirent des peaulx de cerf et bische/et tant besongnerent que la nuit fust venue si fut melior assez reposee & reprint couraige tellement que quant de la peau de bische fut couuerte mieulx marcha que deuant si ressembloyent proprement estre vng cerf et vne bische et nauoient garde destre recongneuz de ceulx qui estoient empeschez a les chercher/car ilz nauoient aultre charge que de chercher deulx ours blancz/ mais ilz sont bien abusez/car le loup garoux leur a ioue vng tour de finesse. Ainsi sen vont seurement sans danger les deux amans/les commissaires daultre part firent telle diligence quilz vindrent au lieu ou les deux peaulx dours estoient si virent le cerf et la bische escorchez dune part/et daultre part les deux peaulx dours blanches dont bien entendirent quilz estoient gabbez.

Vers 5156 ss; 36 r° de **FP** :

...si ne vous puis dire porquoy les deux peaux ont changees/car ie nen scay la cause. Si vous conuient noble royne tant faire quilz soient auec vous affin que le cheualier puissez auoir a vostre secours. Lasse moy dist la royne a moisant conseillez moy comment a eux pourray parler pour dieu enseignez moy la maniere dit Moysant ceans y a vne grande peau de cerf si conuient que en icelle soyez vestue tout ainsi quilz sont et puis de couste eulx vous yrez coucher en sorte que les puissez veoir a vostre ayse.

Moult fut ioyeuse la dame quant le conseil de moisant son chappellain entendit si neut cesse ne repos iusques a ce que ce qui estoit delibere fust mis a fin. En la peau de cerf fut par moisant cousue & sembloit proprement que delle fut vng cerf sauluaige tant estoit bien apportee de tous costez. Elle attendit par le conseil de moisant iusques a la nuit qui passa iusques enuiron laube du iour. Et alors descend les degrez et par vng guichet entre au iardin et parc ou estoient les deux amans si enchargea a vne ieune damoiselle qui auec elle estoit de latendre au guichet et tenir le cas secret/ affin que homme ne femme nen fut aduerty/ainsi sen va souefuement la royne par le verger et se muca derriere vng buisson pres des deux amans qui dormoient.

Vers 5891 ss; 41 r° de **FP** :

Si ne peut la royne oultre parler pour les souspirs/larmes et pleurs qui la pressoient du regret quelle auoit de ainsi par celle mesauenture auoir son filz perdu. Quant Guillaume le bon cheualier entend ce que la royne auoit compte commenca a doubter que ce fust il dont elle auoit parle/& luy remembra du vacher qui nourry l'auoit.

Vers 6392 ss ; 44 v° de **FP** :

Dame dit Guillaume ie pry nostre seigneur que la beste vueille preseruer et garder de mal. Je croy veritablement quelle signifie toute ioye honneur & bonnes nouuelles qui nous sont prochainement a venir & que tous voz ennemis destruitz & confondus seront, si nyeut celle de la compaignie qui ne respondit que ainsi peult il estre. Icy changerons propos et retournerons a noz pouures et malheureux espaignolz.

Vers 7728 ss ; 52 r° de **FP** :

La auoit vng baing tout prest & appareille & ensemble furent seulletz.

Vers 8258 ss ; 55 v° de **FP** :

Je vous prye que pour rien ne soit nostre amytie rompue/et puis que ainsi est que roy deuez estre de toute lespaigne/et moy de cecille & pouille Je vous supply que facions des a present aliance perpetuelle.

Harry F. Williams.

MÉLANGES

PARELH PARIA CHEZ MARCABRUN

Dans la *pastorela* fameuse, *L'autrier jost'una sebissa*, les lignes 18-21 se lisent ainsi dans nos éditions (Dejeanne, n° XXX; Appel, *Prov. Chr.*, n° 64; Hill-Bergin, *Anthology of the Provençal troubadours*, n° 14; je néglige les variantes graphiques) :

quar aitals toza vilayna
no deu *ses parelh paria*
pasturgar tanta bestia
en aital terra soldayna.

Dejeanne traduit les mots soulignés « sans un compagnon assorti » ; Appel au glossaire donne à *parelh* le sens « gleich, angemessen », à *paria* le sens « Gesellschaft, Gemeinschaft » ; Hill-Bergin traduisent les mêmes mots par « suitable » et « fellowship, friendship ». Aucun de ces commentateurs ne s'arrête à l'inconciliabilité syntaxique de *parelh* masc. accouplé à *paria* féminin. M. Lommatzsch seul doit avoir eu des objections à cette leçon, car il accepte la leçon du ms. C isolé : *ses plazen paria*.

Si nous retenons la leçon des autres manuscripts, il me semble que nous n'avons que deux possibilités pour justifier *parelh paria*. La première c'est celle que Tobler, *V. B.* I, n° 25 (*ele n'a son pareil*) a indiquée pour l'anc. fr. (sans donner d'exemples provençaux parallèles) : il explique des cas comme *portant les armes paraux* (au lieu de *pareilles*) et *el monde n'a pas sa pareil* (dit d'une femme; au lieu de *sa pareille*) par une attraction de *per* (< lat. par), adjectif de la troisième déclinaison latine restant inaltéré au genre féminin :

armes pers } *armes paraux*
n'a pas sa per } *n'a pas sa pareil.*

Comme nous avons aussi en prov. *par* épicène (*mon par* « mon pareil, un homme de mon rang » — *sa par* « une femme de son rang » > « femme, épouse, femelle »), on pourrait assumer un *parelh* épicène qui se serait moulé sur *par*, et l'expression *parelh paria* serait un exemple du tour rhétorique de l'*adnominatio* si chère au moyen âge, pas inconnue à Dante (*selva selvaggia*) et ridiculisée par Rabelais (*moine moinant de moinerie*). Mais dans ce cas l'exemple de Marcabrun serait isolé, d'autres cas de *parelh* subissant l'attraction de *par* épicène n'étant pas attestés jusqu'ici.

L'autre parti possible, et qui me semble préférable à cause de toute la contexture de la poésie, me semble celui de lire *parelh-paria*, avec trait d'union, en comprenant ce composé comme une formation en *-ia* dérivée du couple *parelh-par-* « tout à fait égal » (cf. a. fr. *pelle-meslange*, de *pelle-mesle*) : en effet, le diminutif latin *pariculus*, que nous devons supposer pour les formes romanes *pareil parecchio parejo* et qui est attesté dans la Loi salique, a pu être ajouté au simple *par* de même que nous trouvons les couples it. *solo soletto*, roum. *singur singurel*, et Marcabrun peut avoir renversé l'ordre *par pariculus* (> *par parelh*) afin d'insérer son couple dans le moule *-ia* (qui existait pour *paria*, non pas pour **parelh-ia*). Nous sommes ici en présence d'un néologisme forgé par le poète Marcabrun et qui porte la marque de son génie particulier. L'expérience générale du linguiste nous dit qu'un néologisme doit son origine à un besoin émotif et expressif particulier, qui est la raison pourquoi l'individu parlant ne se contente pas des formations mises à sa disposition par la langue commune, et l'on sait aussi que ce besoin expressif peut être senti soit par une époque (cf. p. ex. le terme fr. contemporain *dirigisme*), soit par un individu particulier (cf. p. ex. le *surhomme* de Nietzsche). Dans le cas de *parelh-paria* nous opterons pour l'origine individuelle — car notre poésie, elle-même, nous montre l'importance qu'avait pour Marcabrun le concept du « couple amoureux bien assorti ». C'est l'idée de base de sa *pastorela*, que le *don* et la *toza*, le *cavalier* et la *vilayna* forment le contraire d'un couple harmonieux (et ces deux paires de termes opposés dominent la structure de la poésie). Et la doctrine saine est enseignée par la bergère dans sa dernière réplique (dans l'avant-dernière strophe qui lui donne le « dernier mot ») :

.... *mas segon dreitura*
serca *folhs sa folhatura*
cortes cortez' aventura
e'l vilas ab la vilayna,

où les mots ou radicaux répétés (par paronomasie) *fols* — *folhatura*, *cortes* — *corteza*, *vilas* — *vilayna* symbolisent le couple bien assorti : les masculins et les féminins tirés du même radical représentent bien l'union idéale de l'homme et de la femme. Le chevalier avait essayé de détourner le proverbe (vv. 71-2) *tota creatura revertis a sa natura* en prenant *natura* au sens « désir naturel (charnel) » — mais malgré lui il a proclamé lui-même par ces mots le principe que tout être doit respecter la loi de sa naissance (c'est le sens véritable de *natura* : « être inné ») [1]. Dès le commencement du débat la *filha de vilayna*, la *pastora mestissa* (d'humble naissance) a en effet insisté sur les lois imposées par la naissance, c'est-à-dire cette « nature nourriture » de caractère « vilain » (= non noble) qui lui est propre :

12 merce Dieu e *ma noyrissa* [la bergère sait braver le froid];
24 *la vostra parelharia*... lay on se tanh si s'estia ;
36 tot *mon* linh e *mon aire* vey *revertir e retraire* al vezoig e a l'araire (*revertir*, le même verbe qui figure dans le proverbe des vv. 71-2, mais ici renforcé par un synonyme, par *amplificatio* rhétorique).

Le néologisme du chevalier *parelh-paria* du v. 15 est repris par la bergère au v. 29 sous la forme *parelharia*, et le même radical apparaîtra encore une fois dans la bouche du chevalier sous forme de *figura etymologica* : v. 73 *parelhar parelhadura* « appa-

1. Pour Aristote il est dans la « nature » de la pierre lancée en l'air, de retomber sur terre, c'est-à-dire de retrouver « *sa* place naturelle ». Le gradualisme médiéval s'explique par une assimilation des conditions humaines à la loi de gravité régissant les phénomènes de la nature. Le verbe *revertis* dans notre proverbe (« retourne ») montre bien l'idée aristotélicienne qui en est la base. Et le chevalier qui est « sorti » de sa « nature » (de la « place naturelle » assignée au chevalier) doit, selon notre poésie, apprendre de la bergère la vérité qu'il lui faut « retourner » à la *nature*, que *naturam mutare difficile est* (Sénèque) ou *naturam expelles furca tamen usque recurret* (Horace) : Le gradualisme est ici enseigné par la classe inférieure à la supérieure, ce qui est bien contraire aux tendances gradualistes modernes.

rier accouplement », selon la traduction de Raynouard (bien entendu, comme pour *natura*, le chevalier dénature le sens de *parelhar*, qui pour lui n'est qu'un vulgaire accouplement) ; et *parelhadura* semble aussi, comme *parelh-paria*, être un apax propre à Marcabrun. Il ne peut y avoir ombre de doute, que ces variations du même radical, manifestations typiques d'un concept chargé d'émotion, ne servent qu'à souligner le concept central de « l'égalité », même si des nuances sémantiques dérivées s'enlacent autour de lui (« compagnie », « accouplement »). *L vilas ab la vilayna* est, d'après la bergère porte-parole du poète, un principe sain et « sensé » ; « chevalier et bergère » serait « folie » — *tertium non datur* : dans ce gradualisme rigoureux [1] il n'y a pas de transitions ni d'hybridisme (pas de *corteza vilayna*, v. 32).

La transparence du thème central à travers la langue, ou l'adhérence de la langue à l'idée que je viens de mettre en relief, est un trait caractéristique de Marcabrun [2], qui, dans cette première pastourelle de nos littératures occidentales, si différente de sa poésie *A la fontana del vergier* (Appel, n° 61) — qui se rapproche encore du motif primitif et populaire de la rencontre et du débat amoureux —, a tenu à nous informer, à travers le dialogue du chevalier et de la bergère, de l'intention de sa pastourelle (qui ensuite est devenue le modèle de *la* pastourelle) : l'introduction, dans le débat populaire, de l'idée de la mésalliance comme péché contre nature, de ce que les sociologues allemands nomment *Standortgebundenheit*, de la distinc-

1. Karl Vossler, qui dans sa monographie sur Marcabrun, a mis finement en évidence la structure poétique de notre pastourelle, a négligé de traiter de son idéologie.

2. La distinction des deux classes est indiquée, non seulement par les vocatifs *toza* et *don*, mais aussi par le fait que la bergère emploie si fréquemment des proverbes reflétant la sagesse « naturelle » du peuple (v. 29 *so ditz la gens ansiayna*). Le seul proverbe employé par le chevalier (*tota creatura revertis a sa natura*) est dû à sa ruse : il parle à la bergère dans le langage de cette dernière, de façon à se faire comprendre par elle et, bien entendu, il détourne le proverbe de son sens (*vide supra*). Le proverbe patrimoine du peuple — c'est l'anticipation de l'opposition des deux langages de Salomon et Marcolf et de Don Quichotte et Sancho Pança (ce dernier raffolant de *refranes*).

tion rigoureuse des classes identifiées avec la « nature » — principe qui informera désormais la pastourelle. Nous assistons dans *L'autrier jost'una sebissa* au moment où l'idée de la pastourelle a pris corps chez Marcabrun — ce qui nous est révélé par le choix des termes personnels au poète, l'insistance sur le concept *parelh* et le néologisme *parelh-paria* qui en résulte.

Leo SPITZER.

DU « GRAAL TRESTOT DESCOVERT » A LA FORME DU GRAAL CHEZ CHRÉTIEN DE TROYES

Le débat que j'ai soulevé en proposant [1] et en défendant [2] une interprétation nouvelle du vers 3301 du *Conte du Graal* (*le graal trestot descovert* = le graal très apparent, le graal tout à fait visible) a pris plus d'ampleur que je n'avais prévu. Je ne saurais m'en plaindre. La question peut paraître menue, et sa discussion vouée aux subtilités; pourtant elle n'est pas d'importance mineure, car de la solution qu'on lui donne dépend dans une large mesure le *sen* qu'on attache au roman de Chrétien.

Voici que M. Alexandre Micha confirme mon interprétation en commentant [3] un passage de Robert de Boron que je m'étais contenté de signaler en note : il démontre en effet qu'au vers 2472 du *Joseph* (édition W. A. Nitze) « le veissel tout a descouvert » signifie bien « le Graal exposé à la vue de tous », le Graal en évidence, comme le prouve du reste le synonyme « en apert » au vers précédent. Il existe donc une parfaite correspondance sémantique entre l'expression de Chrétien et celle de Robert de Boron.

Je me féliciterais pleinement de cette conclusion, si un détail dans le texte de Robert ne semblait s'opposer à ce que j'ai dit du « trestot descovert » de Chrétien, expression qui, à mon avis, exclut l'idée d'un « couvercle » ou d'un « voile » du Graal [4]; le

1. *Romania*, LXXI, 1950, pp. 240-246.

2. *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne* (*BBSIA*), n° 2, 1950, pp. 89-93.

3. *Encore le « Graal trestot descovert »*, dans *Romania*, LXXII, 1951, pp. 236-238.

4. Voir *BBSIA*, *loc. cit.*, pp. 91-92.

vers 2507 du *Joseph* nous apprend en effet que le « vaisseau » doit être recouvert d'une « touaille » :

> Puis pren ten veissel et le mest
> Sus ta table.....
> Et le cuevre d'une touaille[1].

En conséquence M. Micha a le droit d'affirmer dans son commentaire : « Ainsi le Graal peut être couvert d'une « touaille » et être dit en même temps *tout a descouvert*. Voilé, il est en évidence, sous les yeux de l'assistance. » Mon maître M. Mario Roques n'a fait qu'exprimer ce qui est implicite dans cette remarque en constatant que « la note de M. Micha, en fin de compte, aboutit à supprimer le problème d'interprétation posé par M. Frappier, puisque le Graal peut, pour lui, être à la fois couvert, par exemple, d'une *touaille*, comme j'en avais indiqué moi-même la possibilité, et cependant être aperçu de tous les spectateurs[2] ».

Apparemment, me voilà dans une impasse ; mais cette impasse n'est qu'apparente.

Sans que je songe le moins du monde à écarter le renfort que j'ai reçu, qu'il me soit pourtant permis de préciser que mon explication ne se rapporte qu'à un certain auteur, qui connaissait les finesses du « bel françois », et à un certain passage de cet auteur ; je n'ai jamais prétendu qu'elle convenait à tous les endroits où apparaît en ancien français le mot *graal* accompagné de *descouvert* ou d'*a descouvert* avec ou sans *trestot* ou *tot*. En bonne méthode, me semble-t-il, on doit se limiter chaque fois à un examen particulier et ne conclure d'un texte à l'autre qu'avec une extrême prudence. La même expression, ou son équivalent, peut changer de valeur suivant le contexte où elle s'inscrit. Tel sens qui s'avère exact chez Robert de Boron ne fait pas nécessairement autorité quand il s'agit de Chrétien de Troyes, ne serait-ce qu'en raison des différences qui les séparent dans la conception du Graal : calice pour Robert, il est certainement autre chose pour Chrétien.

Cette réserve, faite en principe, n'empêche nullement que le

---

1. Je reproduis la citation telle que l'a faite M. Micha.
2. *Romania*, LXXII, 1951, p. 264.

« témoignage supplémentaire » de M. Micha[1] m'apporte un appui bien réel : Robert de Boron, en effet, a employé *tout a descouvert* d'une façon absolue, abstraitement, en laissant de côté l'idée d'une enveloppe ou d'un voile du « veissel » ; l'expression s'applique indifféremment au Graal exposé sans voile et au Graal couvert d'une « touaille », car il convient de remarquer — et M. Micha a omis de le faire — que la voix venue du Saint-Esprit recommande à Joseph d'Arimathie de placer d'*abord* le « veissel » à l'endroit où il est le plus en vue sur la table, c'est-à-dire exactement devant la place du milieu, et de ne le recouvrir qu'*ensuite* de la « touaille » ; il existe donc un moment où le Graal « *tout a descouvert* » est le Graal sans « touaille ». Que Bron, dit la voix, aille pêcher un poisson, et qu'il te l'apporte :

Et sez tu que tu en feras ?
Seur cele table le metras.
Puis pren ten veissel et le mest
Sus ta table, lau mieuz te pleist[2],
Meis qu'il soit tout droit emmi liu,
Et la endroit te serras tu
Et le cuevre d'une touaille[3].

M. Micha a eu raison de reconnaître une glose de *tout a descouvert* dans le vers 2505 : *Mes qu'il soit tout droit emmi liu* ; cette glose offre pour nous l'avantage de limiter exactement les conséquences qu'on peut tirer de l'expression employée par Robert de Boron. Quand il a écrit « tout a descouvert » — une trentaine de vers avant le passage cité ci-dessus —, il ne pensait qu'à l'endroit où le Graal (sans ou avec la « touaille », il n'importe) serait le mieux placé pour être bien vu de toute

1. Il a bien décelé l'erreur de Heinzel qu'on retrouve dans la traduction de Maurice Wilmotte : « Joseph, tu ne feras pas cela. Mais tu prendras ton vase, *tu le dévoileras*, et il te permettra de découvrir ceux qui ont péché ». (*Le Roman du Graal, d'après les versions les plus anciennes*, traduit et adapté avec introduction, Paris, La Renaissance du Livre, 1930, p. 61).

2. Je suppose qu'il convient de comprendre : à l'endroit où tu voudras, près ou loin du bord de la table (pourvu que ce soit devant la place du milieu) ; Robert de Boron écrit plus gauchement que jamais dans cette partie de son œuvre.

3. Vers 2501-2507.

l'assistance; il n'a pas voulu dire — paradoxalement — que le Graal couvert d'une « touaille » serait *cependant* aperçu de tous les spectateurs.

Il ressort très clairement du commentaire de M. Micha que si une interprétation n'est pas possible du vers de Robert de Boron, c'est celle qui prétendrait que le *vaisseau* est *tout a descouvert*, bien apparent, parce qu'il a été débarrassé d'un voile ou d'un « dessus » qui l'enveloppait. Ai-je essayé de démontrer autre chose à propos du *graal trestot descovert* de Chrétien? J'ai déjà dit pourquoi l'emploi de *trestot* me paraissait incompatible avec l'idée d'un Graal d'abord pourvu d'un couvercle ou d'un voile. Non point que je considère comme dénué de naturel et de vraisemblance le fait « qu'une orfèvrerie précieuse soit garantie par un « dessus », mystique ou non, que l'on ôte, écarte ou rabat, pour utiliser ou faire admirer l'objet » [1]; tout ce que j'ai soutenu et que je soutiens encore, en vertu de *trestot*, c'est que Chrétien n'avait pas présente à l'esprit l'idée de ce « dessus » protecteur au moment où il écrivait le vers 3301 du *Conte du Graal*. Pourquoi, d'ailleurs, aurait-il éprouvé le besoin de préciser que le Graal était « bien visible, tout à fait en évidence, *parce que tiré de son enveloppe ou de son étui* », alors que l'objet passait pour la dixième fois peut-être devant les yeux fascinés de Perceval? Tout bien pesé, il me semble que le *trestot descovert* de Chrétien n'est digne de sa réputation de bon écrivain que si l'on ne refuse pas l'interprétation que j'ai avancée.

Reste, il est vrai, l'hypothèse extrême qui supprimerait le problème, tel que je l'ai posé, si elle était vérifiée : le Graal *trestot descovert* serait un Graal recouvert d'une « touaille », d'un voile quelconque, de sorte qu'au lieu de se rapporter à l'objet seul, la pleine visibilité, si l'on peut dire, concernerait l'ensemble constitué par le Graal et par son enveloppe. Il en est ainsi, par une pure coïncidence, dans le passage de Robert de Boron, à partir du moment où Joseph d'Arimathie recouvre le « veissel » de la « touaille ». Mais je ne pense pas que l'hypothèse soit défendable, pour peu que l'on tienne compte du contexte de Chrétien de Troyes; je m'excuse de répéter ici ce que j'ai déjà dit : « ... il est difficile d'admettre que si Chrétien avait

1. *Romania*, LXXII, p. 264.

attribué une valeur, et surtout une valeur mystique, à une couverture quelconque du Graal, il n'aurait jamais éprouvé le besoin d'attirer l'attention sur elle. Mais rien à ce sujet, ni dans le passage où Perceval rencontre sa cousine, ni dans l'épisode de la hideuse demoiselle à la mule, ni pendant le séjour du héros à l'ermitage de son oncle, ni dans la scène capitale du cortège au château du Roi Pêcheur ; j'ajoute que la description du Graal (vers 3220-3239) insiste sur l'éclat prodigieux qu'il répand et sur les pierres précieuses dont il est orné : si la présence d'un « couvercle » ne jurerait en rien avec ces particularités, elles me paraissent fort peu compatibles avec un tissu ou un voile qui recouvrirait l'objet mystérieux au moment où il passe pour la première fois devant Perceval ; c'est pourtant à ce moment-là surtout que l'on devrait avoir des chances de vérifier l'hypothèse d'un Graal voilé, si elle était vraiment fondée » [1].

*
* *

Dans la seconde partie de son article, M. Micha, surpris, semble-t-il, que j'aie assimilé le Graal de Chrétien à un *plat large et creux* [2], conteste la justesse de cette assimilation : les vers 6422-24 et 6428 (éd. Hilka) lui paraissent fournir la preuve décisive qu'il s'agit, « plus ou moins », il est vrai, d'un ciboire ; il ne consent pas à voir le *graal* « sous la forme d'un chaudron, ni d'un large plat, étranges récipients pour *une* hostie, avouons-le... » Laissons le chaudron, qui pour l'instant est hors de question. J'ai parlé, en passant, d'un *plat large et creux* ; il est temps que je donne mes raisons [3].

---

1. *BBSIA*, *loc. cit.*, pp. 90-91.

2. J'ai écrit exactement : « Pour moi, je juge tout à fait probable, sans qu'on puisse se prononcer avec certitude à cet égard, que Chrétien a laissé au mot *graal* son sens ordinaire, suffisamment attesté dans les textes, de *plat large et creux*... ». Je penche davantage aujourd'hui en faveur de la certitude.

3. J'ai dit moi-même (*Romania*, LXXI, *loc. cit.*, p. 241) que « si le Graal de Chrétien est un vase sacré, il ne peut être assimilé qu'à un ciboire ou un *porte-hosties* ». Je crois qu'il convient plutôt de le définir comme un *porte-hosties* d'une espèce très particulière, la variante non complètement christianisée d'un vase ou d'un plat magique porteur de nourriture.

Je rappelle tout d'abord que le terme de *graal*, sans être très fréquent, est suffisamment attesté au sens de « plat » et de « plat large et creux » ; outre le vers 618 de l'*Alexandre* en décasyllabes : « Ersoir mangai o toi a ton graal » (éd. M. S. La Du, Princeton, 1937), on peut citer un passage tout à fait révélateur de la *Première Continuation de Perceval* (éd. W. Roach et R. H. Ivy Jr., vol. I, Philadelphie, 1949; vol. II, ibid., 1950) :

> En unes loges par devant
> Vit sor graals ° d'argent ester °*Var* : tailloirs (ms. *V*)
> Plus de cent testes de sangler.
> Li poivres estoit par dalez
> Toz pres et toz escüelez [1].

Un *graal* pouvait donc être assez grand pour contenir une tête de sanglier. Ce détail précis ne jure pas — accord très remarquable — avec la définition bien connue qu'a donnée Hélinand :

> *Gradalis* autem sive *Gradale* gallice dicitur *scutella lata et aliquantulum profunda*, in qua pretiosae dapes cum suo jure divitibus solent apponi [2]...

Faut-il admettre que Chrétien a employé le mot *graal*, qui reste chez lui un nom commun, avec une valeur différente ? Il est possible, je crois, d'affirmer que pour lui l'image du *graal* ne se dissociait pas de la forme d'un grand plat creux, d'un *tailloir* de luxe légèrement évasé.

Pour soutenir le contraire et réduire l'objet aux dimensions d'une coupe petite comme un ciboire, M. Micha cite les vers où l'ermite, oncle de Perceval, déclare que dans le Graal on porte au

---

1. Vol. I (Rédaction des Mss. *T V D*), v. 9648-9652, pp. 262-263. — Texte analogue au vol. II (Rédaction des Mss *E M Q U*), v. 13430-13434, p. 404, où l'on note la variante *platiaus* (ms. *M*) pour *graaus*.

2. Ces textes ont déjà été signalés par W. A. Nitze (*Perceval and the Holy-Grail*, University of California Publications in Modern Philology, vol. 28. n° 5, 1949, pp. 321-322). Voir aussi les intéressantes remarques faites par Mme Rita Lejeune au début de son récent article (que tout à l'heure encore j'aurai l'occasion d'utiliser), *Préfiguration du Graal* dans *Studi Medievali*, vol. XVII, fasc. II, 1951, pp. 1-26, et notamment le rapprochement qu'elle établit entre le *grazal* ou *graal* et le *catinus* ou *catinum* des Latins. — Je laisse ici de côté le problème de l'étymologie et de la forme du mot.

père du Roi Pêcheur « une sole oiste ». L'argument serait peut-être convaincant, si le découpage du texte n'était fort arbitraire. Cette fois encore, il faut élargir la citation, suivre le mouvement de tout le passage, et ne pas s'arrêter à la seule mention de l'*oiste* :

...Et del riche Pescheor croi
Que il est filz a celui roi
Qui del graal servir se fet.
Mes ne cuidiez pas que il et
Luz ne lamproies ne saumon :
D'une sole oiste li sainz hon,
Que l'an an cest graal li porte,
Sa vie sostient et conforte;
Tant sainte chose est li graaus,
Et il est si esperitaus
Qu'a sa vie plus ne covient
Que l'oiste qui el graal vient.

Il est bien évident que les vers 6420-21 font allusion aux mets qu'on pourrait normalement s'attendre à voir portés dans un *graal* : or ces mets sont justement des poissons de belle taille, un lus (gros brochet), des lamproies, un saumon. Je laisse ici la parole à M^me^ R. Lejeune qui a saisi l'importance de cette brève énumération [1] et l'a commentée on ne peut mieux : «... dans les vers qui précèdent immédiatement la mention de l'*oiste*, le conteur prend bien soin d'énumérer *ce qu'il n'y a pas dans le graal* :

v. 6420 Mes ne cuidiez pas que il et
Luz ne lamproies ne saumon.

Or, dans quel calice, dans quel ciboire pourrait-on loger un saumon ou une lamproie, qui ne passent pas précisément pour des alevins? Chrétien, sans y insister, nous donne ici, aussi clairement que possible, sa définition du *graal* : pour lui, c'est un grand plat, un plat à poissons — et ceci nous rappelle que nous sommes chez le Roi Pêcheur. Définition toute classique,

1. Elle semble être devenue traditionnelle : voir, entre autres exemples, *Roman de la Rose* (éd. E. Langlois), v. 8385; v. 11740-41 (*...S'il ne se defent de lampreie, De luz, de saumon ou d'anguile*).

d'ailleurs, puisque Horace, lui aussi, nous parle d'un *catinum* où l'on entasse des poissons [1]. » La cause me paraît entendue, et l'on conviendra qu'il est moins singulier de mettre une hostie dans un grand plat que de faire entrer un saumon dans un ciboire.

L'étrangeté subsiste cependant qu'*une seule oiste*, une hostie [2], soit portée dans ce large *graal*. Mais cette étrangeté n'a-t-elle pas été voulue et presque soulignée par Chrétien ? N'a-t-il pas ménagé un effet de surprise ? *Vous pourriez croire que le Roi Pêcheur reçoit dans le graal un gros brochet, des lamproies, un saumon... Eh bien, non ! Dans le graal il y a tout juste une hostie, une seule.* C'est dit avec un léger sourire, et ce contraste un peu énigmatique entre l'ampleur de la pièce d'orfèvrerie et l'exiguïté de la nourriture apportée me paraît tout à fait dans la manière de notre auteur.

J'en arrive à des objections secondaires de M. Micha. J'avoue que je ne comprends pas pourquoi il estime que l'expression « entre ses deux mains » employée au vers 3220 pour caractériser l'attitude de la porteuse du Graal (*Un graal antre ses deus mains Une dameisele tenoit...*) lui paraît favorable à son interprétation : « on réalise mal cette attitude avec un objet trop volumineux. » Je penserais le contraire ; la préposition *entre* suggère plutôt que les mains de la *demoiselle* sont écartées pour soutenir le Graal à chacune de ses extrémités et qu'elle ne le porte pas dans ses deux mains rapprochées. *Hautement*, précision qui n'est pas chez Chrétien, mais qui, peut-être, chez l'un de ses continuateurs, « explicite le contenu plastique des vers du Champenois », comme le suppose M. Micha, ne me paraît pas abolir l'image d'un plat de grande dimension, qu'il ne faut pas vouloir rendre à tout prix « trop volumineux » et trop lourd, au point qu'il ne puisse être porté aisément, à la hauteur qu'on voudra, par la *demoiselle* « bele et jante, et bien acesmée ».

Que, d'autre part, de grands plats d'or ornés de pierres précieuses n'aient pas été d'un usage courant, même à la table

1. *Préfiguration du Graal*, *loc. cit.*, p. 8.

2. Si ingénieusement présentée soit-elle, je ne suis pas convaincu par l'interprétation de Mme R. Lejeune : *oiste* = *oistre*, *huître*, *pourpre*, *éclat de pourpre*, *lumière éclatante* (*loc. cit.*, pp. 14-16).

des rois, à l'époque de Chrétien de Troyes, c'est fort possible; mais rien non plus ne permet d'affirmer que l'ornement des pierres précieuses était réservé aux objets du culte, ciboires et calices [1]. Si un *graal* aussi somptueux que celui qui est décrit par Chrétien n'a jamais existé dans la réalité, il n'importe guère, je pense : chez le Roi Pêcheur, nous sommes au pays de la merveille.

Peut-être enfin, — mais je n'attache pas une extrême importance à cet argument, car le rapport d'un texte à l'autre reste obscur, — n'est-il pas sans intérêt de remarquer une correspondance assez nette entre le *Peredur* gallois et le *Perceval* de Chrétien, si on laisse de côté, dans la scène du cortège, les éléments autres que la forme et la dimension du Graal :

> Il commençait à causer avec son oncle, lorsqu'il vit venir dans la salle et entrer dans la chambre deux hommes portant une lance énorme : du col de la lance coulaient jusqu'à terre trois ruisseaux de sang. A cette vue, toute la compagnie se mit à se lamenter et à gémir. Malgré cela, le vieillard ne rompit pas son entretien avec Peredur; il ne donna pas l'explication de ce fait à Peredur et Peredur ne la lui demanda pas non plus. Après quelques instants de silence, *entrèrent deux pucelles portant entre elles un grand plat* sur lequel était une tête d'homme baignant dans le sang. La compagnie jeta alors de tels cris qu'il était fatigant de rester dans la même salle qu'eux. A la fin ils se turent. Lorsque le moment de dormir fut arrivé, Peredur se rendit dans une belle chambre... [2]

J'ajoute, uniquement encore à propos de la forme du Graal, que l'écart pourrait être moins considérable qu'on ne l'admet en général entre Chrétien de Troyes et Wolfram d'Eschenbach : à la lumière des récentes observations de Mme R. Lejeune [3], il n'est pas exclu que le Graal de Wolfram soit un plat taillé dans une énorme pierre précieuse — un plat ou une vaste coupe — et que le poète français et le poète allemand aient pensé l'un et l'autre, en dépit de leurs divergences, au fameux *Catino* de Gênes — qui n'était pas encore le *Sacro catino*.

Quoi qu'il en soit, je considère pour ma part que dans le

---

1. Chansons de geste et romans d'aventures décrivent plus d'une fois des heaumes *gemmés*, ornés de pierreries.

2. Traduction de J. Loth, *Les Mabinogion*, t. II, pp. 64-65.

3. *Loc. cit.*, pp. 19-25.

premier stade de l'évolution littéraire et symbolique du Graal [1], la forme de l'objet n'est pas celle d'un vase liturgique, mais celle d'un large plat creux. C'est ensuite qu'il est devenu ciboire et calice. La forme du Graal a évolué parallèlement au concept du Graal.

*
* *

Le Graal de Chrétien est cependant sanctifié par la présence de l'hostie : *Tant sainte chose est li graaus*. Je n'essaie pas de diminuer l'importance de ce vers ; mais je crois aussi que l'on commet un abus d'interprétation si l'on en conclut que cette « sainte chose » est déjà la relique chrétienne dont parlent des romans postérieurs au *Conte du Graal*.

Se trouvant en face du thème magique — peut-être ne l'a-t-il pas très bien compris — d'un chaudron d'abondance ou d'un vase de vie, Chrétien, suivant un tour d'esprit dont les traces ne sont pas rares dans son œuvre, a voulu l'expliquer, au moins partiellement, sans dissiper toute l'énigme, et il a été conduit à le christianiser. En un sens, cette christianisation, ou cette demi-christianisation, car son Graal oscille entre la magie et la religion, est aussi une tentative d'explication rationnelle, compte rendu du climat intellectuel de l'époque. Il a ainsi substitué l'hostie aux nourritures merveilleuses d'un vieux conte [2]. C'est pourquoi il met l'accent, si curieusement, sur la valeur nutritive de l'*oiste* qui, depuis quinze ans, apportée à chaque service du Graal, *soutient*, *conforte* la vie, suffit à *la vie* du vieil homme, presque un pur esprit (*esperitaus*) [3]. Qu'il se soit souvenu des légendes hagiographiques et de la nourriture miraculeuse reçue sous la forme d'une hostie par des personnages très pieux, c'est presque certain, comme le pense M. Jean Marx [4],

---

1. Voir mon étude, *Le Cortège du Graal*, dans *Lumière du Graal* (Cahiers du Sud, 1951), pp. 175-221.

2. Contrairement à ce que pense M. Micha, cette innovation de Chrétien ne gêne pas la théorie de l'origine celtique du Graal.

3. Vers 6422-28.

4. *La légende arthurienne et le Graal* (Presses Universitaires de France, 1951), p. 187. Voir aussi la note de Hilka au vers 6424, p. 742 de son édition.

et comme le suggère l'expression par laquelle il désigne le père du Roi Pêcheur : *li sainz hon*. La spiritualisation du thème magique est incontestable et elle représente une étape décisive (encore que dès l'origine la joie du Graal, même païenne, ait probablement été celle de l'être tout entier, corps et âme); mais c'est faire fausse route que de chercher une correspondance précise entre le texte de Chrétien et les rites de l'Eglise.

Ne parlons pas de vase et de cérémonie liturgiques, de communion de malade, mais bien plutôt de jeu de l'imagination, de liberté créatrice, de compromis calculés et subtils. J'admets que Chrétien a voulu garder ou créer autour du Graal une irradiation de sacré, un halo de religion, en faire le symbole d'un idéal à quêter; je crois même que sa christianisation de l'objet mystérieux est en accord intime avec la structure de son roman, tel du moins qu'il l'a rêvé, et avec une ascension chevaleresque, morale et spirituelle de son héros Perceval; mais une atmosphère religieuse assez vague, un peu floue, était plus propice à son dessein de romancier que l'imitation de rites réels — imitation qu'on découvre d'autant moins qu'on scrute davantage son texte.

Jean FRAPPIER.

CORRECTIONS

NOTES SUR LE TEXTE DE *LA VENGEANCE RAGUIDEL*
(Dernière série)

La première série de ces notes, imprimée aux pages 387 à 396 du t. LXXII, s'arrêtait au vers 2978 du poème de Raoul de Houdenc. Cette deuxième et dernière série va du vers 3004 au vers 6092, le dernier conservé par le ms. *M*, auquel manque le dernier feuillet. On se rappellera que, pour les vers 3522-3673, le fragment *B* (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1263) s'ajoute à *A* (Chantilly 472) et à *M* (ms. Middleton, à Nottingham), ce qui permet la comparaison entre trois copies.

V. 3004. Ains avront cil de l'ost .c. cols.

A porte *dedens*, mais *dens* a été rayé et *l'ost* écrit dans la marge. *M* porte *defors* (f° 319 v°, col. b).

V. 3078. Après ce vers *M* ajoute :

... Comme vostre om et vostre amis,
Comme cil qui s'est entremis
De vos garantir et salver,
Que vos alliés sans demorer
Querre secors en vostre terre.
Je vos doi de secors requerre...
(f° 320 r°, col. b).

V. 3155-65. Omis par *M*. Sa leçon du vers 3165 est :

L'escu au col, moult estoit fiers.
(f° 320 v°, col. b).

V. 3285-7. *M* omet les vers 3285-6. Il porte au vers 3287 :

Mescaï ? Voire ! ce me samble.
(f° 321 r°, col. b).

V. 3290-1. Au vers 3290, *M* porte :

Lors veïsciés chevaliers corre,...

et ajoute :

De totes pars et asambler
Si qu'il font la terre trambler,

L'air et le bos bruire et fremir.
Lors veïsciés lances croissir, ...
(f° 321 r°, col. b).

Il est probable que la leçon de *A* est une haplographie.

V. 3302-31. Après 3302, *M* omet 3303-30. Le vers 3331 continue :

... Et fierement maintint l'estor.
(f° 321 v°, col. a).

V. 3356. Ci commench Raols son conte.

Ce vers a été beaucoup discuté par ceux qui se sont occupés de la *Vengeance Raguidel*. Pourquoi Raoul commence-t-il son roman au vers 3356 ? Les vers 1-3355 sont-ils donc d'une autre main ? Friedwagner[1] (v. p. 259-60), a eu le courage de changer ce vers en :

Si romanche Raols son conte.

M, qui est d'un intérêt capital sur ce point, porte :

Ci commence Raöls son conte.
(f° 321 v°, col. a).

V. 3372-3. ... Quë il ont oï un vallet,
Une pucele qui cria.

Friedwagner discute (p. 261) ces vers contradictoires. *M* porte :

... Quë il oï en un valet
Une pucele qui cria.
(f° 321 v°, col. b).

V. 3500. Après ce vers, *M* ajoute :

Et s'acesme de bien joster.
Les escuz font as pis hurter,...
(f° 322 r°, col. b).

V. 3522-3673. Pour ces 152 vers Friedwagner avait deux manuscrits à sa disposition, le ms. Chantilly 472 (autrefois 626) = *A*, et un fragment dans le ms. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1263 = *B*.

J'imprime ici pour la première fois la leçon de *M* :

(f° 322 v°, col. a). Plus tost qu'esfoldres ne tempeste
Messire Gavains s'em passa.
Li autres chevaliers lasça
Son frain et son escu gerpi.
Au col del ceval s'agrapi,
Si l'embraça, illuec se tint.
Et messire Gavains retint

1. Je me sers toujours de l'édition de Mathias Friedwagner, Halle, 1909.

Son ceval, si est retornés.
Et cil se fu teus atornés
Q'a grant painne se pot aidier.
Qant il vit vers lui adrecier
Mon segnor Gavain quil hasta,
Lors li escrie : « Esta ! esta !
Frans chevaliers, areste toi !
Comment as tu non ? Di le moi ! »
Qant messire Gavains l'entent,
Il li respont, plus n'i atent :
« J'ai non Gavains. — Gavains ! fait cil,
Estes vos ce ? — Oïe, fait il,
Ce sui je. — Par foi, c'estes mon.
Li cols garantist bien le non,
Qui si grans m'a esté donés.
Onque puis mais que je fui nés
Tel cop ne pris ne ne reciu.
Mais je meïsmes me deciu
Quant ançois nel vus demandai.
Sel seüsse si com or sai
Je ne m'i fusce hui ajostés.
Comment estes vos escapés
Del castel o la dame siet ?
Or le me dites, s'il vos siet,
Car la dame m'i a mandé. —
Folie m'avés demandé.
J'en escapai si com je poi.
Jo ne puis ci estre c'un poi.
Si me dites se vos lairés
La dame cuite, o qu'en ferés.
Traiés en sus. Je vos desfi. —
Je le vos lais, ce vos afi,
Fait li chevaliers, prendés la. »
Messire Gavains demanda
Au chevalier com il a non.
« L'on m'apele Licoridon »,
Fait li chevaliers erranment.
Atant lascent lor parlement,
Et cil et ses compaing s'en vont.
Et la demoisele al cief blont
Qant ele vit que cil s'em part
S'est atornee cele part.
Sa ciere drece et joint ses mains :

« Dols amis, messire Gavains,
A vos me doins, a vos me rent ! »
Messire Gavains qui descent
Oste son elme, si l'embrace,
Et cele le baise en la face
Qui vers lui s'aproce et avance.
.j. point d'amor el cuer li lance.
Tot erranment qu'il l'acola
L'amors de li en lui vola.
Moult estoit bele et moult li sist.
Sor li n'ot rien qu'il ne volsist,
Et qu'il ne fust a son talant.
Et sel fust de vilain sanlant
U haute u basse u fauve o noire,
Si l'amast il, par mon cief, voire,
Puis que l'amors toçoit au cuer.
« Or me dites, fait il, ma suer,
Vostre non, car jel vuel savoir. —
Sire, j'ai non Ydain. — Por voir ?
Ydain ? — Sire, ensi ai ge non. —
Avés ami ? — Sire, je non,
N'onques n'en oi, ne ja n'avrai,
Fors vos sans plus, se je vos ai,
Et il vos plaist que vos m'aiés.
Ne devés pas estre esmaiés
De m'amor, se je le vos doing.
So siel n'a leu ne pres ne loing
U n'alle se vos i alés ;
Se vos plaist et se vos volés
Je m'en irai ensanle o vos. —
Dame, fait il, s'ensamble nos
Volés venir, certes jel vuel.
Plains seroie de grant orguel,
(f° 323 r°, col. a). Se je refusoie tel don. —
Sire, fait el, tot a bandon
Me doins je a vostre merci.
J'ai un manoir moult pres de ci
U vos herbergerés anuit.
Il n'est drois que il vos anuit
De herbegier o vostre amie. —
Damoisele, je n'en gros mie,
Fait messire Gavains, par foi ! »
Lors lievent sor .i. palefroi

Le chevalier qui ert ocis,
Si l'ont en tel maniere mis
Que il tenoit dedens la sele.
Kaheriés prist la pucele,
Si le monta desor sa mure.
Lors s'en tornerent l'ambleüre
Cevalçant parmi la forest.
Endementiers li amors nest
Qui mon segnor Gavain soprist.
Tos jors ala, tos jors esprist.
Or l'ainme, or dist qu'amer le vielt,
Or l'ainme il plus que il ne sielt,
Or l'ainme .i. poi, or l'ainme mels,
Or l'ainme asés plus que ses iels,
Or l'ainme plus, or vielt qu'il l'aint,
Or l'ainme, or l'a amors ataint,
Or l'ainme moult, or l'ainme asés,
Or l'ainme trop, ja n'iert lassés,
Ce li ert vis, de li amer,
Or l'ainme et point de li amer,
Or l'ainme il tant, or croist, or monte,
Or ne set nus ne fin ne conte.
Qant il plus l'ainme plus li plest.
Ains qu'il iscent de la forest
Fu ses cuers si d'amer espris
Qu'il n'i remist fronces ne plis
Qu'il ne soit tos rasés et plains.
De la forest vienent as plains.
Qant il vinrent hors a la plagne,
Sos le pendant d'une montagne
Virent .i. castel bien assis.
Toreles i ot. .v. o .vi.,
U. x. o. xii., o plus o mains,
Mais li casteax n'ert pas vilains,
Ains ert moult biax qui l'esgardoit.
Por ce que le païs gardoit
Ot non li Castiax de l'Angarde.
(col. b) Messire Gavains qui l'esgarde
Demande : « Cui est cis casteax,
Qui si ert bien asis et beax? —
Sire, il est miens, et vostre est il. —
Vostre merci, Ydain », fait cil,
Qui plus l'amoit que il n'amoit lui.

Tant alerent parlant andui
D'uns et d'autres et d'un et del
Que il sont venu a l'ostel.
Qant a l'ostel furent venu,
Bien furent lor ceval tenu
Et asés fu quis establa.
Ydain la bele commanda
As senescax de sa maison
A querre oiseax et venisson.
Pisson de mer et de riviere
Orent la nuit et bele ciere.
Grant joie firent cele nuit.
Por ce que li contes n'anuit,
M'en vuel la droite voie aler.

Lorsqu'on compare cette leçon de *M* avec celles de *A* et de *B* déjà données par Friedwagner, on découvre jusqu'à 308 variantes en 152 vers. On peut en écarter tout de suite 201 comme peu importantes. Il y a 8 différences morphologiques, divisées ainsi : *A* + B contre *M*, 4 ; *A* + *M* contre *B*, 2 ; *B* + *M* contre *A*, 2. Il n'y a que 3 variations dans l'ordre des mots : *A* + *M* contre *B*, 1 ; *B* + *M* contre *A*, 2; plus le fait que, au v. 3544, le ms. *M* porte *puis mais*, que le scribe a corrigé en *mais puis*, pour se mettre en accord avec *AB*. Il y a 3 variantes dialectales, dans 2 desquelles *A* et *M* montrent la même forme picarde et *B* une forme francienne, tandis que dans la troisième *A* est picard, *M* francien, mais *B* omet le mot en question. Il y a 76 remplacements : *A* + *B* contre *M*, 19 ; *A* + *M* contre *B*, 23 ; *B* + *M* contre *A*, 25 ; les trois manuscrits diffèrent 9 fois. Il y a 8 omissions sans versification fautive, c'est-à-dire où l'omission est balancée par un remplacement ou une addition : *A* + *B* contre *M*, 2 ; *A* + *M* contre *B*, 2 ; *B* + *M* contre *A*, 2 ; tous différents, 2. Enfin il y a 4 insertions également balancées; dans toutes les quatre *B* et *M* se rangent contre *A*. Ainsi, lorsqu'on a écarté 201 variantes orthographiques, une analyse de 102 de celles qui restent donne les résultats suivants :

A + *B* contre *M* : 25.
A + *M* contre *B* : 30.
B + *M* contre *A* : 35.
Tous différents : 12.

On peut conclure que *A* est le plus fautif des trois, et que *B* est le moins picard, mais les résultats ne sont aucunement décisifs. Les 5 variantes qui restent sont des erreurs indubitables :

V. 3526. *B* porte *dou cheval s'agrepir*, ce qui laisse le vers 3525 sans rime. Ni *A* ni *M* ne montrent cette erreur, d'ailleurs trop insignifiante et trop facile à découvrir pour un scribe intelligent pour influencer notre argumentation.

V. 3535-6. *A* omet ces 2 vers. *B* et *M* les contiennent, avec de légères variations dans le vers 3536.

V. 3555-6. *B* et *M* omettent ces deux vers.

V. 3634. *B* montre une petite dittographie *Ço est li est vis* qui ne paraît ni dans *A* ni dans *M*.

V. 3670. Le ms. *A* a une petite dittographie *et venisson,* qui ne paraît pas dans les deux autres mss.

Ces 5 variantes séparent *B* et *M* de *A*. Le nombre considérable de variantes montre que l'on devra postuler beaucoup de mss perdus. On peut suggérer la tradition suivante :

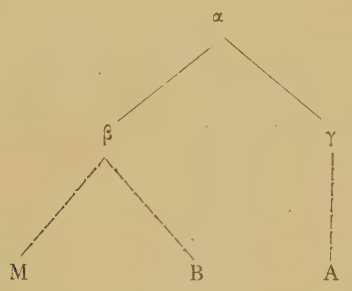

V. 3715-6. Ces deux vers manquent au ms. *M* (f° 323 v°, col. a).

V. 3754-9. Friedwagner discute ces cinq vers à la page 270. *M* diffère de *A* en plusieurs détails, notamment il ne répète pas *par ensaignes*.

Maduc li Noirs a apelé
.j. mesagier tot vraiement.
Par ensegnes tot erranment
L'a mon segnor Gavain tramis
Por dire que cil se sont mis
El retor la dont cascuns vint.
(f° 323 v°, col. b).

V. 3794-7. La première partie des vers 3795-6 est intervertie dans *M*, ce qui donne peut-être un sens plus satisfaisant.

... Q'al gregnor besoing qu'ele avra,
Et bien se gart qu'ele ne quiere
De chevalier qui la requiere
Que lui, qu'il vendra en s'aïe.
(ff. 323 v°, col. b — 324 r°, col. a).

V. 3848-9. Entre ces deux vers, *M* en ajoute deux :

... Si en issi d'une autre voie
Ki au caresfore asamblot,

Li mesagiers vint qanque pot
A piet, .i. baston en sa main.
(f° 324 r°, col. b).

V. 3878-9. Por ço le dut molt savoir
Que bonnes ensaignes conta.

Friedwagner (p. 272), remplace *le* par *l'en* et met *gré* après *molt*. *M* porte :

Et por ce le dut bien savoir
Que bones ensegnes conta.
(f° 324 r°, col. b).

V. 3885-92. *M* omet ces 8 vers (f° 324 r°, col. b).

V. 3921-2. *M* omet ces 2 vers (f° 324 v°, col. a).

V. 3950. Ele ot le mantiel par les las,...

Vu le sens du passage, Friedwagner (p. 274) n'accepte pas sans difficulté ce vers, surtout les mots *les las*, car « tenir les las d'un mantel » ne l'empêcherait guère de se raccourcir. Pourtant *M* porte :

Cele ot le mantel par les las.
(f° 324 v°, col. b).

V. 4030-4. Friedwagner discute ces cinq vers, p. 275. La leçon de *M* est bien différente de celle de *A*. Le nouveau ms. remplace le vers 4030 par :

« Autant vos pri que vos l'amés...

Il omet 4031-2 et continue (vers 4033) :

... Que pucele qui çaiens soit. »
(f° 325 r°, col. a).

V. 4050-1. *M* porte :

« Dites s'onques puis en feïstes
Venjance, ne savés son non. »
(f° 325 r°, col. b).

V. 4052. Après ce vers *M* en intercale deux autres :

« Ainc puis noveles n'en oï
Ne lonc ne priés, ne ça ne ci... »
(f° 325 r°, col. b).

V. 4054-8. Dans le ms. *A*, ces vers sont mal copiés et d'une syntaxe difficile. Le sens d'ailleurs est mal suivi.

« Le troçon dont je duc vengier
Obliai, ne ne m'en souviunc.
La roïne qui iluec viunc,
Tantost con je l'oi, li baillai. »
La roïne respont : « Je l'au... »

Friedwagner remplace *troçon* par *tronçon*, *souviunc* par *souviunt*, *viunc* par *viunt* et *l'au* par *l'ai*. La leçon de *M* est préférable :

« Le tronçon dont je doi vengier
Obliai, ne m'en donai garde.
La roïne l'a quil me garde.
Tantost com je l'oi li ballai. —
Et la roïne dist : Jo l'ai... »

(f° 325 r°, col. b).

V. 4088-4101. De ce long passage, *M* omet 4097-8 et change beaucoup les douze vers qui restent :

« Par foi, fait il, je n'en gros mie.
Amés le moult, amés le asés,
N'en soiés ja por moi lassés.
Mais amés le tant que j'en gros. —
Ja mar li festus en iert ros, —
Mais amés la oltrëement.
Dex vos en doinst hastëement
Autel honte parmi les os
Com nos avons eü des nos,
Lors si serons droit compagnon.
Amors nos ont mis o pegnon,
Si est del retorner noians. »

(f° 325 v°, col. a).

V. 4142. Après ce vers, *M* en contient deux autres que *A* a omis par haplographie :

...Dames, puceles plus de cent.
La roïne veritaument...

(f° 325 v°, col. b).

V. 4147-9. La rime de *A* semble peu acceptable, bien que Friedwagner ne la discute pas.

...Et grant joie font par la table.
Et Kex qui ot la langue male
Servi,...

M porte :

...Et grant joie font par la (sa) sale.
Et Kex, qui ot la langue male,
Servi,...

(f° 325 v°, col. b).

V. 4272. Hui perdri vostre cors son non.

Le second *r* du mot *perdri* est annulé par un point, et Friedwagner imprime naturellement *perdi*. Vu le sens, il semble plus que probable que le scribe aurait dû changer son *i* en *a* et non pas biffer son *r*. En effet, *M* porte :

Hui perdra vostre cors son non.

(f° 326 r°, col. b).

V. 4341-2. Ces deux vers manquent dans *M*.
(f° 326 v°, col. b).

V. 4368. ...Qui soit jusques en Galesport.

Friedwagner (p. 280) ne sait pas expliquer ce nom de ville et suggère sans conviction la possibilité de *Portugale*. *M* porte :

...Qui soit dusqu'en Galingefort,
(f° 326 v°, col. b),

ce qui fait penser immédiatement à Wallingford, malgré le contexte qui semble indiquer une localité à la fois maritime et exotique.

V. 4384. « Amis », ce dist li rois Artus...

Friedwagner (p. 280) remplace *Artus* par *Arturs* pour donner une rime parfaite avec *seürs* ; pourtant *M* porte *Artus*.
(f° 327 r°, col. a).

V. 4416-8. « ...A ce qu'i menés tel voiture
Qui cascun jor vos livre entenre.
Certes, je ne m'en vul atendre... »

Dans une longue note qui commence « Diese Stelle machte mir lange Zeit Sorge » (p. 281-2), Friedwagner discute les sens possibles de ce passage. A la page 126, dans ses notes textuelles, l'éditeur écrit : « 17 entenre. *mit Strich über dem zweiten* en » *M* porte aux vers 4417-8 :

...Qui cascun jor vos livre entente.
Certes, n'i ai mais nule atente...
(f° 327 r°, col. a).

Il semble que le scribe de *A* ait copié *entenre* pour *entente*, qu'il n'ait pas compris le résultat, et qu'il ait fait de son mieux pour l'améliorer, exactement d'ailleurs comme au vers 4272. La leçon de *M* semble la meilleure.

V. 4444-5. « U porroit il prendre le cuer
Cele faiture, cele roce ? »

Friedwagner, p. 282, discute la possibilité de changer *roce* en *coce*. Il n'en fait rien pourtant et *M* le justifie (f° 327 r°, col. b).

V. 4493-9. sel trespassa.
Et li chevaliers si pissa
Les le buisson contre les haies.
Je ne sai s'Ydain vit ses braies
Ne cosse qui au cuer li sist,
Ne ço qu'il tin, s'ele le vit,
Ne s'ele sa teste i torna.

On aurait plaisir à pouvoir omettre ces vers que G. Paris (cité par Friedwagner à la p. 283), a décrits comme « les seuls vers vraiment grossiers qui

se trouvent peut-être dans tous les poèmes de la Table ronde ». Malheureusement le ms. *M* les comprend aussi et on ne peut les condamner comme une addition scribale. Toutefois *M* omet les deux vers 4497-8 :

...si trespassa
Li chevaliers qui la pisça
Les .i. busçon contre unes haies.
Jo ne sai s'Yde vit ses braies
Ne s'el torna ses iels de la.
(f° 327 v°, col. a).

V. 4497-8. *M* omet ces deux vers.
(f° 327 v°, col. a).

V. 4500. De l'ore après, com'il ala,...

Friedwagner remplace *De* par *Des*. *M* porte :

Dė l'uevre aprés, com ele ala,...
(f° 327 v°, col. a).

V. 4503-6. *M* omet ces quatre vers.
(f° 327 v°, col. a).

V. 4522-3. « Ce n'est mie tot patrenostre
Que vos dites, nerirés pas ! »

Sur *nerirés*, Friedwagner ajoute en note (p. 129) : *oder* nenrés? Il imprime *n'en rirés*. Le ms. *M* porte :

...Que vos dites, n'en merés pas. »
(f° 327 v°, col. b).

V. 4535. « Metéle entre moi et vos. »

Pour *Metéle*, Friedwagner (p. 284) cite un grand nombre d'exemples analogues. Le ms. *M* porte :

« Metés la entre moi et vos. »
(f° 327 v°, col. b).

V. 4548. Lors virrent poingnant tot adaes.

Virrent dans *A* est très douteux. Dans ses notes textuelles, p. 130, Friedwagner met *mrr en* (*virren*[*t*]?). Il remplace *adaes*, avec *a* en dessus, par *adés*. *M* porte :

Lor vienent pognant a eslais.
(f° 327 v°, col. b).

V. 4571-2. *M* omet ces deux vers.
(f° 328 r°, col. a).

V. 4612. « Des qu'a l'eure avroie... »

Friedwagner imprime :

« Desquë a l'eure [que j'] avroie... »

M porte :

« Dusque atant que jo averoie... »
(f° 328 r°, col. a).

V. 4633-8. *M* omet ces six vers.
(f° 328 r°, col. b).

V. 4681. Cil dist : « Fols ert s'il ne m'eslaisse ! »

Friedwagner remplace *ne m'eslaisse* par *nes me laisse*. *M* porte :

Cil dist : « Fols iert s'il nes m'eslasce. »
(f° 328 v°, col. a).

V. 4759-60. *M* omet ces deux vers.
(f° 328 v°, col. b).

V. 4812. A .i. briés mos vos vel conter...

Friedwagner remplace .I. par .II. *M* porte :

A .i. cort mot vus vuel conter...
(f° 329 r°, col. b).

V. 4877-8. *M* omet ces deux vers.
(f° 329 v°, col. a).

V. 4915. Or puis laissier, je suis a cois.

Friedwagner, dans une note qui commence « mir nicht recht klar » (p. 287), n'admet pas sans difficulté le mot *laissier*. *M* porte :

Or puis eslire, or sui a qois.
(f° 329 v°, col. b).

V. 4951-2. *M* omet ces deux vers.
(f° 329 v°, col. b).

V. 4958-61. ...Mais onques ne trova chemin.
Mais tant oire qu'il trespassa
— Ne rien nee n'i encontra —
Le haut conble de la forest.

Même quand Friedwagner a remplacé le *Mais* du vers 4959 par *Et*, ce passage reste mal construit. La leçon du *M* est préférable :

Mais onques ne trova cemin
Nè rien nule n'i encontra.
Tant a erré qu'il trespassa
Le haut comble de le forest.
(f° 330 r°, col. a).

V. 4977. Lais et kenus, si vait cantant...

M diffère légèrement :

Lait et camus, si vint cantant...
(f° 330 r°, col. a).

V. 4978-81. *M* omet par haplographie ces quatre vers.

(f° 330 r°, col. a).

V. 4983. ...Une pucele a .ij. envers.

Voir la note de Friedwagner à la p. 289. Il remplace *.ij.* par *dos*, mais *M* aussi porte .IJ. (f° 330 r°, col. a).

V. 4998-5001. *M* omet ces quatre vers par haplographie.

(f° 330 r°, col. a).

V. 5030. *M* contient le vers suivant qui manque à *A*.

Iteus estoit que ne fausist...

(f° 330 r°, col. b).

V. 5032-3. ...Et si lairiés au daherain que il donnast
Plus qu'autres n'osast esgarder.

Cette leçon de *A* est fautive, mais la solution est claire. Friedwagner supprime *au daherain* et imprime *lairjes*. La leçon de *M* justifie ces changements :

...Et si larges que il donast
Plus q'autres n'osast demander.

(f° 330 r°, col. b).

V. 5039. Ici et ailleurs *M* porte *Raguidau* et non pas le *Raguidan* de Friedwagner (f° 330 r°, col. b).

V. 5046. Guengasouain est appelé

Uns fel, uns traïtres mask'ai.

On présume que l'apostrophe des notes textuelles de Friedwagner représente un tilde dans le ms., ce qui donne le *maskain* qu'il imprime. A la p. 291, Friedwagner discute le fait que ce vers est au cas sujet bien qu'il décrive *Guengasouain* qui est au cas régime, et se demande ce que peut vouloir dire *maskain*. Encore une fois la leçon de *M* est préférable :

.J. fel, .I. traïtre maucain.

(f° 330 r°, col. b).

V. 5066. Se glave fu de tel acier
Q'escus ne haubers nel tenroit,
Si n'est elmes qui ja tenroit
Contre s'espee...

M donne une rime préférable, *nel tenroit : qui n'atendroit.*

(f° 330 v°, col. a).

V. 5083-4. ...Le feri et après l'enpains[t]
De la lance que dusqu'as mains...

De cette rime Friedwagner écrit, p. 292, « Die Hs. bietet einen nur im Pikard, genauen Reim... » Le ms. *M* est plus simple :

Le feri si Guengasoäins
Que de la lance dusque as mains...
(f° 330 v°, col. a).

V. 5098. *M* contient le vers suivant qui manque à *A* :

Qui cascun jor me renovele.
(f° 330 v°, col. a).

V. 5111-3. *M* contient le vers 5112 qui manque à *A* :

...Car encor le verrés vengié. —
Ha Dex ! quil vengera ? fis gié.
Est il nes qui le puist vengier ?
(f° 330 v°, col. b).

V. 5167. Qui molt grant dol, fis .ı. veu.

Qui est une erreur pour *Oï*. Il manque une syllabe au vers et Friedwagner répète *fis* : *...dol fis, fis...*

M porte :

Oï molt grant duel et fis .ı. veu.
(f° 331 r°, col. a).

V. 5173-5. *M* omet 5174-5 par haplographie. Sa leçon du vers 5173 est :

« ...Me sui vestue. Or le savés. »
(f° 331 r°, col. a).

V. 5238-9. Trevilonete est la pucele
Apielee par son droit non.

Dans *M* le nom est *Greviloine* ((f° 331 r°, col. b).

V. 5261. *M* contient le vers suivant qui manque à *A* :

...S'il le donoit, que cil aroit...
(f° 331 v°, col. a).

V. 5324. Lors s'estendi plus de un fois.

Ici *un* est une faute pour *.vii.* qui est clair dans *M* (f° 331 v°, col. b). Friedwagner change *de un* en *d'une*.

V. 5415. Friedwagner remplace *Quelle aïde* par *Quel aïde*. *M* porte *Quele aïe* (f° 332 r°, col. b).

V. 5448-49. *M* contient 5448 qui manque dans *A*.

Gavains a feru fierement
Guengasoäin enmi le pis...
(f° 332 v°, col. a).

V. 5485. Ici *M* est moins intéressant que *A*, et préfère *le glave saint Piere* (f° 332 v°, col b) à *l'aguille saint Pere*, à laquelle Friedwagner consacre une note détaillée à la p. 298.

V. 5538-9. La leçon de *A* est fautive.

Cius l'a veü et tint son fraim
Vers lui et il la contredie.

Friedwagner remplace *Cius* par *Cil*, *fraim* par *frain* et *contredie* par *atendie* (p. 299). *M* porte :

Cil l'a veüt et prent sōn frain
Vers lui et le contr'atendi.
(f° 333 r°, col. a).

V. 5550-2. Ici encore la leçon de *M* semble préférable :

...ains est alés
Vers lui trestot le petit pas.
Ains s'en vait, si ne l'atent pas...
(f° 333 r°, col. a).

V. 5611-4. *M* omet ces quatre vers par haplographie (f° 333 r°, col. b).

V. 5646-52. Ce passage est difficile. Le ms. *A* porte :

« Ostés vos armes et querés
Unes autres et je querrai
Au autres : u je vos conquerai
Par moi u vos me conquerrés
Plus long. Hui serra recreans
Li uns de nos. » — « C'est mes creans... »

Friedwagner remplace *Au autres* par *Autres* et intercale après *conquerrés* un vers,

Par vos ! Bataille ne querrés...

La leçon de *M* est différente, mais reste difficile.

Ostés vos armes et querés
Autres, o vos me conquerrés.
Par vos huimais vos conbatés,
Car hui serai jo recreäns.
Li uns de vos, c'est mescreäns.
(f° 333 v°, col. a).

V. 5674-6. L'ordre des mots est différent dans *M*.

Issi escerveleëment
S'entrevienent et entrasallent
Qu'il ne guencissent ne ne fallent...
(f° 334 r°, col. b).

V. 5816. Ne puet muër que ne l'en sot.

Friedwagner remplace *sot* par *lot*, < loer. *M* porte *ne s'esjot* (f° 334 v°, col. a).

V. 5863-4. *M* omet ces deux vers qui paraissent être une glose scribale (f° 334 v°, col. b).

V. 5866. Pour *Li rois Bueves*, *M* porte *Li rois Hue* (f° 334 v°, col. b).

V. 5924. Cil fais est de blonc et de liege...

Pour *blonc*, *M* porte *plon* (f° 335 r°, col. a).

V. 6025. En ce point, *A* porte trois vers en *-ont*.

...Et cil tot erranment si font.
Quant enterrés est, si s'en vont
A moult grant joie contremont.

Friedwagner supprime le dernier. La leçon de *M* est :

Enterré l'ont. Puis si s'en vont
De la grant joie qu'il en ont.
(f° 335 v°, col. a).

V. 6092. Dans *M*, *La Vengeance Raguidel* termine avec ce vers, qui est le dernier de la colonne b du verso du folio 335. Ce folio est le dernier du fascicule .xxix. qui n'a que cinq folios doubles contre six aux fascicules .xxvii. et .xxviii. ; pourtant ce n'est pas au fascicule .xxix. qu'il manque un folio double, car il y aurait une lacune correspondante entre la fin de .xxviii. et le commencement de .xxix., à savoir après le vers 4181. C'est au fascicule suivant, .xxx., qu'il manque un folio double, c'est-à-dire son commencement et sa fin. Si l'on accepte les 6182 vers du ms. *A* comme copie complète de *La Vengeance Raguidel*, le folio qui manque au commencement du fascicule .xxx. de *M* a dû contenir ces 90 derniers vers sur les deux colonnes de son recto (le ms. *M* a 48 vers par colonne). Le fabliau *Li .iii. sohait*, qui vient ensuite dans ce manuscrit omnibus, a dû perdre à peu près 96 vers de son commencement sur le verso de ce même folio.

Lewis Thorpe.

COMPTES RENDUS

Ch. Th. Gossen, **Petite grammaire de l'ancien picard**. Paris (Klincksieck), 1951. In-8° de 186 pages.

Depuis longtemps déjà les érudits se sont efforcés de comparer la langue des chartes et celle des œuvres littéraires. Le travail de Natalis de Wailly sur la langue de Joinville — encore qu'il soit trop systématique — demeure classique à cet égard. Et des philologues éminents ont recherché pour eux-mêmes les témoignages phonétiques, morphologiques et syntaxiques que nous livrent les chartes en langue vulgaire. Il suffira de citer, parmi d'autres, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, de M. Clovis Brunel, et les *Variétés dialectales des régions liégeoise, hutoise et namuroise* du regretté Maurice Wilmotte : étude si poussée qu'elle a permis à l'auteur de déceler, à l'intérieur même du domaine wallon, l'existence de trois aires linguistiques distinctes, dont il a pu déterminer les caractères particuliers.

M. Ch. Th. Gossen, disciple de M. Jakob Jud, a entrepris un travail similaire pour l'ancien picard ; ce fut l'objet de sa thèse *Die Pikardie als Sprachlandschaft des Mittelalters, auf Grund der Urkunden*, soutenue à Zurich, en 1942. Cet ouvrage n'a pas eu toute la diffusion souhaitable, et seule en France, *Romania* en a donné un compte rendu [1], sous la plume si qualifiée du regretté Noël Dupire [2].

Reprenant les résultats de son premier travail « fondé uniquement sur les chartes » (p. 11), M. Gossen les a confrontés avec les données des œuvres littéraires, et il vient de publier, en français cette fois, sa *Petite grammaire de l'ancien picard* pour combler une lacune, car on ne possédait jusqu'à présent que la *Petite grammaire du patois picard* de Ledieu, déjà ancienne

1. *Romania*, LXVIII (1944-1945), p. 488-491.
2. Un autre compte rendu en langue française a paru dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXIV (1945), p. 238-240, sous la signature de M. E. Legros.

(1909), et qui n'intéresse que le « parler » actuel. Il était désirable que l'on déterminât les normes phonétiques, morphologiques et syntaxiques de ce dialecte qui a laissé tant d'œuvres importantes, surtout pour les XIIIe et XIVe siècles.

L'ouvrage, de style sobre et de plan classique, débute par un tableau de « notation phonétique » et une bibliographie qui est à jour, semble-t-il, et nullement « soufflée ». La carte initiale n'est peut-être pas aussi claire qu'on le désirerait, et appelle quelques observations, valables également pour le début du chapitre Ier, a) « La Picardie linguistique ». Avec l'indication — utile en effet — des départements actuels, cette carte donne, d'une part, les « frontières des gouvernements d'avant 1789 », d'autre part, les « frontières des provinces ecclésiastiques » et celles des diocèses à la même époque. N'aurait-il pas mieux valu présenter une carte féodale à la fin du XIIIe siècle par exemple, que l'auteur aurait pu facilement emprunter à l'*Atlas historique* d'Auguste Longnon. On n'a que faire, en l'occurrence, des « Pays reconquis » et l'on préférerait avoir les limites du comté de Clermont-en-Beauvaisis ou celles de la terre de Coucy. Quant à la carte ecclésiastique, il n'y avait pas lieu de distinguer la province de Cambrai de celle de Reims, dont elle ne fut démembrée qu'en 1559; mais il eût été bon d'indiquer les limites des archidiaconés qui conservent si souvent le souvenir d'anciens *pagi*. Peut-être aussi n'eût-il pas été inutile de donner le tracé de la frontière entre l'Empire et le Royaume. Autre remarque, de détail, mais qui a ici son importance : le pays de Laon ne s'appelle pas le Laonn*ais* (comme le Soissonnais), mais le Laonn*ois* [1] (comme le Vermandois et le Valois).

Après ce rapide tableau géographique, l'auteur donne la liste des *matériaux* qu'il a utilisés : d'abord les *chartes*, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, puis les *textes littéraires*, classés en cinq catégories, de la littérature narrative à la littérature dramatique.

Enfin, le premier chapitre se termine par une présentation de la *scripta* picarde. M. G. estime ce néologisme « heureux » pour traduire l'allemand *Schriftsprache*, moins équivoque, pense-t-il, que « langue écrite ou littéraire »; il nous permettra de n'être pas de son avis : langue écrite rend sans équivoque aucune l'allemand *Schriftsprache*, et le français peut encore distinguer la langue des chartes et la langue littéraire. S'il est un mot équivoque, c'est bien ce néologisme dans lequel rien n'avertit qu'il s'agit de la langue. N'encombrons pas nos techniques de mots abscons. — Cela dit, nous sommes d'accord avec M. G. sur le « caractère hybride » de cette langue écrite, qui

---

1. Ce nom est encore porté par les communes de Crépy-en-*Laonnois* et Mons-en-*Laonnois*. Mentionnons aussi le titre du bel ouvrage *Le Laonnois féodal* (5 vol. in-4°), publié par un érudit du pays, le comte Maxime de Sars. — Notons aussi que le *Doulennais* (p. 139) n'existe pas : le *pays* de Doullens est l'Amiénois.

subit très tôt l'influence de celle de Paris, langue de la cour et de l'administration royale, — et pour trouver injustifiée la tentative de « picardiser » tel ou tel texte, ainsi qu'ont cru pouvoir le faire certains éditeurs, Tobler, Suchier ou E. Langlois. Au cours des chapitres suivants, ce n'est donc pas le dialecte picard du moyen âge qu'expose M. G., mais « l'élément picard » de la langue écrite franco-picarde.

Pour les chapitres II (Phonétique : p. 35-98), III (Morphologie : p. 99-119), IV (Syntaxe : p. 121-123), l'auteur suit le plan de E. Bourciez et de J. Anglade, ne retenant que les « phénomènes où le picard diffère du francien ». Il renvoie pour chaque paragraphe aux ouvrages de ces deux philologues, ainsi qu'à sa propre thèse parue en 1942. Trois cartes illustrent les groupes vocaliques *ieu-iu* (p. 61), les groupes *aule-avle-able* (p. 89), et les désinences de la 4e personne de l'imparfait et du conditionnel *-iemes, -iens-, -ions* (p. 117), cette dernière carte précédée et appuyée par deux importants tableaux, où sont présentées les formes relevées tant dans les chartes que dans les textes littéraires.

Dans le chapitre V (p. 125-130), sous le titre « Quelques aspects de géographie linguistique », M. G. rassemble les résultats de sa vaste enquête en trois paragraphes : a) *Les divisions internes de la Picardie*, dont le domaine se répartit entre « une zone sud-ouest et une zone nord-est », déterminées grâce à six isophones. b) *Les frontières linguistiques*. c) *Confrontation de l'ancien picard avec les plus importants parlers d'oïl au moyen âge*, où il relève les traits principaux que l'on peut, selon lui, considérer comme « typiquement picards » (p. 128), puis ceux qu'il possède en commun avec le francien, avec le normand, avec le wallon, avec le wallon et le lorrain, enfin avec le wallon, le lorrain et le normand. Le champenois occidental « ne différant que très peu du francien » n'est pas pris en considération.

La *Grammaire* proprement dite est ici terminée. On est revenu en quelque sorte au point de départ.

Le chapitre VI est une « Petite anthologie picarde », où sont reproduites d'abord des « chartes originales » au nombre de vingt-trois, « une charte typique de toutes les villes ou régions qui ont fourni les matériaux de la présente étude » (p. 131-148), puis des « textes littéraires » : une vingtaine de morceaux choisis parmi ceux « offrant autant de phonèmes et de morphèmes caractéristiques que possible » (p. 148-171). Du point de vue chronologique, cette seconde partie est mal équilibrée avec le recueil précédent : alors que les chartes sont pour ainsi dire toutes du XIIIe siècle (1241-1303), les textes littéraires reproduits vont de la fin du XIIe au début du XVIe siècle (1504). On aurait aimé aussi trouver pour chacun de ces derniers l'indication, même approximative, de sa provenance régionale : Beauvaisis, Artois, Vermandois... Un glossaire de cinq pages (p. 172-177) clôt cette anthologie.

Le livre se termine par un appendice « Comment localiser un texte

littéraire », dans lequel l'auteur « démontre » par un exemple (*Le Garçon et l'Aveugle*) [1], combien la localisation d'une œuvre littéraire peut être malaisée et qu'il faut presque toujours se contenter de dire qu'elle est tout simplement « picarde ». Conclusion pratique, bien décevante en vérité !

*
* *

La *Petite grammaire de l'ancien picard* se présente donc comme un ouvrage de philologie bien conduit, œuvre d'un savant patient, ayant la maîtrise de sa discipline.

Il est bien dommage que l'auteur, exclusivement philologue, n'ait pas été aussi familiarisé avec la diplomatique. La méconnaissance de cette discipline fait que sont mal fondées les bases mêmes sur lesquelles il a édifié son travail si soigneux.

Parmi les « matériaux » utilisés, notre examen critique portera essentiellement sur les chartes. M. G. précise et répète qu'il s'est « borné à l'étude des chartes *originales* », — c'est lui qui souligne, — (p. 22, n. 1 ; p. 131 ; p. 132), mais il semble ignorer ce qu'est une charte originale.

1. La longue liste des chartes qu'il a utilisées (p. 22-26), et les vingt-trois « chartes originales » qu'il a publiées dans sa « Petite anthologie picarde » (p. 132-146), montrent qu'il a eu recours surtout à des *éditions* de documents, or ces éditions sont l'œuvre d'historiens ou d'érudits de valeur inégale, dont certains ne sont pas du tout philologues : n'est-il pas imprudent, p. ex., d'accorder au *Recueil des monuments inédits de l'Histoire du Tiers-État*, d'Augustin Thierry (1850), la même confiance qu'au *Recueil des actes des comtes de Pontieu*, de M. Clovis Brunel (1930).

2. A supposer ces éditions fidèles, est-on du moins assuré que les éditeurs ont eux-mêmes reproduit des chartes originales ? Dans de nombreux cas, nous sommes certains du contraire, notamment lorsqu'il s'agit des *cartulaires* ecclésiastiques, féodaux ou communaux : cartulaires des abbayes de Marquette [2], Saint-Bertin, Selincourt, Saint-Vincent de Laon, Saint-Corneille de Compiègne ; cartulaire de la terre d'Avesne ; cartulaire de la commune de Montreuil-sur-Mer ou « Livre Rouge » de la commune d'Eu. Un examen un peu poussé montrerait que d'autres recueils utilisés sont aussi, partiellement au moins, des éditions de cartulaires [3]. Or, un cartulaire n'est pas un origi-

---

1. En se fondant notamment sur diverses indications de ce *jeu*, M. Roques a pu écrire que l'œuvre avait été « sans doute composée à Tournai ».

2. Rien ne montre mieux avec quelles réserves le philologue doit se servir d'une édition de cartulaire que le substantiel article de Noël Dupire, *Corrections. En marge d'un cartulaire* [Marquette], dans *Romania*, t. LXVIII (1944-1945), p. 173-206.

3. *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais*, éd. V. Leblond, Paris, 1919, introd., p. x-xi.

nal, ce n'est qu'une copie et parfois une copie de copie exécutée à une époque tardive : ainsi le cartulaire de Saint-Corneille de Compiègne [1] exécuté en 1672, et celui de Saint-Bertin [2], en 1779.

3. M. G., dont l'anthologie est pour près des trois quarts de seconde ou de troisième main n'a pas cependant négligé les *chartes* elles-mêmes. Sur les vingt-trois documents reproduits, six ont été puisés par lui aux Archives départementales du Nord (1) et du Pas-de-Calais (1), et au Département des Mss de la Bibliothèque nationale, dans les grandes collections de provinces : Flandre-Artois (1) [3] et Picardie (3).

L'édition de tels documents, choisis parmi des centaines d'autres, à titre d'exemples, devrait être impeccable. Or, ces éditions ne sont pas bonnes. La collation faite avec les quatre chartes conservées au Département des Mss oblige à relever dans le texte publié par M. G. des fautes nombreuses, les unes d'apparence minime, encore qu'elles aient une portée phonétique ou morphologique indéniable [4], les autres plus graves, puisqu'elles altèrent le sens au point de le rendre parfois incompréhensible :

P. 147, *Soissons*, l. 10 : « Et est asavoir que tout li autre kemin qui sont en la terre l'abeesse, de quoi sui avoués, *que de nient* estre esbogné [...] toutes les fois qu'il sera mestiers. » — LIRE : « qu'i deivent (*qu'ils doivent être bornés*). »

Ibid., l. 16-18 : « Et *tant* li arbre qui sont dedens les kemins et estreies de cele avoerie [...] sunt mien, saus les *alnez* et les frans fies l'abeesse. » — LIRE : « tout li arbre — saus les aluez et les frans fiés (*sauf les alleux et les francs-fiefs*). »

---

1. L'édition du chanoine E. Morel a utilisé plusieurs cartulaires de Saint-Corneille. Le document publié par M. Gossen, p. 146, d'après E. Morel, charte nº DXXXIV, est extrait du cartulaire conservé aux Archives nationales, LL 1623, qui date de mai 1672.

2. L'édition de Haigneré et Bled a été faite d'après les copies de Dom Ch.-Jos. Dewitte.

3. La cote indiquée, p. 138, est incomplète ; il faut pour la collection de Flandre et Artois préciser le numéro du volume : vol. 183.

4. La désinence du cas-sujet est omise : sire, *lire* sires (Arras, l. 1), apaiiet, *lire* apaiiés (Noyon, l. 23), — ou méconnue : li abbés, *lire* li abbes (Arras, l. 19). Ailleurs elle est induement rétablie : Sires, *lire* Sire (Senlis, l. 4). Telle lettre est ajoutée : ferme, *lire* ferm (Noyon, l. 32), — ou au contraire oubliée : besognes, *lire* besoignes (Senlis, l. 7). Tel mot est ajouté : seigneur de B., et men seigneur *supprimer* et (Noyon, l. 4), — tel autre omis : de quoi sui avoué, *lire* de quoi je sui avoué (Soissons, l. 10), — tels autres mal coupés : qui est miens, *lire* qu'i « qu'il », que denient, *lire* qu'i deivent (*Ibid.*, l. 5 et 10). Des noms de lieux sont déformés : Feurin, *lire* Fevrin (Arras, l. 4, 18), Mollames, *lire* Mollaines (Senlis, l. 3), Ansonviler, *lire* Ansouviler (Senlis, l. 12) ; nous identifions ces trois localités ci-après, p. 115. §§ *1* et *4*.

Autres menues corrections à apporter (p. 147) : au lieu de *c'on*, lire *com* « comme » (Soissons, l. 9) ; *six muis... de Campart*, écrire sans majuscule : *campart* « droit de champart de six muids » (Senlis, l. 16).

Ibid., l. 19 : « Toutes ces choses sont faites sans les pains de la chartre... » — LIRE : « saus les poins » (*sauf les points* précisés dans la charte de feu Jean, sire de Nesle).

P. 147, *Senlis*, l. 5-6 : « ... *le* sires de Moy n'est mie en si sage estat conme nous vousisons et conme mestier li fust, ne qu'il *fache* ne ne puist ses *besognes* faire. » — LIRE : « li sires — saches — besoignes. »

Ibid., l. 9-10 : « ...pour sen grant damage, *escuier* et conme chief qui soumes de son lignage et il du nostre, avons esleu curateurs; et par le conseil... » — LIRE : « damage esciver et (*esquiver*) — curateurs, et ».

Nous n'avons pas vu la charte originale de décembre 1303, conservée aux Archives du Nord, mais on peut penser que, malgré la déchirure signalée (p. 135, Cambrai), les derniers mots doivent se lire, non pas « dou darrai..... .....um ant d'iau deus », mais : « dou derrainement vivant d'iau deus » (c'est une clause en faveur de l'époux survivant).

Les matériaux rassemblés ne sont pas exempts d'erreurs. Que vaut leur mise en œuvre ? Aucune analyse n'est donnée en tête des chartes publiées; or un titre, même succinct, n'est jamais superflu pour guider le lecteur — voire pour obliger d'abord l'éditeur à préciser le sens des textes qu'il publie.

Le grand avantage des chartes sur les textes littéraires est, on le sait, qu'elles sont datées. Mais, ici encore, pour avoir un témoin irrécusable, il faut disposer d'une charte originale. Or, deux des quatre documents publiés par M. G., d'après les mss de la Bibliothèque nationale, sont insérés dans des *vidimus* — originaux, assurément — mais où le texte picard des actes vidimés n'est lui-même qu'une copie — authentique, certes — faite ultérieurement par des clercs écrivant en latin, et sous la plume desquels la langue vulgaire a pu être plus ou moins déformée : l'acte de Dreux d'Amiens, seigneur de Vignacourt, de mars 1266, est transcrit dans une confirmation de Robert, comte d'Artois, d'avril 1269; celui de Simon de Clermont, seigneur de Nesle, dans un vidimus de l'official de Soissons, de septembre 1300, soit cinquante-neuf ans plus tard !

Autre avantage des chartes sur les textes littéraires : « elles offrent de précieux indices sur la répartition géographique de certains phonèmes » (p. 33). C'est, en effet, la langue des chartes qui peut permettre de dresser des cartes linguistiques pour telle ou telle région au moyen âge : en fait, pour la Picardie, à partir du XIIIe siècle.

Si M. G. a montré la difficulté qu'il y avait à « localiser un texte littéraire » (p. 179), il n'a pas soupçonné qu'il pouvait y avoir également certaines difficultés à localiser la langue d'une charte, lorsque celle-ci ne porte aucune mention relative au lieu où elle fut expédiée.

Reprenons les quatre documents publiés d'après les mss de la Bibliothèque

nationale, et situés respectivement à Arras (p. 138), à Noyon (p. 144), à Soissons (p. 146), à Senlis (p. 147). En aucun cas le lieu n'est indiqué. Quelle méthode l'auteur a-t-il suivie pour déterminer ces localisations? Il s'est contenté de reproduire les anciens titres de classement des archivistes ou bibliothécaires qui ont trié autrefois les documents des collections des provinces : Arras, 2 ; Noyon, 11 ; N.-D. de Soissons, 34 ; Senlis, 9.

Dans ces conditions, comment les localisations données — car elles ne sont pas proposées — pourraient-elles être solidement fondées? Nous allons examiner successivement, à l'aide d'une méthode que nous essayerons de définir plus loin, chacun de ces quatre cas, ci-après numérotés *1* à *4*, avec un astérisque lorsqu'il s'agit, non pas d'un original, mais d'un acte vidimé.

*1**. — Localisation d'après M. G. (p. 138) : ARRAS.

Examen. — *Auteur de l'acte* : Dreux d'Amiens, seigneur de Vignacourt (Somme, arr. Amiens, cant. Picquigny). *Destinataire*: abbaye du Mont-Saint-Éloi (Pas-de-Calais, arr. Béthune, cant. Vimy). *Localité des terres vendues* : Frevin[-Capelle] (P.-de-C., arr. Arras, cant. Aubigny). — *Localisation possible* : AMIÉNOIS, pays de l'auteur de l'acte (mars 1266), avec une influence possible du clerc de la chancellerie de Robert d'Artois, auteur du *vidimus* (avril 1269).

Valeur philologique de base : à peu près nulle. 1° Ce n'est pas un original mais un *vidimus*. 2° La localisation est insuffisamment établie. — A ne pas retenir.

2. — Localisation d'après M. G. (p. 144) : NOYON.

Examen. — *Auteur de l'acte* : Pierre « Juers » [Iver?], de Bazincourt (Somme, arr. et cant. Péronne, c^ne^ Biaches), vassal de Gilles, seigneur de Bouchavesnes (S., arr. et cant. Péronne). *Destinataire* : abbaye N.-D. de Biaches (S., arr. et cant. Péronne). — *Localisation proposée* : région de PÉRONNE, pays de l'auteur et du destinataire de l'acte.

Valeur philologique de base : bonne. 1° Original (de novembre 1268). 2° Localisation déterminée avec vraisemblance. — A retenir (mais non pas pour Noyon).

*3**. — Localisation d'après M. G. (p. 146) : SOISSONS.

Examen. — *Auteur de l'acte* : Simon de Clermont, seigneur de Nesle (Somme, arr. Péronne, ch.-l. de cant.). *Destinataire* : abbaye de N.-D. de Soissons. *Localité objet de l'acte* : « kemin royal » qui va de Nesle à Péronne, à Licourt (S., arr. Péronne, cant. Nesle). — *Localisation proposée*: région de NESLE, pays de l'auteur de l'acte et du chemin en question, avec influence possible du clerc de l'officialité de Soissons, auteur du vidimus.

Valeur philologique de base : incertaine. 1° Vidimus soissonnais très postérieur (septembre 1300) à l'original (octobre 1241). 2° Localisation vraisemblable. — A ne pas retenir.

4. — Localisation d'après M. G. (p. 147) : SENLIS.

Examen. — *Auteurs de l'acte* : Gobert de Dargies (Oise, arr. Beauvais,

cant. Grandvilliers), Colart et Pierre de Morlaines (id., id., cant. Nivillers, cne Tillé). *Destinataire* : le bailli de Senlis. *Objet* : requête [1] pour admettre comme curateurs de Jean, seigneur de Mouy (id., arr. Clermont, ch.-l. de cant.), ses parents Philippe de Houdancourt (id., arr. Compiègne, cant. Estrées-Saint-Denis), et Raoul d'Ansauvillers (id., arr. Clermont, cant. Breteuil), en vue de vendre un manoir et des terres à Reuil-sur-Brèche (id., id., cant. Froissy). — *Localisation proposée* : Beauvaisis, pays des auteurs de l'acte et des personnes et lieux mentionnés; le bailli de Senlis, destinataire, est étranger à l'acte.

Valeur philologique de base : bonne. 1° L'acte est original (novembre 1287). 2° La localisation est bien déterminée. — A retenir (mais pas pour Senlis).

Ainsi, pour les quatre chartes que nous avons examinées de près, sans aucune idée préconçue, uniquement parce que — originales ou vidimées — elles sont conservées à la Bibliothèque nationale, nous sommes amenés à écarter les quatre localisations admises par M. G., et à proposer : Amiénois, au lieu d'Arras; région de Péronne, au lieu de Noyon; région de Nesle, au lieu de Soissons; Beauvaisis, au lieu de Senlis. — D'ailleurs, selon nous, seules les chartes 2 et 4 peuvent être retenues comme offrant les garanties désirables d'une base philologique sérieuse (originaux bien localisés) : région de Péronne, 1268; Beauvaisis, 1287.

Nous pourrions examiner de la même manière la localisation, plus ou moins heureuse, des dix-neuf autres chartes de l'anthologie. Ainsi, la charte d'août 1247 (p. 132), de Jean de Bondues (Nord, arr. Lille, cant. Tourcoing), léguant une rente sur Marcq-en-Baroeul (id., cant. Tourcoing), à l'abbaye de Marquette (id., arr. et cant. Lille), paraît devoir être localisée dans la région de Tourcoing plutôt qu'à Lille : la distance assurément n'est pas grande et l'erreur ne porte pas à conséquence. Mais l'erreur est bien plus grave, lorsque l'on place (p. 141) à Selincourt (Somme, arr. Amiens, cant. Hornoy), c'est-à-dire non loin de la « frontière » normande, une charte de mai 1270, qu'on a tout lieu de localiser 125 kms plus au nord, aux environs de Guines : la donation par Arnoul de Bonninghes-les-Ardres (Pas-de-Calais, arr. Saint-Omer, cant. Ardres) d'une rente de deux « pokins » de froment à la mesure de Bonninghes, à prendre sur la paroisse de Markenes (id., cant. et cne de Guines); l'identification n'est pas douteuse : d'une part, on sait par les *Pouillés* [2] que l'abbaye de Selincourt avait le patronage de la cure de Markenes, au doyenné de Guines; d'autre part, le « pokin » est une mesure de

1. Cette intéressante requête a été publiée très soigneusement par Léopold Delisle, *Chronologie des baillis et sénéchaux*, dans *Rec. Hist. Fr.*, t. XXIV, préface, p. 352, n° 217.

2. *Pouillés de la province de Reims*, éd. Aug. Longnon, p. 611b, 627a, 643d.

grain en usage dans la Morinie (comtés de Guines, d'Ardres, de Boulogne), que l'on chercherait en vain dans la région de Selincourt, intermédiaire entre Amiens et Aumale. — D'ailleurs, bien que localisables, le premier dans la région de Tourcoing, le second dans le comté de Guines, nous ne pensons pas qu'il faudrait retenir ces deux documents pour une étude philologique de base, car ils sont transmis l'un et l'autre seulement par des copies de cartulaires.

Il est temps de conclure.

*
* *

La localisation des chartes pose donc un problème qui intéresse autant le paléographe et le diplomatiste que le philologue. Pour le résoudre avec certitude il faudrait connaître dans chaque cas le clerc qui a tenu la plume, le lieu de sa naissance (par conséquent celui de sa langue maternelle), et le milieu où il a appris à écrire et éventuellement poursuivi ses études. Or, en fait, ces renseignements nous manquent toujours.

Il faut donc nous contenter d'une forte vraisemblance, suffisamment étayée par des données concordantes susceptibles d'entraîner la conviction. En un tel domaine, la plus grande prudence est requise, et, crainte d'erreur, dans le doute il vaut mieux s'abstenir. Aussi, après avoir tout d'abord recueilli le plus possible de documents de la région envisagée, faut-il les passer au crible pour séparer le bon grain de l'ivraie.

Un premier tri s'impose pour rejeter tous les documents dont la tradition risque d'être défectueuse, du fait de la négligence ou de l'incompétence d'un copiste ou d'un éditeur, et ne retenir que les chartes *originales*, dont on a fait soi-même la transcription avec le plus grand souci d'exactitude ou dont l'édition a été donnée de façon scientifique [1]. Un second tri écartera, au moins provisoirement, tous les originaux dont la localisation n'est pas justifiée avec assez de vraisemblance.

Le destinataire, ou l'établissement bénéficiaire, considéré séparément, n'offre pas un critère suffisant à moins d'une indication formelle, pour fixer la localisation d'une charte. L'auteur de l'acte envisagé seul n'est pas non plus un critère suffisant : sans doute peut-on penser que le clerc qui a écrit la charte intitulée au nom de l'auteur de l'acte était de son entourage, mais il y a des cas où l'acte était rédigé par les soins de l'établissement destinataire. Il est donc prudent de ne retenir que les chartes originales, dont l'auteur et le destinataire sont l'un et l'autre du même pays.

Les meilleures garanties sont offertes par les chirographes échevinaux [2],

1. Les règles à suivre ont été précisées en 1926 par M. Mario Roques, dans *Romania* (t. LII, p. 243) et rappelées très utilement par M. Clovis Brunel, *A propos de l'édition de nos textes français du moyen âge*, dans *Bull. de la Soc. de l'Histoire de France*, 1941.

2. C'est le cas de trois documents publiés p. 135 (Cambrai), p. 137 (Douai), p. 143 (Saint-Quentin).

rédigés dans une ville déterminée, et relatant des conventions dont l'auteur et le destinataire sont tous les deux de la même ville. Mais, comme l'a très justement remarqué Noël Dupire, une ville ne marque pas une limite linguistique. Il faut donc, pour les campagnes, avoir recours aux chartes seigneuriales, en considérant que plus l'acte émane d'un petit seigneur plus il a des chances d'offrir des données philologiques locales dignes d'être retenues : en effet, les comtes d'Artois ou de Clermont-en-Beauvaisis, fils de France, les comtes de Boulogne et d'Auvergne, de Ponthieu et d'Aumale, de Flandre et de Hainaut, soit par les relations qu'ils avaient avec la cour et l'administration royale, soit par les rapports qu'ils entretenaient nécessairement avec leurs autres domaines parfois éloignés, avaient à leur service un personnel plus ou moins nombreux, dont le recrutement n'était pas exclusivement local. Cette remarque vaut aussi pour les gens du roi, notamment les baillis de Senlis, d'Amiens, de Vermandois, etc. Il en était différemment d'un petit seigneur rural, chevalier ou simple écuyer, qui pour toute « chancellerie » ne possédait pas d'autre clerc que le chapelain de son château ou le curé de son village.

Ayant ainsi rassemblé et retenu par éliminations successives une matière première de qualité, il deviendra possible et légitime d'en extraire les éléments d'intérêt linguistique grâce auxquels on pourra dégager les caractères phonétiques et morphologiques de tel ou tel pays, pour en fixer ensuite les limites approximatives; c'est alors seulement qu'on pourra les utiliser pour déterminer, par une étude comparative, d'une part l'origine des chartes non originales ou de localisation incertaine que l'on n'avait pas retenues primitivement, d'autre part, celle des textes littéraires.

Faute d'une critique diplomatique élémentaire et en l'absence d'une méthode qui, pour être évidente, n'en demandait pas moins à être précisée et rigoureusement suivie, M. G. a accompli un travail de philologie, sans nul doute considérable, mais dont les bases insuffisamment établies — nous croyons l'avoir démontré — rendent les conclusions trop fragiles.

Une fois de plus, nous devons déplorer un mal de notre temps, dont les effets atteignent l'érudition, tout comme d'autres domaines de l'activité humaine : la spécialisation exagérée, l'isolement des techniques.

L. Carolus-Barré.

Enrico Cerulli : **Il "Libro della Scala" e la questione delle fonti arabo-spagnole della divina commedia ;** Città del Vaticano, 1949 ; in-4, 574 pages [*Studi e Testi*, 150].

Depuis l'étude sur l'eschatologie musulmane dans la Divine Comédie publiée en 1919 par Miguel Asin Palacios (cf. *Romania*, XLV, 316), le plus fort argument en faveur de l'influence arabe sur la conception du poème de Dante est sans doute la découverte de la double version latine et française

d'un apocryphe attribué à Mahomet lui-même et qui conte l'ascension du Prophète jusqu'au Ciel et sa visite à l'autre monde sous la conduite de l'ange Gabriel. Le ms. Laudensis misc. 537 de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford contient une version française de ce récit, qui se rencontre aussi en une version latine dans le ms. lat. 6064 de la Bibliothèque nationale de Paris ; le ms lat. 4072 du Vatican a cette même version latine incomplète de la fin.

Les préambules parallèles de ces deux versions latine et française nous apprennent qu'elles sont toutes deux l'œuvre d'un Bonaventure de Sienne, notaire et écrivain du roi de Castille Alfonse (c'est Alfonse X le Sage), qui, sur l'ordre du roi, traduisit en ces deux langues une rédaction castillane, elle-même translatée de l'arabe par le médecin juif Abraham, connu par d'autres traductions analogues. L'original arabe, que nos versions appellent « *halmaeŗeig* », avait pour titre *al-mi'rāğ*, c'est-à-dire « l'échelle » et figurément « l'ascension », d'où les titres latin, *Liber scalae Machometi*, et français, *Livre de l'Eschiele Mahomet*. Le colophon de la version française donne pour cette traduction la date de mai 1264. Il est probable que la version latine est à peu près du même moment ; la version castillane d'Abraham devait être un peu antérieure. Cela concorde avec ce qu'on sait sur Abraham, le médecin juif. M. Cerulli a publié en regard la version française d'Oxford et la version latine de Paris, à la suite il donne les variantes de la version latine du Vatican. Il y ajoute des extraits du traité castillan *Sobre la seta maometana* attribué à Pedro Pascual (fin XIVe s.) et qui reproduit des passages nombreux du *Livre de l'échelle Mahomet*, non d'après l'arabe, mais d'après la traduction castillane d'Abraham le médecin qui se trouverait ainsi en partie conservée.

Que la diffusion des traductions romanes de l'apocryphe arabe ait été rapide et large, c'est ce que M. Cerulli s'est efforcé de montrer dans la deuxième partie de son ouvrage. Il est possible qu'un fragment d'une traduction castillane, différente de celle d'Abraham et antérieure à celle-ci, se retrouve dans un manuscrit de l'église d'Uncastillo en Aragon, de la première moitié du XIIIe siècle. Mais il est particulièrement intéressant de constater la connaissance de récits du *Livre de l'échelle Mahomet* en Italie dès la fin du XIIIe et au XIVe siècle.

Cela a déjà ouvert et amènera encore d'attachantes discussions sur la connaissance de la pensée orientale par Dante, où nous ne pouvons ici nous engager ; c'est du moins un nouvel élément des relations entre Orient et Occident, si diverses et si multiples à travers l'histoire du vieux monde à toutes les époques, et précisément au moyen âge. Nous avons voulu du moins faire connaître des textes auxquels il sera plus d'une fois fait appel.

M. R

Six Historical Poems of Geffroi de Paris... published... and translated into English by W. A. Storer and Ch. A. Rochedieu, [University of North Carolina Studies in the Romance Languages and Literatures, 16]; Chapel Hill, 1950, XII-92 pages.

Les six poèmes historiques, ou plutôt les six poèmes d'actualité que nous a conservés le ms. B. N. fr. 146 sous le nom de Geffroi de Paris sont connus depuis longtemps et avaient été l'objet d'une étude (au moins), fort sérieuse, celle de Natalis de Wailly, parue en 1849, au tome XVIII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*; cf. encore Ch.-V. Langlois au tome XXXV (1921) de l'*Hist. Litt. de la France*, pp. 327-332. Mais, à part le *Dit des Alliés*, imprimé (avec des lacunes) par P. Paris dès 1837, et la *Desputoison de l'Eglise de Rome et de l'Eglise de France pour le siege du pape*, éditée par W. P. Shepard en 1928 dans les *Mélanges Jeanroy*, pp. 571-581, aucun de ces textes, pourtant fort intéressants sous plus d'un rapport, n'avait vu le jour. MM. Storer et Rochedieu les publient tous, en les accompagnant d'une traduction anglaise.

Disons tout de suite qu'il est difficile d'imaginer édition plus mauvaise, plus inexacte, plus incorrecte, plus incomplète. Les quelques pages d'introduction ne comportent, je ne dis pas aucune étude, mais même aucune indication, si minime soit-elle, ni philologique, ni historique, aucune allusion aux problèmes de datation ou de circonstances que posent les textes. Elle se contente de coudre bout à bout quelques extraits des articles ou brèves mentions qui leur ont été consacrés, au hasard, par divers érudits, lesquels étaient loin d'être toujours bien informés. Il y a là une lacune fort grave, puisque le principal intérêt de ces poèmes est évidemment d'être avant tout des documents, dont il convenait de mettre en lumière la valeur, le sens et l'importance. De plus l'édition ne comprend pas de glossaire. Mais le plus simple est sans doute d'examiner le texte de l'une quelconque de ces pièces; nous prenons la première, la plus longue, les *Avisemens pour le roy Loys* (1.367 vers, un vers étant absent après le vers 65), et nous ne retenons que l'essentiel ou l'évident.

4. *l'esdiz* lire *lesdiz*, c'est-à-dire *laidiz*. — Le vers 6 se rapporte à ce qui précède, non à ce qui suit. — 12 *corrigier*. — 17 *par covenant*, non pas « by common accord », mais synonyme de *par covent* « convenablement ». — 22 *resnier* « régner, gouverner », et non *to reason;* c'est l'*s* qui a trompé les éditeurs; cf. *lesdiz* au vers 4 et *destrier* au vers 77. — 24 vers difficile, il faut sans doute un point après *estre; en ces escrips* se rapporte à ce qui suit. — 34 *et toutes autres males, toutes* traduit « and all other evils, all » est absurde; le second *toutes* est un substantif; il s'agit de la « maltôte »; au vers 33, lire peut-être *les servitutes*. — 45 le vers est faux, la construction boiteuse; corriger *et de* ou *c'est de...* — 51-52 *Ce noble point sauve leur grace : Mirent en leur diz en espasce, Qui ne fait pas a oublier*, traduit : « This noble point is the saving grace for them (the poets). They meditate upon their dits, Which meditation makes them not forget. » La traduction et la ponctuation sont extravagantes! Mettre *sauve leur grace* entre virgules (*sauve* est adj. et non pas verbe); c'est une formule d'excuse; quelque chose comme « avec leur permission », « ceci dit sans toucher en rien à la considération à

laquelle ils ont droit » ; le tout signifie : « ce point, je m'excuse de le leur dire, ils l'ont négligé dans leurs dits, et pourtant il ne devait pas être oublié » ; *mettre en espace* au sens de « négliger », quoique absent du Tobler-Lommatzsch (et de Godefroy), n'est pas très rare ; cf. Gautier de Coincy (Poquet) 33, 197 ; *de Renart et de Piaudoue* (Chabaille) 94 ; Geffroi de Paris, *Chronique* (Buchon), 5770. — 54 les éditeurs n'ont pas vu que *lier son point* était un terme du jeu de table ou des échecs, employé ici par métaphore, et qu'il signifie « assurer sa défense ». Cf. un emploi analogue dans un autre dit de Geffroi, *de Philippe qui ores regne*, 51. L'expression ne paraît pas très fréquente, il faut le reconnaître. Cette valeur explique le sens du vers 60, dont la traduction anglaise est très inexacte. — 77 *destrier*, interprété comme *destroier* « placer à droite » est impossible ; c'est une graphie de *detrier* « séparer, trier », cf. *supra* vers 22. — 84-85 *Dit mout souventes fois — Pis ! — é Y a plus loing autré* (corrigé en *outré*) *ne qu'erré*, traduit, si je comprends bien, par : « J'ai souvent dit « Plus mal ! » ; il y a là une plus grande exagération qu'une erreur », est absurde. D'ailleurs le vers 85 a neuf syllabes dans l'édition ; liré *Dit mout souventes fois pis é, Ja plus loing autre ne querré*, et comprendre (il s'agit d'une formule de modestie) « J'ai souvent moi-même dit plus mal encore, je n'ai pas besoin d'aller chercher plus loin un autre (exemple) ». — 86 pas de virgule à la fin ; *de cuer*, de 87, se rapporte à *courrouser*. — 89 *saront*, excellent, doit être gardé et non lu *s'aront*. — 95 *doit*, dans *lever le doit*, n'est pas le subst. verbal de *devoir*, au sens de « dette », mais le fr. moderne *doigt* ; l'expression signifie « autoriser ». — 105 il n'y a naturellement aucune raison de corriger *ou* (**en le*) en *au*. — 108 *tenir pour alain* est obscur ; je ne connais pas d'autre exemple de l'expression ; mais voir dans *alain* un doublet de *alaine* « mesure agraire » est impossible. *Alain* est sans doute le nom propre, employé comme adjectif, avec le sens de « sot, malavisé ». — 111 *Mau se cuevre qui derrier part*, traduit par « il se couvre pauvrement celui qui part le dernier » est touchant de pudique modestie, mais c'est un contresens ; *part* vient de *paroir*, non de *partir* ; le sujet est *derrier*, *qui* est un régime indirect ; le vers est d'ailleurs un proverbe ; Morawski (1179) l'a enregistré sous la forme *Mal se cuevre cui le cul pert*. — 119 virgule après *parla*, point après *assez* ; au vers 120 *non pas pourtant* signifie « cependant », cf. 152. — 127 *li creva la mer* traduit : « la mer se déchaîna contre lui » ; non, couper *l'amer* et comprendre : « le fiel lui creva ; son fiel se répandit. » — 129 vers trop court. — 142 *et se bien son[t] dit espion*, traduit « et s'ils sont dits espions » ; non, garder *son* du ms. ; le verbe est *espion* : « si nous examinons bien son poème. » — 146 *qui* signifie ici « si on » ; la traduction fait un gros contresens. — 148 *i* ne doit pas être corrigé en *ja* ; il renvoie à *deus bouz* du vers précédent. — 155 *saier* n'est pas une forme syncopée de *essaier*, mais une forme de *soier* « couper, retrancher ». — 158 *doit* est la leçon du ms. ; elle n'offre pas de sens ; il faut sans doute corriger en *voit* ; au vers 160, *part* est pour *pert*, de *perdre*, et

non de *partir*, cf. 111. Le plus curieux, c'est que les éditeurs ont cependant donné une traduction des vv. 158-160. — 192-195 ces quatre vers font difficulté. Je crois qu'il faut mettre le vers 194 entre parenthèses ; c'est une excuse de l'auteur pour avoir employé le mot *gloutonie*, qui est un mot « vilain ». Quant au vers 195, il faut sans doute corriger *sont* en *font* et lire *qu'i*. Le sens serait : « en recommandant au Roi de tenir table ouverte, ils se préoccupent plus de leur goinfrerie (pour employer un mot vilain) qu'ils ne font (*verbum vicarium*) de questions de gouvernement. » Point à la fin de 195. — 196-198 *monstrer* doit être conservé, c'est l'antécédent de *ceci* du vers 198 ; à ce vers *entre* est l'adj. « vif, entendu, habile », et non la préposition ; je laisse à penser ce que peut être la traduction. — 212 *trop comperent*, traduit par *too much do they acquire* ; c'est le contraire, si je comprends bien ; le sens est : « ils payent trop cher (en étant obligés de la réclamer avec insistance) la récompense à laquelle ils ont droit » ; cf. 459 où *comparer* « acheter, payer » n'a pas été compris non plus. — 223 *adiction* doit être lu en un mot ; son sens n'est pas clair ; sans doute : « ils font toute *réserve* sur la juridiction de l'Église », c'est-à-dire qu'ils ne l'admettent pas. — 232 *ce ce veire* est une mauvaise lecture qui n'offre pas de sens, pour *ce* (*se*) *ce n'eire*... « s'il n'y avait pas le fait que... » — 236 *lesdengiee* est excellent et ne nécessite aucune correction. — 250 *voirs*, leçon du ms., doit être corrigé en *vois* ; virgule seulement après *soient*. — 255 est un proverbe ; point à la fin ; pas de ponctuation à la fin de 256 ; *quer* de 257 est pour *que* ; virgule à la fin de 257. — 284-85 *N'en autre guise eus vengier Ne se sevent qu'en lo sengier* traduit par « ils ne se savent pas venger autrement qu'en rêve » est charmant, mais n'a aucun rapport avec le texte ; lire naturellement *losengier* « si ce n'est en calomniant ». — 291 *finit* est absurde, d'ailleurs le vers est trop long ; il fallait lire *funt*. — 298 *acroistre* en un mot. — 326 *seur* et non *seür*. — 369 il faut lire *quicumque* (mot latin) *le chapitre a non*, ce qui signifie, non pas « quel que soit le nom du chapitre » ; mais *le chapitre s'intitule quicumque*. C'est, en effet, le début du ch. XXV de la onzième cause de la première question (cf. les vv. 367, 368) de la deuxième partie du *Décret* de Gratien (*Patr. lat.* 187, 829). La référence de Geffroy est donc d'une exactitude rigoureuse, contrairement à ce que lui fait dire la traduction des éditeurs. Ceci valait la peine d'être vu et signalé. — 374 lire en un mot *autresi*. — 377 lire, avec le ms., *n'en riens ne*... — 383 couper, sans rien corriger, *conteroie ja diz*, qui est excellent ; il faut une virgule à la fin du vers, non pas un point, et une ponctuation forte à la fin du vers 380. — 391 *le patremoine de saint Pere* est le patrimoine de saint Pierre, et non du Saint-Père. — 415-17 sont corrompus ; toute tentative de traduction est vaine. — 422 point après *Église ; Qui a bon sert* se rapporte au vers suivant *Par droit bon loier en desert* ; c'est le proverbe 1861 de Morawski. — 455 se rapporte à ce qui suit. — 460 *guetes* est une lecture erronée pour *grietés* du ms. — 461 *a faites* est une mauvaise et inintelligible coupure ; lire *afaites*, de *afaitier*. — 467 *trop fort la prioit*,

traduit par « il lui demandoit trop (à l'Église) », est une mauvaise coupure ; lire *l'aprioit*, imparf. de *asproier* « traiter âprement » ; même erreur, compliquée d'une correction absurde, au vers 555. — 480 le ms. porte *sus li* et non *sus la*. — 489 point après *esté* ; le reste du vers se rapporte à ce qui suit. — 504 *declert* semble bien un barbarisme ; corriger sans doute en *de cler* et supprimer la ponctuation à la fin du vers. — 548 *menton* en un seul mot ; c'est une première pers. du plur. — 549-550 *Celi qui l'en tient le menton Soef noe* traduit par « Celui qui la soutient (l'Église), navigue en toute sécurité » est un contresens ; il s'agit d'un proverbe (Morawski 2263) « Celui à qui l'on tient le menton, nage sans peine ». — 562-63 sont probablement corrompus. — 567 *desfergie* offre une difficulté que les éd. ne semblent pas avoir soupçonnée ; en tout cas *clergie*, et non *clergié* au vers 566. — 586 virgule à la fin. — 600 mauvaise lecture, le ms. porte *le tien devers eus...* — 608 ponctuer après *conseil* ; garder *ou*. — 672 *tost*, dans *l'ot tost*, n'est pas l'adverbe (quickly), mais le part. passé de *touldre*. — 691 *chatelle*, dans « (le pape) *qui tout chatelle* », étant traduit par *to lodge*, je pense que les éd. y on vu une forme de *chasteler* (qui n'a d'ailleurs pas ce sens) ; c'est une forme de *chadeler* « commander ». — 694-95 ces deux vers sont ainsi imprimés *Celui doit au doi le feu querre A cui il faut singe en jenglierre*, et traduits par : « Celui qui a besoin d'un singe pour son métier de bâteleur, doit chercher le feu de son propre doigt. » Je fais grâce au lecteur de la note explicative. Il faut un point ou deux points après *faut* du vers 695 : ce qui précède est un proverbe connu, cf. Morawski 1812, *Proverbes au vilain* 147. La suite doit se lire, sans doute, *sui je en jenglierre ?*, c'est-à-dire « N'ai-je pas raison ? », *jenglierre*, cas sujet de *jangleor* « hâbleur, menteur », et non de *jongleor*. — 714-24 la ponctuation est à refaire entièrement ; la traduction est un contresens ; supprimer la virgule après *a* du vers 715 ; au même vers *soit* est pour *sait* (de *savoir*) ; supprimer la virgule à la fin du vers, *de chevallerie* est le complément de *le fait*, qui est un substantif, non un verbe ; 716 *d'abundant* entre virgules, pas de majuscule à *escripture* ; virgule à la fin de 718 (et non un point) ; *desguisee*, 719, n'a pas été compris, c'est « absurde, contre l'ordre normal » ; pas de ponctuation à la fin de 719 ; point après *parfaitement* (724). Le sens général est : « Puisque la clergie a une telle supériorité qu'elle s'y connaît aussi en chevalerie, et par son intelligence naturelle et par les connaissances qu'elle puise dans les livres, il n'y a rien d'extraordinaire à ce que la chevalerie suive cette clergie, afin d'apprendre ce que, d'elle-même, elle ne peut savoir parfaitement. » — 778 *armes* est ici *anima*, non *arma*. — 780 le ms. porte *ce sont les braz...* — 790 *forte aller* est bien la leçon du ms. ; elle n'offre pas de sens. — 799 le ms. a été mal lu ; lire *qui touz jourz tenue l'a prés* et rapporter le vers à ce qui précède. — 811 couper *Cil qui te dit chose autre, ment* (de *mentir*). — 826 *delivre*, non *delivré*. — 847 le ms. porte *venir*, non *vennent*. — 864 le ms. *tant com* ; point après *vesqui ; de sa loi* (865) se rapporte à ce qui suit. — 867-68 lire *S'en riens repris Fu, a sa*

fin a mains desreïne... sans ponctuation à la fin de 868 ; les notes sont extravagantes ; *desreïne*, en part., n'est pas pour *deraisne* ni pour *desregne* (?) ; c'est une forme de l'adj. enregistré par Tobler-Lommatzsch sous *daerrain* et par Godefroy sous *derrain* et *derrien* « dernier ». — 880 supprimer les deux virgules. — 881 pas de virgule après *sui* ni à la fin ; *l'aloingne* (ou *la loingne*) n'est pas un verbe, mais une locution adverbiale « à la longue ». — 890-91 couper *t'atempre*, verbe et non substantif, ainsi que *amesure* ; point à la fin du vers ; 891 est un proverbe, Morawski 1085 et 1209 ; je laisse à penser ce que peut être la traduction. — 907 *regne* est ici *retina*, non pas *regnum*. — 908 la rime montre qu'il faut lire *jenne*, forme bien connue. — 939 *lais*, à la fin du vers, est le verbe *laissier*, et non pas une forme de *loi*. — 960 le ms. a *funt*, et non *sunt*. — 963 le ms. porte *et vis* et non *en vis*. — 968 *gaies* traduit par « *joies* » est une erreur ; c'est *gajes* qui est fort clair. — 972 dans *chapiau de soussie*, *soussie* ne peut être « worry », mais seulement « marigold » relégué en note. — 985-86 point ou deux points après 985, virgule après 986. — 988 transcrire *fain* et non *fam*. — 992 *bonne*, qui signifie « borne » (*garder point et bonne*), mais traduit par « servante » (maid), est une jolie chose. — 993-98 sont obscurs et sans doute corrompus ; à 994, le ms. porte *court*, et non *covit*. — 1005-1006, virgule, au moins, après 1005 ; à 1006 lire *auques* (et non *anques*) et le garder. — 1032 *veust*, et non *veüst*, présent de *voloir*. — 1044 la bonne interprétation est en note, et rejetée. — 1054 *las* est probablement à garder, c'est *laqueus* ; mais la suite est très obscure. — 1059 lire *mainent* et non *manient*. — 1060 le ms. *lobant*. — 1064 virgule à la fin. — 1067 la bonne interprétation est reléguée en note. — 1093 *adresse*, non pas « habileté », sens qui paraît inconnu de l'anc. français, mais « chemin » ; même sens à 1365. — 1097 *difforme*, et non *difformé*. — 1124 pas de ponctuation à la fin ; *quar* de 1125 équivaut à *que* ; la traduction de 1125 est un contresens ; *point* et *mesure* sont des substantifs. — 1164-65 lire *maniere* et *ere* ; la traduction est de la plus haute fantaisie. — 1177 *enten* est ici *antan*, et non le verbe « entendre ». — 1184 interrogation à la fin. — 1194 corriger sans doute *seras* en *saras* ; pas de virgule à la fin du vers ; virgule après *science* au vers 1195. — 1210 voir dans *Desse* un cas régime de *Deus* est un peu fort ; lire *quar des se qu'i l'en souvenoit* « dès qu'il y pensoit ». — 1213 le ms. a non pas *vite*, mais *verité*. — 1236 *mesme* est une mauvaise lecture pour *mesnie* ; le vers devient simple et clair. — 1239 *Deux*, lire *d'eux*. — 1255 point à la fin ; c'est un proverbe, Morawski 605 ; pas de point après *chevallier* au vers 1256. — 1261 *n'aire* est bien l'équivalent de *n'ere*, mais *ere* est l'imparf. de *estre*, et non une forme de *errer*. — 1262 interrogation à la fin. — 1263 vers barbare et corrompu ; la correction (approximative) est indiquée par un vers de la *Chronique* (Buchon 7443) : *Encor n'en est il mot sonné* ou *Encor n'en a l'en*... — 1268 interrogation à la fin. — 1268 *etende* du ms. est à corriger, presque à coup sûr, en *entende*. — 1338 une fois de plus *part* de *perdre*, et non de *partir* ; le verbe est un proverbe connu. Morawski

2138 ; on notera qu'il est trop court d'une syllabe. — 1364 *s'ert* et non *sert* paraît nécessaire.

Ces remarques ne sont qu'un choix parmi tout ce que l'on pourrait dire du texte tel qu'il nous est présenté. Il faut dire, à la décharge des deux éditeurs, que les pièces auxquelles ils se sont attaqués n'étaient sans doute pas très faciles. On ne saurait trop leur recommander, cependant, d'apprendre les éléments du métier qu'ils veulent pratiquer : les maîtres capables de les guider ne manquent pas outre Atlantique.

Félix Lecoy.

PÉRIODIQUES

Boletín de la real academia de buenas letras de barcelona [1]. — XVII (1944). — P. 5-77. A Durán y Sanpere et F. Gómez Gabernet, *Las escuelas de gramática en Cervera.* Recueil de 121 documents en catalan, de 1338 à 1700, dont le gros est du XVe siècle. — P. 179-191. M. de Riquer, *Las poesías de Pero Martinez.* Poète catalan du XIe siècle, auteur des onze chansons religieuses, dont une *Invocacio a Sent Tomas d'Aquino*, en vers alternés latins et catalans. — P. 269-272. M. de Riquer, *Una Composición inédita de Cerverí de Girona.* Pillet, *Bibliogr.*, 434, 6a, chanson réimprimée par le même éditeur dans *Obras completas de C. de G.*, Barcelone, 1947, p. 318. — P. 273-277. F. Udina Martorell, *Sacramental original romanceado de la primera mitad del siglo XI*, en catalan pyrénéen d'entre 1028 et 1047. Même texte dans *Liber Feudorum Maior*, éd. Miquel Rosell, t. I, 1945, p. 137.

XVIII (1945), 1. — P. 59-157 et 261-264. M. de Riquer, *Treinta composiciones del trovador Cerverí de Girona.* Republiées dans l'éd. complète citée.

2. — P. 193-216. L. Faraudo de Saint-Germain, *Noticia de un lapidario valenciano del siglo XV.* Ms. 216 (catalogue Gutiérrez del Caño, t. II, p. 11, no 902) de la Bibl. de l'Université de Valence, contenant dix traités en ancien catalan. Étude d'une vingtaine de mots, dont *girgonça* " zircon ", *varicle* " béryl ", *guisopas* " chrysoptère ", *alencori* " pierre de lynx " et *lungeos* (?).

XIX (1946). — P. 5-96. Ch.-E. Dufourcq, *Les activités politiques et économiques des Catalans en Tunisie et en Algérie Orientale de 1262 à 1377.* — P. 97-134. L. Faraudo de Saint-Germain, " *Libre de totes maneres de confits* ". *Un tratado manual cuatrocentista de arte de dulcería.* Ms. de la Bibl. universitaire de Barcelone, 21-2-19. Ce ms. contient d'autres traités (cf. ci-dessous, t. XXII, p. 23), un de cosmétique, un autre culinaire. Glossaire critique d'une

1. Interrompue, par suite des événements, au t. XVI (1933-1936), la parution du *Boletín* a repris depuis 1945. On y trouvera, en plus des travaux relatifs au domaine catalan, l'édition de divers traités de caractère scientifique qui intéressent souvent l'ensemble de la lexicologie romane, de même que des études sur la littérature médiévale du Midi de la France, inséparable, à plusieurs égards, de celle de la Catalogne.

trentaine de mots. — P. 135-144. F. Mateu y Llopis, *Aportación de la Numismática ibérica al estudio de los orígenes de Barcelona*. La forme la plus ancienne fournie par l'étude des monnaies, *barscunes*, serait « ceux de la montagne » et désignerait les Ibères du Montjuich, alors que les Romains s'installaient dans la plaine pour former le noyau de Barcelone. — P. 145-204. L. Camós y Cabruja, *Referencias documentales en torno al tráfico del coral en Barcelona en el siglo XV*. Réunion de 22 documents en catalan, de 1404 à 1486. — P. 204-224. J. M. Madurell Marimón, *La reina Violante de Bar y el pleito sucesorio de la Corona de Aragón*. 14 lettres de l'année 1410, en catalan et en aragonais. — P. 229-230. M. de Riquer, *El juglar Marcot*. Document de 1331 condamnant ce jongleur *pro eo quod dictus Marchot dicebat canendo aliqua in dedecus hominum ciuitatis Oscencis*, de Huesca, *uocabit dictum Garciam proditorem et alia uerba enormia contra ipsum*. A verser au dossier des diffamateurs par voie de chansons, de *males cançuns*, qui s'ouvre, en France, par le capitulaire de Chidéric III : *Qui in blasphemiam alterius cantica composuerit uel qui ea cantauerit, extra ordinem iudicetur ;* et qui va jusqu'à l'arrêt du juge-mage d'Aix, de 1303, et à celui du viguier de Marseille, de 1380, rendus contre les auteurs de telles chansons. (Voir C. Brunel, *Bibliogr.*, nos 112 *bis* et 113 *bis*.)

XX (1947). — P. 43-56. F. Mateu y Llopis, *La moneda en el " Poema del Cid ", Un ensayo de interpretación numismática del " Cantar de Mio Cid "*. Le poème remonterait plus haut que la date proposée par R. Menéndez Pidal, au premier tiers du XIIe siècle. On pourrait objecter que les conditions monétaires constatées dans le *Cid* pourraient bien n'être qu'un archaïsme voulu, le reflet des *tens ancienur*. Les recherches savantes de l'auteur nous paraissent cependant à l'abri de cette objection. — P. 57-123. A. Badia Margarit, *Sobre morfologia dialectal aragonesa*. Avec une carte. — P. 125-244. J. M. Cordeiro de Sousa, *Nueve documentos inéditos referentes a don Pedro de Portugal*. Lettres inédites en portugais, de 1443-1465. — P. 145-169. A. Masiá de Ros, *La emperatriz de Nicea, Constanza, y las princesas Lascara y Vataza*. Correspondance de seize lettres, de 1296-1310, où apparaissent toutes les langues de la péninsule. — P. 171-196. J. M. Casas Homs, *Persistència de la pastorel·la en la poesia popular catalana*. Étude basée sur les matériaux de l'*Obra del Cançoner* catalane. A comparer : E. Piguet, *L'évolution de la pastourelle du XIIe siècle à nos jours* (Schriften der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde, 19), Bâle, 1927.

XXI (1948). — P. 5-128. Ch.-E. Dufourcq, *Les Espagnols et le Royaume de Tlemcen aux treizième et quatorzième siècles*. — P. 143-162. J. M. Millàs Vallicrosa et L. Faraudo de Saint-Germain, *Textos astronómics en un manuscrit català medieval*. Ms. signalé ci-dessus, à t. XVIII, p. 193, donnant notamment la version catalane d'un *Almanach perpetuum translatum de arabico in latinum*, de 1306 (texte latin dans *Analecta Sacra Tarraconensia*, t. XI, 1935). Huit illustrations, dont sept signes du zodiac. — P. 163-174. P. Aebischer, *Perspective cavalière du développement du suffixe* -arius *dans les langues*

romanes et particulièrement en italien prélittéraire. Cf. du même auteur : *L'évolution du suffixe* -arius *en italien prélittéraire d'après les chartes latines médiévales*, dans *Annali della R. Scuola Normale Superiore di Pisa ; Lettere, Storia e Filosofia*, ser. II, vol. X, 1941, p. 1-19 et *Les plus anciens témoignages de la diphtongaison de e et o libres en Italie*, dans *Zeitschr. für rom. Philol.*, t. LXIV, 1944, p. 364-370. A comparer l'article fondamental de M. P. Fouché, *Romania*, t. LXVII, 1942-1943, p. 433 et suiv., en particulier p. 447-461. — P. 197-245. N. Lahovary, *Aperçus nouveaux sur des rapports insoupçonnés du basque et des langues dravidiennes, et sur la place de ces dernières dans la famille des parlers préhistoriques du bassin de la Méditerranée.* — P. 247-274. M. de Riquer, *Examen lingüístico del " Libre dels feyts d'armes de Catalunya " de Bernat de Boades.* Démontre que cette chronique est une falsification archaïsante du XVII^e^ siècle et ne saurait servir de base à l'étude de la langue du XV^e^. Les nombreux exemples que les lexicologues y ont puisés, et datés de 1420, sont caducs.

XXII (1949). — P. 23-62. L. Faraudo de Saint-Germain, *El texto primitivo inédito del " Tractat de les mules " de Mossén Dieç*, tiré du ms. signalé ci-dessus au t. XIX, p. 97. Ce traité d'art vétérinaire a été écrit, entre 1440 et 1450, par le majordome d'Alphonse V d'Aragon, roi de Naples. Important glossaire qui offre l'étude d'une centaine de mots. — P. 63-67. J. Ditlevsen, Eramprunyà *et autres toponymes catalans terminés en* -*anum* et en -*acum*. — P. 69-96. J. Vernet, *Un tractat d'obstetricia astrològica.* Extraits catalans, du ms. 1454/2 d'Alger, et latins, du ms. 10023 de la Bibl. Nac. de Madrid, dérivés d'un traité arabe du XII^e^ siècle. — P. 161-181. A. Masiá de Ros, *La cuestión de los límites entre Aragón y Cataluna, Ribagorça y Fraga en tiempos de Jaime II.* Note, avec pièces justificatives, intéressant aussi la question des zones dialectales. — P. 183-192. J. M. Madurell Marimón, *Vicenti Panyella, maestro de sacribir cuatrocentista.* Avec douze documents de 1441-1444. — P. 199-228. M. de Riquer, *En torno a* Arondeta de ton chantar m'azir. Chanson de Guilhem de Berguedan : Pillet, 210, 2a (étudiée également par le futur éditeur de ce poète, M. R. Aramon i Serra, dans *Estudis Romànics*, Barcelone, t. I, 1947-1948, p. 49-67). Étude riche en conclusions pour de nombreux troubadours ayant chanté *Bon-Esper*, qui est Alice de Turenne. La chanson est de 1185 : cette datation jette une lumière neuve sur les rapports de G. de Berguedan avec Bertran de Born et Raimon Jordan et sur le passage à Najac de Richard Cœur de Lion. Texte à la p. 228. — P. 229-327. István Frank, *Pons de la Guardia, troubadour catalan du XII^e^ siècle.* Attesté entre 1177 et 1190, il est avec G. de Berguedan l'un des deux plus anciens poètes catalans. Étude et édition critique de ses neuf chansons (Pillet, 337, 1-7, sauf 2, auxquelles s'ajoutent 47, 8 et 63, 4), dont une (366, 4) d'attribution hypothétique. A l'appendice, un sirventés de G. de Berguedan (210, 17), avec commentaire. A la pièce VII, la note au v. 44 est à supprimer ; dans la traduction corriger : " à *On-tot-mi-platz* ". 1, 33 à traduire : « Je suis au

comble de ma joie quand je contemple sa beauté » ; la note à ce vers est à supprimer.

XXIII (1950), 1. — P. 9-48. L. Faraudo de Saint-Germain, *Un lunario valenciano cuatrocentista*, tiré du ms. signalé ci-dessus au t. XVII, p. 193. Tableaux de comput. — P. 68-81. István Frank, *Ce qui reste d'inédit de l'ancienne poésie lyrique provençale*. Cinq textes et traductions, dont deux chansons de Guilhem Peire de Cazals (227, 5 et 10), et trois fragments anonymes (461, 20a, 35a et 251a), le premier avec musique. Pour 1, 41 *en essaya*, cf. A. Henry, dans *Romance Philology*, III, 1949-50, 139-49. — P. 91-107. M. de Riquer, *La personalidad del trovador Cerverí*. Révélation, qui surprend mais qui est solidement fondée : Cerverí, dit de Girona, le plus fécond des troubadours, s'identifie avec Guilhem de Cervera. La qualification *de Girona* est due à la seule fantaisie du scribe de l'unique chansonnier *C*, le plus largement utilisé par Raynouard, d'où la diffusion et l'acceptation universelle et unanime de ce nom parmi les philologues et les historiens de la littérature. *Cerverí* n'est donc pas de Girona mais, comme on aurait pu s'en douter, de *Cervera*.

2. — P. 117-136. J. M. Casas Homs, *Sobre la " Gramática de Mates "*. Cette grammaire du latin, du XVe siècle, est une des dernières de la tradition médiévale. Cf. L. Kukenheim, *Contributions à l'histoire de la grammaire italienne, espagnole et française à l'époque de la Renaissance*, Amsterdam, 1932, dont la suite, consacrée à l'étude des langues classiques, est sous presse. — P. 137-152. A. M. Badia Margarit, " *Regles de esquivar vocables o mots grossers o pagesivols* ", *Unas normas del siglo XV sobre pureza de la lengua catalana*. Précieuse liste de 355 articles, du type de l'*Appendix Probi* et des gasconismes corrigés, comme : 84 *umplert per dir umplit*, 117 *orifany per elephant*, 206 *meua per mia*, 300 *pobre de rey per pobre rey, e semblants*. — P. 189-208. J. Romeu Figueras, *La leyenda del " Drac del Coll de Canes "*. Mythe de dragon, du Haut-Ripollés, rattaché (au XIXe siècle ?) au culte local de saint Eduald. — P. 209-248. M. de Riquer, *El trovador Giraut del Luc y sus poesías contra Alfonso II de Aragon*. Recherches riches en nouvelles précisions sur la poésie politique de la meilleure époque, autour d'Alphonse II. Ces deux sirventés (Pillet, 245, 1, texte à la p. 234, et 245, 2, p. 236) sont des années 1190 à 1194. L'un d'eux se chante *el son Boves d'Antona*, ce qui amène M. de R. à reprendre, p. 242-247, dans un appendice intitulé *La cronologia de Guilhem de Bergueddn y de algunas gestas francesas*, la question des chansons de geste connues en Catalogne dès 1170-1180 : *Bueve de Hanstone*, *Gui de Nanteuil*, *Aymeri de Narbonne* et le poème provençal de *Roland à Saragosse*. En complément à un article de M. A. Roncaglia (de *Cultura Neolatina*, t. X, 1950, p. 63-68), M. de R. relève (p. 247, n. 14) chez le troubadour G. de Berguedan, donc avant 1195, la qualification *Ulivier de Lausana*, identique à celle que l'on lit dans *Ronsasvals*, v. 846 : *Olivier es de Lauzana la gran* (*Romania*, LVIII, 161).

István Frank.

Boletín de Filología. Universidad de Chile, dirigé par Rodolfo Oroz, I (1934-1936), 1. — P. 40-92. Voir le C. r. de F. Lecoy dans *Rom.*, LXV, p. 557. — P. 102-103. C. r. par R. Oroz de A. Nascentes, *O idioma nacional.* — P. 104-107. C. r. par R. Oroz de Leavitt Olds Wright, *The -ra verb form in Spain.* — P. 107-108. C. r. par R. Oroz de K. Vossler, *Metodología filológica.*

2-3. — P. 110-114. Cl. Rosales Y., *Las combinaciones sintácticas de vocablos en la lengua vulgar de Chile.* — P. 115. R. Oroz, *A propósito de los sufijos de los nombre gentilicios chilenos.* — P. 240-242. R. Oroz, *Algunas denominaciones de la « cabeza » en Hispano-América.* — P. 257-258. C. r. par R. Oroz de A. Alonso, *El Problema de la lengua en América.*

II (1937-1940), 1. — P. 7-10. C. Vicuña, *El Doctor don Rodolfo Lenz.* — P. 11-17. A. Alonso, *Rodolfo Lenz y la fonética del Castellano.* — P. 29-35. A. Nascentes, *El tratamiento de « señor » en el Brasil.* — P. 37-57. R. Oroz, *El elemento afectivo en el lenguaje castellano.* — P. 77-88. Y. Pino Saavedra, *Anotaciones sobre vocablos y acepciones usados en Chile.* — P. 89-103. G. Rojas Carrasco, *134 voces no registradas.* — P. 104-140. Cl. Rosales, *Clasificación de los verbos irregulares.* — P. 160-169. *Bibliografía de las publicaciones del Dr. R. Lenz.*

2-3. — P. 284-293. Cl. Rosales, *Doctrinas métricas de Eduardo de la Barra.* — P. 374-378. C. r. par R. Oroz de A. Alonso, *Castellano, español, idioma nacional*, de J. González Moreno, *Etimologías del español*, de S. Silva Neto, *Fontes do latim vulgar*, de F. Krüger, *Die Hochpyrenäen*, de A. Kuhn, *Der hocharagonesische Dialekt*, de H. Keniston, *The Syntaxe of Castillan prose. The sixteenth century*, de H. W. Bentley, *A Dictionary of Spanish Terms in English*, de A. Nascentes, *Estudios Filológicos* (Rio de J., 1939).

III (1941-1943). — Études de folklore régional.

IV (1944-1946). — P. 7-77. H. Hatzfeld, *Nuevas investigaciones en las literaturas románicas (1932-1945).* — P. 79-82. Y. Malkiel, *Dos problemas de etimología hispánica : « (g)avión » y « (g)olondrina ».* Voir *Rom.*, LXXI, p. 139. — P. 97-155. R. Salmon, *Las estructuras cómicas.* Complète *An. Inst. Ling. Cuyo*, II (1942), p. 44-108. — P. 157-220. *Primer viaje de investigación del Instituto de Filología de la Universidad de Chile.* Enquête dans la province de Coquimbo. Liste de *chilenismos*, et dessins d'objets. — P. 261-434, R. Oroz, *El Vocabulario del MS. escurialense I. J. 8. según la « Biblia medieval romanceada ».* Nous avons signalé cet article important dans *Rom.*, LXXI, p. 139.

V (1947-1949). — P. 7-114. Y. Pino Saavedra, *Crónica de un soldado de la guerra del Pacífico.* Ces mémoires sont écrits dans un langage spontané où se notent de nombreux traits du parler populaire du Chili central vers 1880. L'auteur fait une étude détaillée des particularités linguistiques de ce document (14-58). — P. 115-132. W. Giese, *Hispanismos en el Mapuche* [langue des Araucans]. Phénomènes intéressant la linguistique générale, et

particulièrement les adaptations de certains phonèmes inconnus dans une langue au système phonologique de cette langue. — P. 133-135. R. Oroz, *Notas a « Hispanismos en el Mapuche »*. — P. 137-263. A. Rabanales, *Uso tropológico, en el lenguaje chileno, de nombres del reino vegetal*. Dans un vocabulaire de 380 mots sont classés les emplois métaphoriques des noms de plantes, d'après les applications qui en sont faites (parties du corps humain, caractéristiques physiques des animaux, plantes, etc...). — P. 379-422. S. Moder Pérez de Valenzuela, *Chilenismos de Maitencillo. El lenguaje pesquero*. Vocabulaire et dessins d'objets. — P. 423-425. C. r. par R. Oroz de O. Jespersen, *Humanidad, nación, individuo desde el punto de vista lingüístico*, de F. Krüger, *El léxico rural del Noroeste ibérico*. — P. 425-426. C. r. par L. Cifuentes García de E. Rodriguez Herrera, *Observaciones acerca del género de los nombres*.

B. Pottier.

Filología, II (1950), 1. — P. 1-28. M. Alvar, *Los nombres del « arado » en el Pirineo. Ensayo de geografía lingüística*. C'est une étude consciencieuse et bien documentée que fait l'auteur des noms de l'araire dans les Pyrénées. Après avoir noté quelques exemples latins, M. A. réunit les emplois médiévaux des dérivés de aratrum (*aladro*, *arad(r)o*), uomer (*huambre*), culter (*cu(e)ytre*) ; le continuateur de carruca, *charrúa*, n'a que le sens de « charroi de bateaux » ; en catalan : *aladrigue*, *aper*, *aradre*, *coltellina*, *rella*. Dans les dialectes modernes on observe la répartition suivante : en domaine basque, *colde*, *golde* (culter), puis *adaro* et *apeio*, récemment ; en haut-aragonais, *aladro*, puis *apero*, *rella*, *guambre*, et enfin *brabán* et *rusal*, *rusac* (de *rosicare, base bien représentée en aragonais et catalan); en catalan occidental, *aladre*, *aper*, et les formes particulières *arreu*, *xaruga*, *pollegana*. Cette documentation est accompagnée de dessins et photos d'objets, ainsi que de reproductions de chapiteaux et tapisseries anciens représentant des scènes de labourage, ce qui donne à cette étude un intérêt tout particulier. — P. 29-44. D. Gazdaru, Hic, ibi, inde *en las lenguas ibero-románicas*. Il s'agit d'une critique assez sévère du travail de A. Badía Margarit, *Los complementos pronomino-adverbiales derivados de* ibi e inde *en la península ibérica* (cf. *Rom.*, LXX, 134). M. G. détermine les formes issues de ibi et de hic, et pense que les adverbes aragonais continuent la première base, ce qui nous semble exact ; nous croyons également que l'aragonais a eu une évolution propre, pyrénéenne, sans influence catalane dans ce domaine. Mais pourquoi reprocher à M. Badía l'invocation de l'assimilation *nd* > *n* dans *ende* > *en*, et la soutenir à propos de *ende* > *ne* ? Il n'est absolument pas utile de faire appel à ce phénomène caractéristique du catalan (type mandare > *manar*). Comme M. G., nous interprétons *ende* > *end* > *en* ; quant à *ne*, un examen d'ensemble des dérivés de inde permet de trouver une solution acceptable. Dans le domaine castillan, on trouve *en(d)(e)*, mais jamais *n* ni *ne*. Au contraire, en aragonais et en catalan, à côté de *en(d)(e)*, on a *n* et *ne*.

Ce *n* provient de la réduction de *en*, surtout en proclise : *sen fué* = « se en fué ». M. Badía note que *n* est la forme la plus courante en catalan. Nous pensons en conséquence que *ne* est une forme issue de *n*, avec voyelle d'appui, dans les types *han-n* > *hanne* « ils en ont », et ceci explique pourquoi dans le domaine castillan, où *en* ne s'est pas réduit à *n*, la forme *ne* ne se rencontre pas. Encore une fois, c'est l'absence d'une étude comparée des systèmes en présence, qui empêche de voir une solution d'ensemble de certains problèmes. — P. 45-64. J. M. Ramos de Loscertales, *Relatos poéticos en las crónicas medievales. Los hijos de Sancho III.* — P. 65-71. J. F. Calderón, *El Barrilete. Notas para el léxico de la artesanía argentina.* Sorte de cerf-volant ; vocabulaire s'y rapportant. — P. 72-77. S. Agero, *Palentino « brucio, burcio »* « chorro », *andaluz « burcio »* « crestón ». Le germanique **brustian*, en dehors des dérivés catalans (*brostar...*), a des continuateurs dans la région de Palencia et en Andalousie. M. A. pose ensuite le problème du port. *brózio*, déjà étudié par Alessio (*Neuph. Mitt.*, XXXVII). — P. 91-92. C. r. par N. Bruzzi Costas de T. Navarro, *Estudios de fonología española.* — P. 93-94. C. r. par B. Pottier de F. Yndurain, *Documentos de la iglesia de Santa María de Sangüesa (siglos XIV y XV).* — P. 94-95. C. r. par B. E. Vidal de Battini de T. Saubidet, *Vocabulario y refranero criollo.* — P. 95-98. C. r. par G. L. Guitarte de W. Kayser, *Fundamentos da interpretação e da análise literária.*

2. — P. 113-175. A. Zamora Vicente, *El dialectalismo de José María Gabriel y Galán.* Étude bien documentée et détaillée, sous tous ses aspects, de la langue de cette poétesse d'Extrémadoure. — P. 176-188. J. Torres Revello, *Un teatro porteño de los comienzos del siglo XIX : El Teatro del Sol* [à Buenos-Aires]. — P. 189-206. M. J. Canellana de Zamora, *Notas de Métrica. II. La cláusula rítmica.* — P. 207-218. C. r. par Hernando Balmori de M. Criado de Val, *Sintaxis del verbo español moderno.* — P. 216-224. G. Rohlfs, *Recuerdo de Karl Vossler.*

3. — P. 225-291. E. S. Speratti Piñero, *Los americanismos en « Tirano Banderas ».* Nouvelle contribution à l'étude de la langue des écrivains (Valle-Inclán). — P. 292-341. D. Devoto, *Notas sobre el elemento tradicional en la obra de García Lorca.* — P. 342-343. A. Zamora Vicente, *Participios sin sufijo en el habla albaceteña.* Type : *cierro* = *cerrado.* Les nombreuses formes recueillies sont à rapprocher des phénomènes aragonais, s'opposant en cela au castillan commun. — P. 343. L. Spitzer, *Adición a « Filología » II, p. 80 y sigs.* — P. 344-345. C. r. par E. S. Speratti Piñero de R. R. Mac Curdy, *The Spanish dialect in St. Bernard Parish-Louisiana.* — P. 345-346. C. r. par D. Gazdaru de B. Maler, *Synonymes romans de l'interrogatif* qualis. — P. 346-348. C. r. par G. Moldenhauer de Fr. J. Carmody, éd. *Li Livres dou Tresor de Brunetto Latini.* — P. 348-352. C. r. par A. R. Cortazar de P. Geiger et R. Weiss, *Atlas der schweizerischen Volkskunde.*

B. POTTIER.

Boletin del Instituto Caro y Cuervo, Bogotá, V (1949). — Volume d'hommage au R. P. Felix Restrepo S. J. — P. 3-20. H. Hatzfeld, *Ecclesiastical Terms in Rumanian and their Semantic Implications*. Étude du vocabulaire religieux roumain d'après le *Manual de rugaciuni şi slujbe pentru folosul Românilor Americani Catolici de Rit Bizantin* (Cleveland, 1946). Il y a tout d'abord une série de termes reflétant un fond lexical proprement roman, par ex : *biserica* < basilica, *Dumnezeu* < Domine Deus, *înger* < angelus. Les formes grecques ont été fortement latinisées, à l'inverse de ce qui s'est passé dans l'ouest de la Romania : Johannes Chrysostomus devient *Ioan Gura-de-aur*, orthodoxus devient *dreptcredincios* < directum credentiosus; les mots latins eux-mêmes sont réinterprétés : immaculata = *nespurcata* < non spurcata; spiritualis = *netrupeşte* < non-truncus et suffixe, etc... Parmi les termes abstraits, certains ont suivi le processus précédent : incarnatio = *intruparea* < in-truncu-lare; beaucoup d'autres sont d'origine slave : tonus = *glas* (sl. *glasu*), misericordia = *mila* (sl. *milu*), etc... Dans le domaine technique, la forme grecque est préférée : missa = *liturghie*, monachus = *calugar*, calendarium = *mineul* (μηναῖα). — P. 21-32. A. Rosenblat, *Vacilaciones y cambios de género motivados por el artículo*. L'emploi de l'article *el* devant les mots commençant par *á* et, autrefois, ou populairement de nos jours, devant ceux commençant par une voyelle quelconque, a entraîné des confusions de genre; on cite par ex. « toca el arpa, Adelina, tóca*lo* ». Si le mot ne se termine pas par un *a* la confusion est plus aisée. L'auteur étudie : 1. *Yunque, ayunque*. En esp. class. on disait *la yunque* puis, par fausse coupure, *l'ayunque* (la forme *l'* est assez fréquente dans les anciens textes et dans la langue populaire moderne), d'où l'apparition de l'article *el* devant voyelle : *el ayunque*; le nouveau genre est ainsi étendu à *el yunque*. 2. *Hambre*. Au moment où l'aspiration initiale a disparu, *la hambre* est devenue *el hambre*; les accords montrent que le mot tend à devenir masculin (en Amérique surtout). 3. *Azúcar, azúcara*. A côté de *el azúcar* existe *la azúcar*, devenue *la azúcara*; plusieurs mots terminés en *-ar* ont également les deux genres, et souvent le *-a*. 4. *Cultismos y extranjerismos*. Étude sur des mots d'origine grecque, sur *arte*, sur *affaire* (*un affaire escandaloso*), sur *affiche* (*un hermoso affiche !*). — P. 33-40. B. Migliorini, *La metafora reciproca*. Il y a métaphore réciproque si on appelle par ex. l'étoile « fleur de la nuit » et la fleur « étoile du jour » (Calderón). Étude d'exemples dans diverses langues. — P. 41-51. A. Tovar, *Semántica y etimología en el guaraní*. Commentaires sur le livre du P. Restrepo, *Diseño de semántica general. El alma de las palabras* (Bogotá, 1946). Certains phénomènes intéressent la linguistique générale. Par ex., l'emploi du suffixe *-eté*, sorte de superlatif et identificatif, pour redonner à un mot, dont la signification a évolué, son sens premier : *yaguá* « jaguar » (passé au XVIe s. dans les langues européennes) signifie à présent « chien »; le « jaguar » est appelé *yaguareté*; *eirá* « miel » ne s'applique plus qu'au miel

de la canne à sucre, plus courant ; le vrai miel est désigné par *eireté*. Nombreux exemples d'évolution sémantique. — P. 52-62. D. L. Bolinger, *The sign is not arbitrary*. L'auteur veut montrer que la forme d'un mot n'est pas arbitrairement choisie, par rapport à son contenu sémantique. Son raisonnement est le suivant : « If the sign is not arbitrary, there must be an intimate connexion between form and meaning — sufficiently close at times for form to influence meaning, and for meaning to influence form. » Les exemples de ces influences réciproques sont très pertinents ; mais il faut remarquer que ces actions n'ont lieu qu'à partir du moment où le rapport « signifiant-signifié » est établi dans la conscience linguistique du sujet parlant. Quant à ce rapport lui-même, l'auteur ne peut en montrer les liens intimes : la série *perro-dog-can-chien-hund* citée au début de l'article ne reçoit pas d'explication, et il serait vain d'en chercher d'ailleurs. Ce n'est que lorsque la forme « perro » a été appliquée à l'« animal-chien » que les réactions étudiées ont pu avoir lieu : mais celles-ci ne sauraient rendre compte de l'association première de la forme au signifié. — P. 63-68. A. d'Ors, *Papeletas semánticas*. Le sens exact des mots suivants : *contestar-responder*, *fungible*, *gestión*, *mancipar*, *participar*, *de plano*, *restituir-devolver et tergiversar* est étudié d'après les emplois des mots latins correspondants, dans leur acception juridique. — P. 69-84. E. Peruzzi, *Importanza e metodo dell'ermeneutica minoica*. — P. 85-100. R. Oroz, *Metáforas relativas a las partes del cuerpo humano en la lengua popular chilena*. — P. 101-111. P. U. González de la Calle, *Advertencias al margen de una etimología griega de una palabra castellana*. Il s'agit de *goldre* < γωρυτός à travers le latin cōrȳtus. Pour adopter l'oxyton, le latin aurait préféré plutôt un proparoxyton, *córȳtus, nettement différent, à un paroxyton. Quant au navarro-aragonais *golde* (et *cuytre*), il n'y a pas lieu de le mentionner, car il continue le culter latin. — P. 112-123. P. Grases, « *Locha* », *nombre de fracción monetaria en Venezuela*. Monnaie valant un huitième de bolivar ; peut-être de *la ochava* > *lochava > *locha*. — P. 124-162. L. Flórez, *Cuestiones del español hablado en Monteria y Sincelejo* [Colombia]. Documentation abondante ; chapitre de toponymie et d'anthroponymie qui pourrait être très utile si les noms étaient classés selon leur origine probable ; un index termine l'étude. — P. 163-175. A. F. Padrón, *Giros sintácticos usados en Cuba*. — P. 176-191. E. Robledo, *Orígenes castizos del habla popular de Antioquia y Caldas*. Relevé de formes de l'espagnol du XVIe siècle que l'on retrouve dans le parler populaire colombien. — P. 192-213. J. B. Selva. *Sufijos americanos*. Il s'agit essentiellement des suffixes *-ango*, *-engo*, *-ingo*, *-ongo*, *-ungo*. Aux études mentionnées sur ce sujet, il convient d'ajouter P. Aebischer, *Matériaux médiévaux pour l'étude du suffixe d'origine germanique « -ing » dans les langues de la péninsule ibérique*, « Actas de la Ira reunión de Toponimia Pirenaica », Jaca, 1948 (p. 11-24). Ces suffixes expriment généralement une nuance péjorative. Les matériaux réunis par l'auteur sont très abondants et

il n'entre pas dans son intention de les étudier d'une façon détaillée; aussi y a-t-il matière à discussion. D'où viennent ces suffixes? Les radicaux auxquels ils sont accolés sont d'origines très diverses. Prenons un exemple : on trouve comme provincialisme de Cuba *fandango*, dans le sens de « désordre » ; il faut évidemment remonter au nom de la danse. Le radical *fand* est arabe, comme nous l'avons montré dans *Les langues néo-latines*, nº 106-7, p. 22-25. Dans le c. r. de cette note (*Iberia*, III, 1-2, p. 35), M. Aubrun, après s'être élevé contre une étymologie sémitique (?), dit de ce mot : « Vraisemblablement, il fut importé d'une Afrique (*fand* arabe + *ango* africain) où l'on parlait et où l'on parle toujours un sabir composite ». Cette notion d'« africain » reste à préciser. Il semble que plusieurs suffixes (germaniques, latins, africains (?), et américains) aient convergé vers une expression phonétique identique. Le problème est encore à peine effleuré. — P. 214-226. A. Malaret, *Antología de Americanismos* (*fragmento*). Une centaine de formes; certaines sont déjà très courantes en Espagne, ou bien leur acception en Amérique diffère peu de celle de la péninsule (*chocolate*, *discriminar*, *irrigar*, *petaca*, *tiquete*...) ; un gallicisme : *foete* « fouet ». — P. 227-241. L. V. Ghisletti, *Contribución a una semasiología nosológica*. Étude comparée dans les langues indo-européennes des noms des maladies les plus répandues. — P. 242-248. F. A. Martínez, *Un aspecto de la teoría estilística*. — P. 251-263. M. Bataillon, *Sur la genèse poétique du cantique spirituel de saint Jean de la Croix*. Problème de l'influence exercée par les œuvres de saint Augustin sur les mystiques espagnols. — P. 264-283. M. García Blanco, *Voces americanas en el teatro de Tirso de Molina*. — P. 406-410. R. Restrepo, *Nuestro diccionario*. S'élève avec raison contre le manque d'activité de l'Académie espagnole, et déplore l'absence d'un dictionnaire général des parlers espagnols qui mettrait en relief leur grande richesse lexicale[1]. — P. 478-548. A. Kimsa, *Bibliografía del R. P. Felix Restrepo, S. I.* Sept cents numéros. Le P. Restrepo, humaniste et philologue colombien, a reçu ce volume d'hommage à l'occasion de sa nomination comme Président d'honneur de l'Institut Caro y Cuervo, dont les activités et publications ne cessent de se développer.

VI (1950), 1. — P. 1-14. L. Spitzer, *Sobre las ideas de Américo Castro a propósito de « El Villano del Danubio » de Antonio de Guevara*. — P. 15-80. E. Otero D'Costa, *Mestizajes del castellano en Colombia*. Étude, basée sur des données historiques, de la pénétration dans l'espagnol de Colombie des mots *taínos* (langue des Antilles) et des mots *quechuas*, dont l'auteur étudie une cinquantaine de formes hispanisées. — P. 81-96. A Malaret, *Lexicón de fauna y flora*. De *escribano* à *guabá*. — P. 97-100. R. J. Cuervo, *Diccionario de construcción y régimen*... Est étudié : *empeorar*. — P. 110-116. L. Flórez. *El habla de Choco* [Côte colombienne du Pacifique]. A titre de curiosité, signa-

1. Nous venons de recevoir un fragment du *Diccionario histórico de la lengua española* qui va combler très heureusement cette lacune.

lons le prénom *Victor Hugo*. — P. 118-125. C. r. par W. Giese de G. Rohlfs, *Romanische Philologie*, I, de P. S. Scheuermeier, *Bauernwerk in Italien, der italienischen und rätoromanischen Schweiz*, de A. Zipfel, *Die Bezeichnungen des Gartens im Galloromanischen*. — P. 126-127. C. r. par E. Amaya Valencia de L. Spitzer, *Essays in Historical Semantics*. — P. 127-128. C. r. par L. Flórez de K. L. Pike, *Tone Languages*. — P. 129-130. C. r. par E. Amaya Valencia de K. L. Pike, *Phonemics. A Technique for reducing Languages to Writing*. —P. 130-131. C. r. par L. Flórez de M. Alvar, *El habla del Campo de Jaca*. — P. 137-147. C. r. par F. A. Martínez de *Studia Neophilologica* XX, 1 à XXI, 1. — P. 147-150. C. r. par R. Torres Quintero de *Nueva Revista de Filología Hispánica*, II, 1.

2. — P. 181-213. M. L. Wagner, *Apuntaciones sobre el caló bogotano*. Étude d'une centaine de mots d'argot, d'après des listes recueillies au Pénitencier Central de Bogotá et à la Police nationale; comparaisons avec les argots d'autres langues. — P. 214-252. F. Sánchez Arévalo, *Notas sobre el lenguaje de Río de Oro* [Colombie du Sud]. Particularités phonétiques, et vocabulaire d'environ deux cent cinquante mots. — P. 253-268. A. Malaret, *Lexicón de fauna y flora*, De *guabairo* à *guas*. — P. 269-270. R. J. Cuervo, *Diccionario de construcción y régimen...* Est étudié : *emperezar*. — P. 282-292. P. U. González de la Calle, « *Lo compramos con él* ». *Glosas a una construcción consultada*. Le sens est « lo compré con él ». Note sur les rapports entre l'emploi de la conjonction associative et le nombre du verbe. — P. 293-300. C. r. par F. A. Martínez de O. Funke, *Wege und Ziele*. — P. 300-301. C. r. par L. Flórez de M. C. Casado Lobato, *El habla de la Cabrera Alta*, de B. Malmberg, *Notas sobre la fonética del español en el Paraguay*. — P. 301-315. C. r., par W. Giese de G. Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten I. Lautlehre*, de J. Hubschmid, *Praeromanica* (Rom. Helv. 30), du *Dicziunari rumantsch-grischun, I : A-Azur.*, de M. do C. Novais Faria, *Passagem de nomes de pessoas a nomes comuns em português*.

3. — P. 369-383. M. A. Caro, *Del ritmo acentual en la versificación latina*. Étude inédite du grand humaniste colombien. — P. 384-430. P. Grases, *La idea de « alboroto » en castellano*. L'auteur étudie tout d'abord l'évolution sémantique de *bululú* (« acteur qui va de village en village pour jouer seul une petite pièce », puis « tumulte, tapage »), et de *mitote* (« danse d'Indiens », puis « dispute, tumulte »). L'idée de « tumulte » est rendue par plus de cent mots ; M. G. en étudie particulièrement une cinquantaine. — P. 431-446. A. Malaret, *Lexicón de fauna y flora*. De *guasa* à *huangue*. — P. 447-450. R. J. Cuervo, *Diccionario de construcción y régimen...* Est étudié : *empero*. — P. 464-465. C. r. par H. Cortés de A. Herrero Mayor, *Tradición y unidad del idioma. El diccionario y otros ensayos*. — P. 468-470. C. r. par L. Flórez de J. A. Capela e Silva, *A linguagem rústica no Concelho de Elvas*.

B. Pottier.

Revue des études latines, XXIX (1951). — P. 102-120. Antonio Tovar, *La sonorisation et la chute des intervocaliques, phénomène latin occidental.* « Il faut abandonner, dit le sommaire de l'auteur, l'idée que les romanistes se sont faite de la continuité d'une unité latine jusqu'à une époque avancée ; ainsi la lénition, qui se manifeste par la sonorisation ou la chute des sourdes intervocaliques, et qui se présente conjointement en celtique et en roman, doit être considérée comme un phénomène ancien du « latin occidental » ; et, à la fin de l'article l'auteur précise : « Ce que j'ai voulu, c'est essentiellement signaler aux spécialistes de la linguistique romane les faits de sonorisation ancienne qu'on peut dire « latins occidentaux ». La discussion est ouverte depuis longtemps sur cette question, que l'on ne saurait résoudre avec quelques poignées de graphies, qui ne sont pas toujours hors de conteste. Il reste à savoir si l'on ne doit pas distinguer entre les possibilités ou les tentatives d'altération phonétique et l'établissement d'habitudes phonétiques nouvelles. Les possibilités sont multiples, permanentes ou renouvelées, la conscience, l'acceptation, la normalisation d'une habitude est autre chose : phonétique et phonologie ne se confondent pas, et nous avons jadis insisté, J. Gilliéron et moi-même, sur les hésitations, les sauts et les contradictions des évolutions phonétiques. — P. 330-368. Christine Norman, *Le dualisme de la latinité médiévale.* Quel est le caractère linguistique du latin médiéval ? Langue morte ou langue vivante ? Ou langue d'une collectivité intellectuelle dominée par l'héritage de la tradition antique ?

M. R.

CHRONIQUE

Emmanuel WALBERG, professeur de langues romanes à l'Université de Lund de 1910 à 1937, est décédé à Lund le 27 novembre 1951. Il était né à Lund le 24 décembre 1873. Son père fut professeur de grec, d'abord à Upsal, puis à Lund; son grand-père pasteur en Vestrogothie; son grand-père du côté maternel, Emmanuel Olde, professeur de français et d'anglais à l'Université de Lund, est connu pour son excellente grammaire française employée pendant cinquante ans dans les lycées suédois.

Walberg eut comme maître, à l'Université de Lund, le savant phonéticien Fredrik Wulff et le grand hispanisant Edward Lidforss. Il suivit à Paris les leçons de Gaston Paris et de Paul Meyer, et à Bonn celles de Wendelin Foerster. En 1900, il publia comme thèse son édition du *Bestiaire* de Philippe de Thaün, dont Gaston Paris donna un compte rendu ici même (XXIX, 589-92). Chargé de cours à l'Université de Lund depuis la même année, Walberg continua son activité scientifique en publiant *Deux anciens poèmes inédits sur saint Simon de Crépy* (1909), et en collaborant avec son maître Frédrik Wulff, les *Vers de la mort* de Hélinant (1905, Société des anciens textes français). Il s'adonna aussi à l'étude de l'espagnol et du rhéto-roman. Les fruits de ces études sont *Las órdenes militares* de Calderon (1904), *Exemplar poético* de Juan de la Cueva (1904) et *Saggio sulla fonetica del parlare di Celerina-Cresta* (1907).

En 1922 parut le *magnus opus* de Walberg, *la Vie de saint Thomas le Martyr*, par Guernes de Ponte-Sainte-Maxence, édition entamée, mais abandonnée par son maître Paul Meyer. Walberg avait consacré de longues années à la préparation de cette édition, notamment à l'étude des sources, qu'il avait analysées dans plusieurs articles réunis et réimprimés par la suite dans la *Tradition hagiographique de saint Thomas Becket* (1929). Mentionnons aussi *Deux versions inédites de la légende de l'Antéchrist* (1928). C'était surtout, comme on voit, la littérature hagiographique qui l'intéressait. L'intérêt de Walberg pour les études littéraires se manifeste aussi dans *Quelques aspects de la littérature anglo-normande* (1936), série de trois conférences faites à l'École des Chartes en mai 1935.

Quoique de santé chancelante, Walberg resta fidèle à ses recherches après son éméritat. Il édita en 1946 neuf poèmes du *Tombel de Chartrose*, édition couronnée par l'Institut de France. Il exigeait beaucoup de lui-même et de ses élèves, mais il s'intéressait plus aux recherches qu'à l'enseignement, et il n'a pas fait école. D'aspect élégant, d'esprit fin et de commerce délicat, bien que très réservé, Walberg méritait le respect et l'affection que tous lui portaient. Il était associé étranger de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) et membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, et d'autres académies encore en dehors de son pays. — Gunnar Tilander.

Collections et publications en cours.

Du Glossaire des Patois de la Suisse romande a paru en 1950-1951 le fascicule XXIV : brazólyao-brótzé.

— Dans la collection des Classiques Garnier, signalons l'apparition en 1951 de :

Dante, *La Divine Comédie*, traduction, préface, notes et commentaires, par Henri Longnon; in-16, xxvii-727 pages.

François Villon, *Œuvres*, publiées avec préface, gloses et notices sur tous les personnages cités et sur les particularités du temps, par André Mary; in-16, xxiii-238 pages. — Cette édition comprend les ballades en jargon, avec quelques « gloses »; il sera commode de les trouver là. Au v. iv, 4, du *Lais*, *jusqu'aux* pour *jusques aux* fausse le vers.

— Dans les publications de l'Istituto di Filologia romanza dell'Università di Roma :

32. Liriche di Luis de Camões; 1951, 162 pages.

— Dans la *Sammlung romanischer Uebungstexte* de M. G. Rohlfs (Halle, Niermeyer);

32. — Heinrich Lausberg, *Romanische Volkslieder*; 1952, 113 pages avec musique. — Ce recueil, destiné à des exécutions chorales ou au chant avec accompagnement, donne 43 chansons de divers pays romans, texte, mélodie à plusieurs voix ou, éventuellement, accompagnement de piano; il sera commode de les trouver réunis dans ce petit volume; mais il faudra faire des réserves sur le caractère populaire, originaire ou acquis, de ces chansons : *Ma Normandie* de Bérat ou la *Magali* de Mistral, qui figurent dans le recueil, suffiraient à nous mettre en garde.

Comptes rendus sommaires.

Troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie, Bruxelles, 15-19 juillet 1949; Louvain, Centre international d'onomastique, 1951; 3 vol.; in-8. Ces trois volumes ont été édités par MM. H. Draye et

O. Jodogne, professeurs à l'Université de Louvain. Le premier (100 pages) réunit les *Programmes* ; les tomes II et III (ensemble 850 pages) sont consacrés aux *Actes et Mémoires*, dans lesquels la toponymie et l'anthroponymie romanes tiennent une assez large place.

Romance Studies presented to William Morton Dey. Univ. of North Carolina Studies in the romance Languages and Literatures. Chapel Hill, 1950; 198 pages. — P. 9-11. *Vita and Bibliography*. — P. 63-65. R. Gardner, *A Note on old french « bliaut »*. Propose une étymologie germanique, anc. h. alld. *brettan* « tisser », avec le suffixe instrumental *-ila : brittil, britel*, d'où le dérivé verbal *britelen, bridelen*, dont la forme participiale *bridelt* serait à la base de **blidalt* > *blialt* « tunique, ou matière dont elle est tissée ». — P. 75-77. M. A. Greene, *A Note on the word « fauve » in old french*. Note sur les diverses nuances péjoratives qui s'attachent à la couleur jaune ; à *fauve* était associée l'idée de fourberie, de ruse : cf. *fauve asnesse* (Renart), et les « bêtes fauves ». — P. 82-92. E. Dow Healy, *A Troubadour lesson in Practical Semantics*. Met à profit une *canso* de Lanfranc Cigala « Tan franc cors de dompn'ai trobat », dans laquelle se trouvent vingt formes de *franc* ou dérivés (*franqir, franqeza, franqetat, francamen*); tous les sens peuvent se ramener aux deux notions de « noble » et « libre ». — P. 95-98. U. T. Holmes, Jr, *The Dominican Rite and the Judaeo-Christian theory of the Grail*. — P. 125-127. R. G. Lewis, *A Comic Enchantment in the* Perceforest. — P. 139-142. R. R. MacCurdy, *Louisiana-French Loan Words for « water-fowl » in the spanish of St Bernard Parish, Louisiana*. Plusieurs mots français ont été adoptés par l'espagnol entre 1762 et 1800, en Louisiane ; ce sont des équivalences phonétiques (paille-en-queue > *payanki*, bec-scie > *becsi*) ou des traductions (canard cheval > *pato caballo*). — P. 145-149. St. L. Robe, *The use of* vos *in Panamian Spanish*. Complète l'étude de Miguel Amado sur *El lenguaje de Panamá*, dans laquelle est signalée la prédominance de *tú*. M. R. précise les régions d'emplois du *voseo* ; cf. la carte du *tuteo* et du *voseo* dans Lapesa, *Hist. leng. esp.*, 2e éd., p. 332. — P. 177-181. R. Dey Whichard, *A Note on the Identity of Marie de France*. — P. 185-190. W. L. Wiley, *A Defense of the Renaissance* Gentilhomme Champêtre. — P. 193-196. W. S. Woods, *« Sarrazins espans » in the Roland, vv. 269, 612, 2828*. Du IXe au XIe siècle, *Hispania* ne s'applique, dans les chroniques espagnoles, qu'au territoire occupé par les musulmans. Ce n'est que vers 1080 que l'on commence à trouver, après le nom du roi, « totius Spanie rex » ; les emplois de *espans* dans le Roland coïncident donc bien avec ces dates. — B. Pottier.

J. Corominas, *Muestras del Diccionario etimológico de la lengua castellana* [Extrait de *Vox Romanica*, X (1948-49), p. 63-72]. — M. C. livre à la critique trois des fiches de son prochain dictionnaire étymologique (cf.

AILCuyo, I, 119, 154 et II, 128 ; c. r. *Rom.*, LXXI, 273). Au début de chaque article se trouve un résumé des problèmes étymologiques soulevés par le mot, et la date de sa première documentation. C'est dans le corps de l'article que sont discutées en détail les étymologies. 1. *alfarecía* « épilepsie » (1555) ; documenté en catalan en 1460. Issu peut-être d'une confusion entre l'arabe *an-nâr al-fârisîya* « érysipèle » et cast. *alfeliche, alfirez* « paralysie » également d'origine arabe. 2. *aljemifao* « colporteur » (1588). Plusieurs bases arabes possibles, aucune convaincante. 3. *hazaña* « exploit » (Berceo). M. C. montre comment une dérivation de facere soulève des difficultés (*-aña* ne s'applique pas à un radical verbal, et le port. a *façanha*, avec *ç* en face de *fazer*), et propose l'arabe *hasâna* « bonne action ». Quant au passage de *-n-* à *-ñ-*, il a pu se produire sous l'influence de *patraña*, par association d'idée, facilitée par les alternances existantes comme *aledano, -ño, ermitano, -ño*, etc... La rédaction du dictionnaire doit être à présent achevée ; il est à souhaiter que sa parution soit prochaine. — B. Pottier.

Manuel Sanchis Guarner, *Introducción a la historia lingüística de Valencia*. Prólogo de R. Menéndez Pidal, Valencia, s. d. [1950 ou 51] ; 182 pages. — Cet ouvrage qui constitue le premier volume de la *Biblioteca de Filología* de l'Institut Alphonse le Magnanime, reproduit le texte des conférences données par M. Sanchis en 1948 à Valence (voir en outre une étude de l'auteur dans la *RFE*, XXXIII, 1949, p. 15). Plusieurs problèmes importants ayant trait à la caractérisation du valencien par rapport au castillan et surtout au catalan sont examinés attentivement. 1. *El sedimiento ibérico*. Il est le même que dans le reste de la péninsule (*carrasca, esquerra, pissarra...*) ; en toponymie, sont préromans *Turia, Xúquer* (Júcar), *Segorbe, Xátiva* et toute une série de dérivés des bases *nava, cottu, ibar*, etc... 2. La *romanización*. Il y a lieu de signaler certains mots latins qui n'ont eu de continuateurs populaires qu'en valencien : *rebutjar* < repudiare, *desar* < densare, *oldà* < olitanus. Les anthroponymes romains sont très nombreux, mais le suffixe fréquent *-én, -ena* pose un problème d'origine (*Marcén* < Martius, *Millena* < Aemilius). 3. *La aportación germánica*. Apport surtout sensible en onomastique. 4. *Cincos siglos de islamismo*. Les occupants étaient d'origines très variées ; la toponymie reflète des mots arabes et berbères. L'arabe valencien a donné naissance à des formes légèrement différentes de celles existant en castillan (*xarop-jarabe, albergina-berengena, alfábega-albahaca*). Les toponymes de la région de Valence que l'auteur explique par l'arabe sont très nombreux ; c'est un de ceux-ci, *Culla*, que Menéndez Pidal discute dans son prologue : il propose *Culla* < Cuella < Colia comme *fulla* < fuella < fŏlia. 5. *El habla de los mozárabes valencianos*. Chapitre très intéressant dans lequel M. S. reprend, classe et complète les matériaux déjà réunis sur cette question. Un problème difficile est celui de la diphtongaison en mozarabe : on trouve aussi

bien *Alpont* que *Alpuent*. Il doit s'agir de variétés régionales, car l'aire valencienne ne semble pas avoir connu d'unité phonétique à cet égard ; il en est de même pour le *-o*. Autres points délicats étudiés : c + palatale > *tx* (monte cervo > *Montitxelvo*), les sourdes intervocaliques (*Petrosa*, *Rotes*), le *-n* (moz. *qanin*, *kapón*). Puis vient un résumé des traits propres au mozarabe valencien. Dans un petit aperçu historique, l'auteur a raison lorsqu'il pense que les paroles des Maures de Peñíscola, rapportées dans la Chronique de Jaime I, parlent en aragonais, et non en mozarabe (soulignons que l'absence de diphtongaison n'est pas inconnue en ancien aragonais). Un index des formes termine ce volume, dont on nous promet une suite, et qui constitue un apport très appréciable aux études de dialectologie hispanique. — B. POTTIER.

— Nous n'avions pas eu l'occasion de rendre compte, en leur temps, de diverses études de dialectologie parues en Espagne ces dernières années. Aux travaux déjà signalés ici il convient d'ajouter :

Francisco INDURAIN, *Contribución al estudio del dialecto navarro-aragonés antiguo*. Zaragoza, 1945 ; 117 pages. — Principales caractéristiques linguistiques du ms. 280 de la Bibliothèque nationale de Madrid, contenant le *Fuero de Navarra*, avec quelques références au ms. de la Chambre des Comptes de Pampelune. Le vocabulaire est la partie faible du travail, mais la phonétique et la morphologie renferment des faits intéressants.

Manual ALVAR, *Estudios sobre el "Octavario" de doña Ana Abarca de Bolea*. Zaragoza, 1945 ; 91 pages. — Édition des poésies d'une religieuse aragonaise du XVII^e siècle. L'étude linguistique met en relief les traits aragonais (village de Casbas) : présence de la palatale *š* (*chente*, *ancheles*, *paxer*), du suffixe *-ardo* (*mozardo*), et de mots tels que *adú* (aún), *bispe*, *nadal*, *trovar*...

Pedro ARNAL CAVERO, *Vocabulario del alto-aragonés*. Madrid, 1944 ; 32 pages. — Se réfère au village de Alquézar (prov. de Huesca, près de Barbastro). Environ 500 mots, où l'on note une assez forte influence catalane.

Antonio BADÍA MARGARIT, *Contribución al vocabulario aragonés moderno*. Zaragoza, 1948 ; 205 pages. — Vocabulaire plus étendu que le précédent (1200 mots environ), portant sur treize localités de Ansó et Hecho, à l'ouest de l'Aragon, jusqu'à Benasque (Sobrarbe), Benabarre (Ribagorza) et Peralta (Litera) ; c'est pourquoi on trouve des formes très variées, les unes bien aragonaises, les autres semblables au catalan. Chaque mot est suivi de sa prononciation figurée, et divers rapprochements sont faits, avec le catalan particulièrement. M. Badía vient de publier une nouvelle étude sur *El habla del Valle de Bielsa*.

Alonso ZAMORA VICENTE, *El habla de Mérida y sus cercanías*. Madrid, 1943 ; 153 pages et 28 planches. — Étude très consciencieuse du parler des

environs de Mérida. M. Zamora a eu recours aux méthodes de la phonétique expérimentale ; il a illustré son travail de nombreuses cartes et gravures. Le vocabulaire occupe 90 pages.

María Josefa Canellada, *El Bable de Cabranes*. Madrid, 1944; 376 pages. — Région assez isolée géographiquement (dans la Cordillère cantabrique) où le bable s'est bien conservé. Même type d'étude que le travail précédent, mais à l'autre extrémité du domaine linguistique léonais.

Alfonso de la Torre, *El habla de Cuéllar (Segovia)*. « *Bol. de la Real Acad. Esp.* », t. XXXI (1951), cuad. CXXXII, p. 133-164 et cuad. CXXXIV, p. 501-513. — Bourg situé à la frontière du castillan et du léonais ; le langage est surtout intéressant du point de vue lexical ; malheureusement aucun rapprochement n'est fait, et les définitions sont souvent insuffisantes (ex. : *ita*, " pieza del arado comim ", etc.).

P. César Morán, *Vocabulario del Concejo de La Lomba, en las montañas de León*. « *Bol. de la Real Acad. Esp.* », t. XXX (1950), cuad. CXXIX. p. 155-168, cuad. CXXX, p. 313-330, et cuad. CXXXI, p. 439-456. — La commune de La Lomba est située au nord-ouest de la province de León, et on note dans le parler les influences du bable et du galicien voisins. L'étude s'attache surtout au vocabulaire ; généralement l'auteur a cité les mots dans de petites phrases.

Autres études récentes sur le léonais : A. Llorente Maldonado, *Estudio sobre el habla de la Ribera*, Salamanca, 1947 ; M. C. Casado Lobato, *El habla de la Cabrera Alta*, Madrid, 1948 (cf. *Rom.*, LXXII, 280) ; Guzmán Alvarez, *El habla de Babia y Laciana*, Madrid, 1949 ; F. Santos Coco, *Vocabularil extremeño*, Badajoz, 1941.

Il convient enfin de signaler, de V. García de Diego, le *Manual de Dialectología española*, Madrid, 1946, qui a un très grand mérite, celui d'être le premier manuel de ce genre pour l'espagnol. Ce livre, très utile, deviendra excellent lorsque, dans une prochaine édition, l'auteur aura joint des cartes, mis plus de clarté dans la rédaction et donné plus de références aux exemples cités un peu pêle-mêle. Quant au plan, on est étonné des disproportions entre les chapitres : le galicien tient 84 pages, l'espagnol d'Amérique 2 pages, comme le judéo-espagnol. Est-il logique, d'autre part, d'étudier le galicien et le mirandais en laissant de côté le portugais ? — B. Pottier.

Italo Siciliano, *Les origines des chansons de geste, théories et discussions*, traduits de l'italien par P. Antonetti ; Paris, Picard, 1951 ; in-8, 233 pages. — Nous avons dit ici même (*Romania*, LXVIII, 254) les rares et attachants mérites de ce livre d'une lucidité pénétrante et d'une critique impitoyablement courtoise. Pour cette traduction, l'auteur a poussé jusqu'aux plus récentes publications sa revue des opinions contradictoires et des illusions toujours renaissantes. Il les a, une fois de plus, soumises à

l'épreuve de sa logique réaliste qui s'apparente, de près, à celle de J. Bédier, et, contre les curieux d'origines lointaines, il persiste à conclure : « c'est seulement au XIe siècle que les chansons de geste sont nées, du passé et sans passé... » — M. R.

Maxime RODINSON, *Dante et l'Islam d'après des travaux récents* [Extrait de la *Revue de l'histoire des religions*, 40 (1951), p. 205-236]. — Utile mise au point des travaux espagnols et italiens, notamment de MM. E. Cerulli et J. M. Sendino, sur la question posée depuis plus d'un siècle des origines musulmanes de la création dantesque. On sait l'acuité qu'avaient donnée à cette question les études de Miguel Asin Palacios, elle a été renouvelée par l'étude des traductions signalées ci-dessus (p. 118) de l'écrit arabe, mis d'abord en castillan, puis traduit en français et en latin en 1264, par Bonaventure de Sienne (*Liber scale Machometi, Livre de l'eschiele Mahomet*), qui raconte l'ascension de Mahomet au ciel et sa visite de l'autre monde sous la conduite de l'archange Gabriel. On notera dans l'exposé de M. Rodinson l'intérêt porté à la mention, par Dante, d'Ali, gendre du prophète, et à la relation possible entre cette connaissance d'Ali et les informations sur le Vieux de la Montagne et les Assassins. — M. R.

Le livre de la taille de Paris, l'an de grâce 1313, publié par Karl MICHAËLSSON : Göteborg, Wettergren, 1951 ; gr. 8, XXX-351 pages. [Acta Universitatis Gotoburgensis, Göteborgs Högskolas Arsskrift LVII, 1951, 3.] — *La Taille de 1313* avait été publiée en 1827 par J. A. Buchon à la suite de la *Chronique métrique de Godefroy de Paris*, mais de façon incomplète, sans commentaire ni index mais non sans fautes. M. Michaëlsson qui, depuis de longues années, prépare une édition du registre contenant les rôles de 1296-1300, a jugé utile de donner une nouvelle édition du Livre de la taille de 1313 qui complétera la publication des sept rôles de taille parisiens du moyen âge que nous possédons. On sait l'importance de ces documents, non seulement pour les historiens, mais pour la topographie, l'onomastique et le lexique parisiens : ce volume sera donc le bienvenu, d'autant qu'il est muni de deux index des rubriques de rues et des contribuables qui manquaient à la publication de Buchon. — M. R.

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Juin 1952.
Dépôt légal 3e trimestre 1952.
No d'ordre chez l'imprimeur : 6507. — No d'ordre chez l'éditeur : 289,

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

AVIS SUR LES POSSIBILITÉS DE SÉJOUR A L'ÉTRANGER.

A) CONVENTIONS D'ÉCHANGES DU C.N.R.S.

Il existe entre le CENTRE NATIONAL de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE et les organismes ci-après, des conventions d'échange de chercheurs. Conditions : Nationalité FRANÇAISE, connaissance de la langue, aptitude scientifique.

La Recherche Scientifique BELGE, le BRITISH Council, le Conseil de la Recherche Scientifique ITALIENNE, l'Organisation NÉERLANDAISE pour la Recherche Scientifique, accueillent des spécialistes de toutes disciplines, l'Université de LONDRES et l'École Polytechnique Fédérale de ZURICH, pour les sciences exactes et expérimentales seulement, le MEDICAL RESEARCH COUNCIL pour les sciences biologiques et médicales seulement.

B) ATTRIBUTION D'ALLOCATIONS PAR LE C.N.R.S.

Le C.N.R.S. accorde directement des subventions pour frais de voyage (sauf U.S.A.) et séjour pour TOUS PAYS et toutes disciplines.

Renseignements : pour § A et B : C.N.R.S. 4e bureau.

Dates limites pour les demandes : 1er mars pour séjours d'un an, 1er mars et 15 septembre pour séjours plus brefs.

C) ATTRIBUTION DE BOURSES PAR D'AUTRES ORGANISMES.

1° U.N.E.S.C.O.

Le Service d'Echange de personnes de l'U.N.E.S.C.O. 19, Avenue Kléber, PARIS, possède et diffuse une documentation précise et complète sur toutes les possibilités de séjour à l'étranger.

2° GRANDE-BRETAGNE.

Le British Council accorde directement des bourses (10 mois et séjours plus brefs).

Renseignements et demandes : BRITISH COUNCIL, 28, Champs Élysées, PARIS (8e).

3° ÉTATS-UNIS.

a) Les professeurs de l'Enseignement Supérieur, de l'Enseignement du Second Degré, les chercheurs du C.N.R.S., les docteurs en médecine, les ingénieurs et les étudiants avancés (Diplôme d'Etudes Supérieures ou Doctorat) peuvent obtenir des bourses d'une année pour les ÉTATS-UNIS (Séjour versé par : la Direction Générale des RELATIONS CULTURELLES, Bourses SMITH-MUNDT, Fondation A. et B. MEYER. — Voyage couvert par bourse FULBRIGHT).

Renseignements et demandes : Commission franco-américaine d'échanges universitaires, 9, rue Chardin, PARIS (16e).

b) Les ingénieurs sortant d'une grande école âgés de moins de 35 ans peuvent être invités par les étudiants du MASSACHUSSETTS INSTITUTE of TECHNOLOGY pour 4 mois (juin-septembre), séjours et voyages payés.

Demandes : par l'intermédiaire de l'école ayant délivré le diplôme, en novembre.

Renseignements : M. J. COMBRISSON, 6 rue Mizon, PARIS (15e).

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France.. 1000 fr. ; Étranger..... 1200 fr.

Prix du fascicule II seul : France. 600 fr. ; Étranger.. 700 fr.

LIBRAIRIE DROZ, 8, RUE VERDAINE, GENÈVE
ET LIBRAIRIE GIARD, 2, RUE ROYALE, LILLE

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

XXXII

JEANNE LODS

LE ROMAN DE PERCEFOREST

ORIGINES — COMPOSITION
CARACTÈRES — VALEUR ET INFLUENCE

Un volume, gr. in-8° de 310 pages ..... **1.200 fr.**

XXXIII

GEORGES MATORÉ

LE VOCABULAIRE ET LA SOCIÉTÉ

SOUS LOUIS-PHILIPPE

Un volume, grand in-8° de 369 pages ..... **1.600 fr.**

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, 5, QUAI MALAQUAIS, PARIS (VI^e^)

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE
publiés sous la direction de Mario ROQUES

N° 6* (1951) ADAM LE BOSSU

LE JEU DE LA FEUILLÉE

édité par Ernest LANGLOIS, deuxième édition revue (nouveau tirage)

Un volume in-16 de XXII-82 pages ..... **180 fr.**

N° 79 (1951)

LE ROMAN DE RENART

Branches II-VI éditées d'après le manuscrit de Cangé
par Mario ROQUES

Un volume in-16 de XXII-127 pages ..... **380 fr.**